

## Public Hearing

## Audience publique

### Commissioners / Commissaires

The Honourable / L'honorable J. Michael MacDonald,  
Chair / Président

Leanne J. Fitch (Ret. Police Chief, M.O.M)

Dr. Kim Stanton

### VOLUME 34

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

#### Held at :

Halifax Convention Centre  
1650 Argyle Street  
Halifax, Nova Scotia  
B3J 0E6

Wednesday, June 8, 2022

#### Tenue à:

Centre des congrès d'Halifax  
1650, rue Argyle  
Halifax, Nouvelle-Écosse  
B3J 0E6

Mercredi, le 8 juin 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

[www.irri.net](http://www.irri.net)  
(800)899-0006

## II Appearances / Comparutions

Me Roger Burrill	Commission Counsel / Conseiller de la commission
Me Sandra McCulloch	Counsel / Conseillère
Me James Russell	Counsel / Conseiller
Me Thomas MacDonald	Counsel / Conseiller
Me Joshua Bryson	Counsel / Conseiller
Me Patricia MacPhee	Counsel / Conseillère

**III**  
**Table of Content / Table des matières**

	<b>PAGE</b>
<b>LIA SCANLAN, Assermentée</b>	2
Interrogatoire en-chef par Me Roger Burrill	2
Contre-interrogatoire par Me Sandra McCulloch	50
Contre-interrogatoire par Me James Russell	73
Contre-interrogatoire par Me Thomas Macdonald	78
<b>S. É-M. ADDIE MacCALLUM, Assermenté</b>	84
Interrogatoire en-chef par Me Roger Burrill	84
Contre-interrogatoire par Me Joshua Bryson	132
Contre-interrogatoire par Me Matthew MacLellan	134
Cross-Examination by Ms. Patricia MacPhee	140

**IV**  
**Exhibit List / Liste des pièces**

<b>No</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
-----------	--------------------	-------------

Halifax, Nouvelle-Écosse

--- L'audience débute le mercredi 8 juin 2022 à 9 h 32

**COMMISSAIRE FITCH:** Bonjour et bienvenue.

Nous vous rejoignons de Mi'kma'ki, le territoire ancestral et non cédé du peuple Mi'kmaq.

Comme toujours, notre travail est fondé dans le souvenir de ceux qui ont perdu la vie, ceux qui ont été blessés, leurs familles, et tous ceux qui ont été touchés par les événements des pertes massives en avril 2020 en Nouvelle-Écosse.

Nous en avons appris davantage au niveau de l'interopérabilité de la police en Nouvelle-Écosse et la démarche de la GRC aux communications publiques pendant les pertes massives. Nous avons eu une discussion importante et des longues journées, nous remercions tout le monde de votre patience continue et votre engage continu.

Hier, nous avons présenté le document fondamental sur les communications publiques de la GRC, nous avons entendu plusieurs témoins comparaitre sur ce même sujet. Nous en allons en apprendre davantage aujourd'hui sur les communications publiques de la GRC. Donc, Lia Scanlan, la directrice des Communications stratégiques de la GRC comparaitra et le sergent d'état-major Addie MacCallum parler des communications, des actions et des décisions du personnel de commandement lors des 18 et 19 avril 2020. cela continue un témoignage qui a commencé le 17 mai et c'est rattaché au centre du poste de commandement de la STO et les décisions de commandement. Ce document fondamental là est sur notre site web.

Au fur et à mesure que vous écoutez ce que disent les témoins et avec des réflexions sur comment les services policiers font des communications avec le public lors d'incidents critiques, nous vous encourageons de soumettre vos notions à ces sujets via la section des soumissions publiques sur notre site web. Vos apports nous sont utiles, vos suggestions nous aideront à apporter des recommandations plus

1 solides.

2 Je demanderais à Me Mancini de commencer. Ou, plutôt,  
3 Me Roger Burrill, je m'excuse.

4 **Me ROGER BURRILL:** Il y a rien là, Madame la Commissaire  
5 Fitch. Parfois il y a confusion et ça se comprend.

6 **Me ROGER BURRILL:** Ce matin, je vous propose de faire  
7 comparaitre le témoin Lia Scanlan.

8 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Madame Scanlan, si vous voulez  
9 bien rester debout pendant un instant. D'après ce que je comprends, vous voulez être  
10 assermentée avec la bible.

11 **--- LIA SCANLAN, ASSERMENTÉE:**

12 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Jurez-vous que le  
13 témoignage que vous allez offrir sera la vérité, toute la vérité, et rien que la vérité? Que  
14 Dieu vous vienne en aide.

15 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

16 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Veuillez vous asseoir, s'il  
17 vous plait.

18 **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me ROGER BURRILL :**

19 **Me ROGER BURRILL:** Vous êtes Lia Scanlan, je vais épeler Lia –  
20 L-I-A, et Scanlan, c'est S-C-A-N-L-A-N.

21 **Mme LIA SCANLAN:** C'est correct.

22 **Me ROGER BURRILL:** Alors, je vais vous donner une notion de  
23 qu'est-ce qui va se passer aujourd'hui. Je vais vous poser des questions, il y aura  
24 d'autres avocats potentiellement qui vont vous poser des questions. Je vais vous poser  
25 des questions en ce qui a trait aux pertes massives et votre implication sur le plan des  
26 communications. Il est probable que je vais faire référence à un document appelé « Le  
27 document sur les communications de la GRC ». Je vais essayer d'isoler des  
28 paragraphes afin de vous fournir une ligne directrice pour vous et moi-même afin qu'on

1 puisse discuter de ce qui se retrouve dans les matériaux. Il y a des documents  
2 fondamentaux qui ont été soumis à la Commission, il est absolument que nous ayons  
3 raison que ces renseignements-là soient corrects. Alors, je vais repasser certains de  
4 ces renseignements-là avec vous pour m'assurer que c'est le cas.

5 **Mme LIA SCANLAN:** C'est compris.

6 **Me ROGER BURRILL:** Alors, ce que je veux faire, c'est  
7 commencer notre discussion aujourd'hui avec du contenu en guise d'introduc... de  
8 présentation à votre sujet et demander vos commentaires.

9 Alors, vous êtes la directrice des Communications stratégiques  
10 pour la GRC dans la division « H »?

11 **Mme LIA SCANLAN:** C'est correct.

12 **Me ROGER BURRILL:** Ah, c'est correct. Et d'après ce que je  
13 comprends, vos (inintelligible) ont des antécédents en psychologie, vous avez un  
14 diplôme en psychologie avec honneurs en psychologie. Vous avez également un  
15 baccalauréat en relations publiques que vous avez obtenu en 2011.

16 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

17 **Me ROGER BURRILL:** Et ça, c'est... ça, c'est vos... il s'agit de vos  
18 antécédents en matière d'éducation?

19 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

20 **Me ROGER BURRILL:** En 2009, ai-je raison de dire que vous avez  
21 été embauchée comme conseillère en communications à la GRC à la division « H » au  
22 sein des relations avec les médias, une conseillère principale?

23 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

24 **Me ROGER BURRILL:** Alors, c'était votre implication initiale avec  
25 la GRC, cela remonte à 2009. Ai-je raison de dire qu'en 2011, vous avez entrepris un  
26 projet où il y avait le déploiement d'une stratégie des réseaux sociaux au niveau des  
27 divisions... de la division « H »?

28 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

1 **Me ROGER BURRILL:** On parlera un peu plus à ce sujet. Et vous  
2 aviez un rôle essentiel là-dedans?

3 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

4 **Me ROGER BURRILL:** Entre 2011 et 2014, d'après ce que je  
5 comprends, votre rôle au niveau des relations avec les médias de la GRC; en fait, vous  
6 avez été détachée à plusieurs projets spécifiques.

7 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

8 **Me ROGER BURRILL:** Vous pouvez nous dire c'est un projet de  
9 réingénierie de livraison de service et vous avez été dans la revue de la police en 2011  
10 à 2016.

11 **Mme LIA SCANLAN:** C'était peut-être plus près de 2010, en fait.

12 **Me ROGER BURRILL:** Et c'est très important de... en fait, vous  
13 aviez été impliquée du côté professionnel en juin 2014 dans l'incident Kodiak, la  
14 fusillade là-bas.

15 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

16 **Me ROGER BURRILL:** En fait, vous avez assisté du point de vue  
17 (inintelligible) près de physique (phon.) et vous utilisez vos compétences comme  
18 conseillère principale lors des communications?

19 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, lorsque l'homme armé était au large.

20 **Me ROGER BURRILL:** [Non interprété]

21 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, j'étais à Kodiak et j'ai fait de... pris la  
22 relève du directeur.

23 **Me ROGER BURRILL:** Et vous étiez également impliquée dans la  
24 préparation du rapport MacNeil, l'enquête indépendante sur la fusillade à Moncton.  
25 Pouvez-vous nous dire, sans entrer trop dans le détail, quel était votre rôle dans ce  
26 document-là?

27 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, certainement. J'ai été embauchée  
28 comme le conseiller stratégique par l'équipe indépendante de l'examen menée par



1 Alphonse MacNeil et je fournissais des... j'offrais des conseils et des lignes directrices  
2 au commissaire adjoint retraité sur le plan du document même, nous avons rédigé le  
3 rapport, nous avons corédigé le rapport. C'est lui qui a le mot final à dire, j'ai  
4 certainement contribué.

5 **Me ROGER BURRILL:** Si vous avez été impliquée de rédiger des  
6 sections considérables du document, est-ce que c'est correct?

7 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, tout à fait.

8 **Me ROGER BURRILL:** En 2018, vous avez été nommée la  
9 directrice des communications stratégiques et c'est le poste que vous occupez  
10 actuellement, et d'après ce que je comprends, dans votre poste actuel, vous avez été  
11 parfois détachée à la production de nombreux rapports d'analyse sur les forces  
12 policières.

13 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

14 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que cela présente vos antécédents  
15 au niveau éducation et professionnel?

16 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

17 **Me ROGER BURRILL:** Alors, ce qu'on va faire maintenant, c'est on  
18 va passer à une discussion de ce que c'est la section des communications stratégiques.

19 Pouvez-vous nous donner une vision générale des communications  
20 stratégiques? C'est quoi au juste?

21 **Mme LIA SCANLAN:** Les Communications stratégiques, c'était  
22 une section dans le... nous communiquons aux parties prenantes au nom de la GRC de  
23 la Nouvelle-Écosse. Les parties prenantes sont notamment le public, nos employés, les  
24 citoyens, des groupes de parties prenantes, et on fait cela pour aider à résoudre et à  
25 prévenir les crimes et également pour aider à maintenir et promouvoir la confiance du  
26 public avec le... au niveau... sur le plan de la GRC et de garde les gens informés  
27 pendant les situations en cours, mais notre objectif principal, c'est la sécurité publique.

28 **Me ROGER BURRILL:** En ayant repassé les matériaux au cours

1 des prochains mois, j'ai vu référence à ce qu'on appelle l'Unité des relations avec les  
2 médias. Pouvez-vous nous indiquer qu'est-ce que c'est comparé à l'Unité des  
3 communications stratégiques?

4 **Mme LIA SCANLAN:** Certainement. C'est la même unité  
5 finalement, c'est une réflexion de l'évolution et des médias, et dans l'ensemble, pas  
6 uniquement au sein de la GRC... ben, des communications de façon générale. Avec  
7 l'arrivée des réseaux sociaux, des médias sociaux, toutes les sociétés, toutes les  
8 industries ont dû apprendre à s'y adapter et la GRC, on a dû s'adapter. En avant, les  
9 réseaux sociaux, on était beaucoup... on dépendait beaucoup des médias comme notre  
10 seul moyen d'acheminer des renseignements, c'était soit ça ou des appels, ou des  
11 appels... des télécopieurs, alors les relations avec les médias, c'était une part  
12 importante au niveau des communications.

13 Avec l'adoption des réseaux sociaux par la GRC en Nouvelle-  
14 Écosse, ce n'était pas autant apte, on avait un moyen de communiquer directement  
15 avec le public, alors moi-même et l'ancien directeur, on sentait que c'était plus  
16 approprié que ce soit (inintelligible) la section des communications stratégiques. C'était  
17 moins une question de lancer des idées, de faire que les idées soient pertinentes, on  
18 avait une occasion de communiquer directement avec les parties prenantes sur toute  
19 question, et c'est ça l'évolution de la section. En fait, en 2011, on utilisait de façon... les  
20 deux termes en fait, mais c'était pas solidifié sur papier et cela s'est produit depuis lors.  
21 Et c'est ça la différence.

22 **Me ROGER BURRILL:** Aviez-vous un rôle dans l'échange du nom  
23 des relations avec les médias à communications stratégiques?

24 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

25 **Me ROGER BURRILL:** Alors, je m'intéresse à ce fait que vous  
26 avez référé aux médias sociaux et les sociétés ayant des stratégies pour la  
27 communication et que cela semblait quelque chose qui s'est développé au fil de  
28 nombreuses années pour aborder la question des réseaux... des médias sociaux.

1 Pouvez-vous nous donner une idée des défis, s'il y en a, en ce qui a trait à être une  
2 conseillère en matière de communications stratégiques au sein de la GRC.

3 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, bien sûr. Il y a plusieurs défis. Je pense  
4 que tout d'abord on travaille au sein du gouvernement du Canada, on doit se conformer  
5 à des politiques et des lignes directrices qui ne peut-être font pas... que les autres  
6 n'arrivent pas à comprendre, mais on doit quand même s'y conformer. Il y a également  
7 la notion des forces policières, le travail des forces policières, ça peut être difficile à  
8 communiquer tout en protégeant l'intégrité d'une enquête et de se conformer à toutes  
9 les lois qu'on doit respecter en ce qui a trait au maintien de la vie privée des victimes,  
10 ne pas compromettre l'intégrité d'une enquête, et de s'assurer qu'on ne compromet pas  
11 la sécurité du public ou des agents de police. Alors, il y a toute une foule de défis.

12 Alors, ce que moi j'ai trouvé le plus... qui pose le plus grand défi,  
13 une absence de compréhension de ce que les polices font... ce que la police fait, plutôt,  
14 et on doit accepter un peu de responsabilités pour ça au niveau des forces policières.  
15 Du point de vue collectif, on n'a pas toujours fait le meilleur travail pour que les gens  
16 arrivent à comprendre notre travail. On est accusés de cacher derrière l'intégrité d'une  
17 enquête, et là, l'obligation pour nous c'est d'expliquer ce que ça signifie pour nous de  
18 tout notre possible, en termes clairs et directs.

19 Quand les gens rencontrent... plusieurs personnes rencontrent la  
20 police dans les moments où ils ont les plus grands défis, alors quand les gens  
21 regardent la GRC à la page Facebook de la GRC, ils n'ont peut-être pas eu les  
22 meilleures expériences avec la GRC, mais c'est notre travail de s'assurer que nous  
23 faisons de notre mieux pour communiquer l'excellent travail de nos employés.

24 **Me ROGER BURRILL:** Le mot intéressant au niveau des  
25 communications stratégiques, c'est « stratégique ». « Stratégique », ça signifie quoi,  
26 pour quoi?

27 **Mme LIA SCANLAN:** Ça signifie de communiquer avec un objectif.  
28 Je ne pense... je ne crois pas à faire quelque chose pour seulement cocher une case

1 dans une liste de contrôle, pour moi, c'est une perte de temps. C'est pas uniquement...  
2 quand je dis « stratégique », je ne veux pas juste dire pour l'organisation, je ne veux  
3 pas juste dire pour la GRC, je veux dire pour les parties prenantes. Parties prenantes  
4 tenait en compte ce que la collectivité nous dit, quels sont les préoccupations en ce  
5 moment entre un domaine particulier et la police et s'assurer qu'on « attend » ces  
6 préoccupations-là, qu'on les aborde, on travaille avec les gens au niveau des  
7 détachements, des membres sur le terrain pour s'assurer qu'on ferme l'écart.

8 **Me ROGER BURRILL:** Alors, je présume que l'une des difficultés  
9 de tenir une section de communications stratégiques, c'est de réagir à une situation en  
10 cours, des situations émergentes, plutôt que de planifier une campagne stratégique, de  
11 façon stratégique. Pouvez-vous nous parler de cette difficulté-là, de ce défi-là?

12 **Mme LIA SCANLAN:** C'est un défi, on devient habitué quand  
13 même, malheureusement. La nature du travail des forces policières, c'est une affaire de  
14 nous réagissons à des situations qui se déroulent. Au niveau des communications, on  
15 n'a pas souvent le luxe de songer aux choses pendant longtemps, il faut décider  
16 rapidement, on ne peut pas compter le nombre de choses qui arrivent sur notre pupitre  
17 en même temps.

18 Alors, par exemple, dans les collisions, le plus grand nombre de  
19 décès dans les collisions, c'est le simple fait de ne pas porter sa ceinture de sécurité ou  
20 de mal s'en servir. La priorité dans votre esprit, on va développer une campagne en ce  
21 qui a trait à cela, on va travailler là-dessus, on va développ... on va avoir une réunion  
22 de (inintelligible) du plan de communication, on rentre dans la salle et, non, il y a toute  
23 une foule de scénarios qui peuvent avoir lieu.

24 Alors, c'est un tas de choses. Nous couvrons toute la province  
25 comme forces policières : des collisions, des gens qui se font poignarder, des gens...  
26 des personnes barricadées, des confinements d'école, et la liste est longue, et tout... et  
27 c'est pas tout ce qu'il y a dans les nouvelles.

28 **Me ROGER BURRILL:** Alors, cette partie, la matière de réaction du

1 travail, quelle partie des communications stratégiques serait une question de réaction?

2 **Mme LIA SCANLAN:** C'est une question juste, ça. Je dirais 80 %.

3 **Me ROGER BURRILL:** Quand vous dites « réagir », vous voulez  
4 dire au niveau... que les professionnels, le personnel aux communications stratégiques  
5 aborde la situation comme la liaison avec le public et les personnes ou les agents de  
6 police qui sont impliqués dans l'incident?

7 **Mme LIA SCANLAN:** Désolée, je ne comprends pas la question.

8 **Me ROGER BURRILL:** J'essaye de comprendre la nature réactive  
9 de votre travail. Je comprends que le travail, la nature de... la réactivité est différente  
10 qu'un travail normal dans les relations publiques. Le chiffre de 80 % m'a surpris un peu,  
11 mais ça va. Mais qu'est-ce que vous entendez par « réagir »?

12 **Mme LIA SCANLAN:** J'entends par cela réagir aux situations qui  
13 se déroulent. Cela pourrait être... nous recevons les renseignements dans notre  
14 section, y'a quelqu'un dans notre section qui apprend qu'il y a une collision impliquant  
15 plusieurs véhicules, en même temps il peut y avoir une personne barricadée avec un  
16 otage. Ce que j'entends par « réagir », alors c'est notre travail de rassembler les faits,  
17 de rassembler des renseignements des gens qui couvrent la scène, quelqu'un dans  
18 le... sur le terrain, rassembler les faits, rédiger quelque chose, les envoyer à eux pour  
19 approbation et là l'envoyer. C'est là réagir dans le sens qu'on réagit aux évènements  
20 qui se passent pendant cette journée-là.

21 **Me ROGER BURRILL:** Ça nous donne une notion du rôle des  
22 communications stratégiques étant un peu différent. Alors, parlons de la structure des  
23 communications stratégiques en avril 2020, je veux m'assurer que c'est correct.

24 Je comprends qu'il y a le directeur, en l'occurrence, vous-même, et  
25 l'assistant du directeur, Madame Kayla Rees. Ensuite, il y a le conseiller principal de la  
26 communication, c'est Cindy Bayers, et deux conseillers de communication, Cindy  
27 MacKenzie, et deux agents d'information, caporal Clark, caporal Croteau. C'est bien  
28 ça?

1 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, c'est bien ça.

2 **Me ROGER BURRILL:** Donc, c'est bien ça la structure. Nous  
3 avons entendu cela hier. J'aimerais savoir c'est quoi le rôle du directeur? Comment...  
4 c'est quoi la description de votre poste et si vous devez...

5 **Mme LIA SCANLAN:** Donc, je suis sous la responsabilité de  
6 l'officier de commande, donc encore une fois c'est le gouvernement du Canada, donc  
7 on peut dévier selon la réalité, donc je fournis sur une base quotidienne des conseils  
8 stratégiques à l'équipe de la direction par rapport aux incidents tels qu'ils se déroulent.  
9 Donc, ma fonction principale, c'est de mettre en place des directives, et ce que je veux  
10 dire par les directives, donc, lorsque nous avons du temps ou lorsqu'on a des  
11 ressources qui nous permettent de le faire, on élabore des stratégies selon les priorités,  
12 par exemple priorités nationales, déterminer les détachements individuels aussi. Donc,  
13 vous parlez de... on parle d'une direction générale.

14 **Me ROGER BURRILL:** Donc, vous êtes sous la responsabilité de  
15 l'officier, du commandant?

16 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, qui est en retraite présentement.

17 **Me ROGER BURRILL:** Et donc, vous êtes en contact avec le  
18 commissaire assistant? C'est sur quelle fréquence?

19 **Mme LIA SCANLAN:** Ben, sur une base quotidienne. En Nouvelle-  
20 Écosse, le directeur de communications, on fait vraiment partie de la direction de la  
21 communication. Oui, on commence à connaître l'officier responsable des cultures.

22 **Me ROGER BURRILL:** Et vous êtes en contact avec le chef en  
23 question? Est-ce qu'il participait... est-ce qu'il participait pour vous donner des conseils  
24 ou des directives?

25 **Mme LIA SCANLAN:** Pas nécessairement des directives parce  
26 que nous faisons... ce que nous faisons relève beaucoup des opérations policières et  
27 j'étais en contact permanent avec vous [sic].

28 **Me ROGER BURRILL:** Et vous avez dit qu'il y a eu place à la

1 table, autour de la table de la direction. Donc, c'est qui qui était autour de la table de  
2 direction?

3 **Mme LIA SCANLAN:** Donc, nous sommes, bien sûr, une  
4 organisation de grades, donc il y a plusieurs personnes qui sont... qui assument des  
5 postes, donc c'est toute une équipe qui est à la direction de la GRC et qui sont sous la  
6 responsabilité de l'officier qui est le chef de corps en fait.

7 **Me ROGER BURRILL:** Donc, qui serait... qui... donc, vous avez  
8 dit le commissaire Bergerman...

9 **Mme LIA SCANLAN:** Ensuite, la superintendante Dana Campbell  
10 (phon.), surintendance Popell (phon.), surintendante Rodier...

11 **Me ROGER BURRILL:** Ce sont cinq noms et ce sont les  
12 personnes avec lesquelles vous avez des contacts permanents de par votre poste?

13 **Mme LIA SCANLAN:** Certains d'entre eux plus fréquents, par  
14 exemple Puppert (phon.), ça dépend, je pense qu'à l'époque... je pense qu'il était au  
15 Fédéral, donc il y avait moins de contacts, et, oui, absolument, la porte était ouverte.

16 **Me ROGER BURRILL:** Donc, où se trouve le Bureau des  
17 communications stratégiques?

18 **Mme LIA SCANLAN:** En fait, il est situé parce qu'ils ont conçu un  
19 bâtiment où on a déménagé, c'est au 2<sup>e</sup> étage, et aussi sur cet étage il y a la  
20 Planification stratégique.

21 **Me ROGER BURRILL:** Et est-ce que tous ces employés de  
22 Communications stratégiques dont vous avez décrits se trouvent au 2<sup>e</sup> étage du  
23 bâtiment du bureau?

24 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

25 **Me ROGER BURRILL:** Très bien. Donc, je pense que nous avons  
26 discuté du rôle de... on a parlé du rôle du directeur, maintenant je voudrais vous poser  
27 la question sur le rôle des conseillers principaux. Est-ce qu'on parle d'une situation,  
28 c'est-à-dire de haut rang?

1 **Mme LIA SCANLAN:** [Non interprété]

2 **Me ROGER BURRILL:** Merci, c'est plus clair. Donc, c'était quoi vos  
3 responsabilités?

4 **Mme LIA SCANLAN:** Donc, les conseils de communication sont  
5 sous la responsabilité du conseil principal de communication, en l'occurrence, Cindy  
6 Bayers. En fait, c'est mon bras droit, c'est quelqu'un en qui j'ai beaucoup de confiance,  
7 j'ai confiance en ses jugements. Elle peut répondre présente.

8 **Me ROGER BURRILL:** Elle peut prendre des décisions de façon  
9 autonome par rapport à vous, indépendamment de vous?

10 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

11 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce qu'elle partage les mêmes  
12 responsabilités que vous avez par rapport à la direction ou alors c'est réservé aux  
13 directeurs?

14 **Mme LIA SCANLAN:** C'est réservé pour moi, mais en même  
15 temps, elle est en mesure de le faire si je ne suis pas là. Donc, dans le sens où elle... si  
16 je ne suis pas là, c'est clair qu'elle va travailler, qu'elle va se mettre à la table de  
17 direction.

18 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce qu'elle a un rôle spécifiquement  
19 assigné en plus de... bon, du rôle dont on a parlé?

20 **Mme LIA SCANLAN:** Lorsque je détermine quel domaine on va se  
21 concentrer par-dessus, je demande un plan de communication qui soit élaboré avec la  
22 stratégie et tous les autres éléments, donc les conseillers de communication vont  
23 élaborer ce plan ensemble, ils vont l'envoyer à Cindy, et elle va se réunir avec moi, on  
24 se réunit pour voir, elle va superviser la mise en œuvre de ce plan et elle va me donner  
25 des rapports à ce sujet-là.

26 **Me ROGER BURRILL:** Donc, vous parlez des... vous parlez des  
27 conseillers de communication. C'est quoi leurs responsabilités, alors?

28 **Mme LIA SCANLAN:** Donc, leurs responsabilités consistent à



1 élaborer des plans de communications, mais aussi si l'information publique, c'est-à-dire  
2 que l'une des choses que je n'ai pas mentionnées, c'est que les conseillers des  
3 communications, s'ils ne sont pas en mesure de prendre un appel ou sont en  
4 communication ou sont en train de donner une entrevue, d'accorder des entrevues,  
5 n'importe qui parmi nous est en mesure de prendre l'information lorsqu'il y a un incident  
6 qui se déroule. Donc, lorsqu'on est en mode coopération, on est tous en mesure de  
7 collecter l'information et de justement élaborer et préparer un « post », une publication.

8                   Donc, très souvent, les conseillers de communication assistent  
9 souvent les officiers de communications publiques, donc on essaye... lorsqu'on essaye  
10 de dire quelque chose, exprimer quelque chose, lorsqu'il est question d'informations  
11 publiques, lorsqu'il est question d'élaborer quelque chose, il est question de traduire  
12 des choses pour le public, donc c'est un langage si... parce que si on le fait dans un  
13 langage policier, il n'aura pas de sens.

14                   **Me ROGER BURRILL:** Donc, vous parlez du directeur, des  
15 conseillers de communication, ce sont des postes civils?

16                   **Mme LIA SCANLAN:** Oui, ce sont des postes civils et ce sont des  
17 employés du service public.

18                   **Me ROGER BURRILL:** Donc, ce ne sont pas des membres.

19                   **Mme LIA SCANLAN:** Non.

20                   **Me ROGER BURRILL:** Et en général, avec... c'est quoi les  
21 exigences en termes de formation pour ces postes?

22                   **Mme LIA SCANLAN:** Donc, c'est la Nouvelle-Écosse, on garde  
23 cette idée en tête, donc pour nous, l'exigence, c'était un diplôme universitaire en  
24 communications, donc, c'est ça, c'est des baccalauréats en communications.

25                   **Me ROGER BURRILL:** Est-ce qu'il y a un certain régime de  
26 formations, c'est-à-dire un continuum de formations par rapport aux opérations de  
27 communication pour les conseillers de communication au sein de la GRC?

28                   **Mme LIA SCANLAN:** Y'en a pas vraiment par rapport à la

1 formation ou qui ont rapport avec les opérations.

2 **Me ROGER BURRILL:** Donc, nous avons appris beaucoup  
3 d'informations sur la disponibilité de formations pour les membres, des formations sur  
4 les incidents critiques, donc avec les conseillers supérieurs de communication, est-ce  
5 qu'ils sont... ils ont l'occasion de suivre ce genre de formations?

6 **Mme LIA SCANLAN:** Non, pas nécessairement. Et si le travail  
7 l'exige, je pense que ça peut être réglé. Il se peut qu'il y ait des formations, on peut  
8 assister comme spectateur juste pour voir. La plupart des formations, c'est sur la  
9 communication pour le maintien de l'ordre.

10 **Me ROGER BURRILL:** Donc, l'opérationnel provient de  
11 l'expérience. Merci. Passons maintenant à l'agent de l'information publique. C'est quoi,  
12 ce poste?

13 **Mme LIA SCANLAN:** Donc, ce sont des membres. Encore une  
14 fois, ça va dépendre des provinces. Nous, on est dans le cas de la Nouvelle-Écosse,  
15 pour moi-même et l'ancien directeur, le porte-parole doit être... les porte-paroles  
16 doivent être des officiers de police.

17 **Me ROGER BURRILL:** Pourquoi?

18 **Mme LIA SCANLAN:** Ben, selon mon opinion, je pense que les  
19 citoyens, lorsqu'ils disent l'officier de police, lorsqu'on parle d'opérations policières à la  
20 télévision, ça doit être une personne qui porte un uniforme qui parle de ça. Ce sont des  
21 membres. Ils ont été formés, ils ont été à Debert [sic], ils ont été formés, donc ils sont  
22 passés par là.

23 **Me ROGER BURRILL:** C'est ça, et c'est pour ça que je parlais de  
24 formation opérationnelle. Donc, est-ce que ces agents d'informations publiques suivent  
25 ces formations?

26 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, tout à fait. C'est régulièrement.

27 **Me ROGER BURRILL:** Et vous me dites aussi que c'est l'avantage  
28 d'avoir un membre permanent qui doit être la vitrine lorsqu'il s'agit de parler, lorsqu'il

1 s'agit de se... de parler au public?

2 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, c'est très important, selon mon opinion,  
3 oui.

4 **Me ROGER BURRILL:** D'accord. Je pense que nous avons une  
5 idée sur les personnes qui participent à l'unité ou à la section des communications  
6 stratégiques. Je voudrais vous poser des questions sur la disponibilité des personnes.  
7 Vous nous avez dit que les communications stratégiques sont réactives dans certaines  
8 circonstances. Qu'est-ce qu'il en est de la disponibilité des personnes ou des membres  
9 de l'Unité des communications stratégiques lorsqu'il est question de réagir à certains  
10 évènements?

11 **Mme LIA SCANLAN:** Donc, notre programme, ce n'est pas un  
12 travail d'équipe, parfois c'est 700 [sic] heures de travail, parfois nous avons des heures  
13 de travail irrégulières pour ce qui est de toute la semaine. En tant que directrice, je suis  
14 toujours disponible.

15 **Me ROGER BURRILL:** Toujours disponible?

16 **Mme LIA SCANLAN:** Oui. Oui. J'étais disponible tant que je  
17 pouvais, et ce que je veux dire par là, c'est que (inintelligible) pas officiellement, mais je  
18 dormirais avec mon téléphone à côté de moi. C'est la réalité du poste.

19 **Me ROGER BURRILL:** Pouvez-vous nous en dire aussi de la  
20 disponibilité officielle?

21 **Mme LIA SCANLAN:** Nous sommes... nous avons des  
22 programmes sur appel, ça commence à la fin de la journée de vendredi à 3 h 30 à  
23 4 heures pour qu'il y ait changement d'équipe et ça va jusqu'au début du travail au lundi  
24 matin. Et donc, c'est un programme... ça devient compliqué un petit peu, je veux dire le  
25 calendrier lorsqu'on... donc, nous avons les officiers de communication...

26 **Me ROGER BURRILL:** Vous connaissez leurs noms?

27 **Mme LIA SCANLAN:** Oui. Donc, on envoie ça [sic], ça fait partie  
28 de notre... ça prend un devoir général, donc ils prennent une fin de semaine par mois,

1 donc y'a pas de conseillers de communication qui sont assignés pour ça, c'est leur  
2 service général. Cependant, ils ont toujours su qu'ils... c'est-à-dire ils savent toujours  
3 qu'il y a quelqu'un, qu'ils peuvent appeler quelqu'un. Pendant les fins de semaine, vous  
4 savez, ils ne devraient pas être en appel, sur appel. Donc, selon mon opinion, donc,  
5 nous avons établi... de sorte à ce qu'il y ait des membres réguliers qui soient contactés  
6 qui vont venir à notre unité, à notre section, qui ont suivi une formation. Ce que je veux  
7 dire par la formation, ça n'a rien d'officiel, mais de passer des jours avec nous et  
8 d'apprendre, d'en apprendre plus sur la fonction, faire... et donc, s'ils sont sur appel, ils  
9 nous observent, et s'ils sont sur appel, on va les appeler. Donc, c'est une approche...  
10 parce que c'est pas leur service régulier.

11 **Me ROGER BURRILL:** Donc, vous avez des agents comme par  
12 intérim qui vont faire ça?

13 **Mme LIA SCANLAN:** Oui. Oui, c'est ça.

14 **Me ROGER BURRILL:** OK. J'ai compris. Merci.

15 Qu'est-ce qu'il en est des gestionnaires de risques par rapport à  
16 leur participation entre... c'est-à-dire qu'est-ce qu'il en est entre les gestionnaires de  
17 risques et les communications stratégiques?

18 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, il y a beaucoup de participation,  
19 beaucoup d'engagement. Nous avons... ou nous avons des gestionnaires de risques et  
20 parce qu'ils détiennent beaucoup d'informations sur ce qui se passe, donc ils sont  
21 toujours disponibles.

22 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce qu'ils suivent une quelconque  
23 formation par rapport à une information publique?

24 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

25 **Me ROGER BURRILL:** Ils ont les capacités de publier des  
26 informations au public? Pouvez-vous nous en dire plus?

27 **Mme LIA SCANLAN:** Je ne me souviens pas l'année, mais nous  
28 (inintelligible), je pense que c'était en 2014 ou 2015, les améliorations pouvaient être

1 faites par rapport aux heures de travail pendant la nuit, donc on avait 7 heures du  
2 matin... vous savez, les réseaux sociaux, il y a des choses qui se passent la nuit, qui se  
3 déroulent la nuit, donc les médias ne doivent pas attendre jusqu'à 7 heures et demie du  
4 matin pour pouvoir apporter quelque chose lorsqu'il est question d'alimenter le fil des  
5 réseaux sociaux. Donc, les gestionnaires de risques, donc on va à l'OST lorsqu'il était à  
6 Truro, et donc, on a des discussions pour être sûrs, pour comprendre mutuellement de  
7 ce qu'il en est, et donc, on a assuré une formation. Il y avait une autre direction, une  
8 autre personne à l'époque, donc on parle de 2015. Donc, ensuite ils sont passés à la  
9 pratique. Maintenant, les gestions de risques ne vont pas mettre quelque chose qui est  
10 en relation avec chaque incident, mais on parle de disparitions de personnes, de  
11 collisions, tout évènement qui... ben, j'aime pas trop le mot, qui n'est pas « régulier »,  
12 c'est-à-dire dans le cas d'une personne barricadée ou un certain nombre d'incidents,  
13 donc on répond à certaines exigences pour ça, donc ils vont nous appeler. Ils appellent  
14 le directeur.

15 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce qu'il y a de la documentation ou des  
16 politiques par rapport à quand est-ce qu'un gestionnaire de risques pourrait... peut  
17 publier une quelconque information sans passer par les communications stratégiques?

18 **Mme LIA SCANLAN:** Dans ce qu'on appelle une politique, un  
19 document qui a été élaboré, je pense que c'était encore une fois en 2014 ou 2015, et je  
20 ne sais pas si il a été mis à jour depuis.

21 **Me ROGER BURRILL:** Qu'en est-il des commandants d'incidents  
22 critiques, ont-ils des capacités indépendantes pour publier des informations au public  
23 sans passer par les communications stratégiques?

24 **Mme LIA SCANLAN:** Non, ils ne le feraient pas parce qu'ils n'ont  
25 pas accès aux outils.

26 **Me ROGER BURRILL:** D'accord. Voulez-vous... pouvez-vous  
27 nous en dire quelque chose d'autre par rapport à l'interaction entre les communications  
28 stratégiques et les gestionnaires de risques?

1 **Mme LIA SCANLAN:** Non.

2 **Me ROGER BURRILL:** Parlons maintenant en termes de  
3 communications stratégiques, donc j'imagine que les choses se sont développées  
4 depuis dix ans, en plus avec l'introduction des réseaux sociaux, êtes-vous en mesure  
5 de m'en dire plus?

6 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, et si je m'oublie dans les faits, juste me  
7 rappeler. Oui, je pense à ce que j'ai mentionné tantôt en relation avec le changement  
8 du nom de la section, la communication a changé en général, et donc, c'est important,  
9 c'est-à-dire l'introduction de certains paradigmes de communication entre autres  
10 réseaux sociaux qui... c'est gros. Donc, ça change la façon dont on travaille. Pour nous,  
11 vous savez, au début, je pense qu'il est juste de dire que dans le maintien de l'ordre à  
12 ce moment-là ça dépend de la direction, il se peut qu'il y ait des situations inversées, il  
13 peut y avoir beaucoup de risques lorsqu'il est question de médias sociaux, donc j'avais  
14 bien compris que ce soit la GRC, on a besoin d'embarquer avec ça, on est un élément  
15 très important et pour que la GRC de la Nouvelle-Écosse embarque justement dans les  
16 réseaux sociaux aussi. Oui, j'étais là.

17 **Me ROGER BURRILL:** Pouvez-vous nous dire alors plus sur les  
18 plateformes des réseaux sociaux utilisés par la GRC? Je parle de 2020, quelle  
19 plateforme était utilisée? C'était quoi l'accès à ces plateformes?

20 **Mme LIA SCANLAN:** D'accord. Donc, les plateformes que nous  
21 avons dans les réseaux sociaux, nous avons Facebook, nous avons Twitter, et nous  
22 avons YouTube. Nous avons... nous utilisons Facebook et Twitter, depuis 2011 qu'on  
23 utilise Twitter et Facebook; YouTube, vers 2020, pas utilisé très souvent, ça  
24 représentait quelques difficultés, pas nécessairement comme un outil de médias. Mais  
25 avec le gouvernement du Canada, donc, ce que nous utilisons, c'est un outil très  
26 efficace pour en fait aider, résoudre les problèmes en rapport... qui ont rapport avec  
27 des crimes, et aussi pour la sécurité des gens sur Facebook et Twitter. D'abord,  
28 Facebook, c'était plus Facebook, mais Twitter s'est taillé une place d'être une source

1 d'informations que les gens consultent très souvent, donc il s'est manifesté, il s'est  
2 distingué comme étant la plateforme préférée ou qui est consultée par... donc...  
3 Désolée, nous avons aussi d'autres moyens de communication autres que les réseaux  
4 sociaux.

5 **Me ROGER BURRILL:** La méthodologie de la publication  
6 d'informations, ça existe toujours les communiqués de presse?

7 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

8 **Me ROGER BURRILL:** Comment ça se passe?

9 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, c'est une base de données, c'est un  
10 courriel, c'est un fil qui est envoyé, qui va aller dans la salle des informations, ça ne doit  
11 pas forcément être une personne, ça peut être un citoyen, ça peut être n'importe qui qui  
12 peut envoyer des informations, elle va être prise, elle va être traitée et on va l'utiliser  
13 comme il se peut.

14 **Me ROGER BURRILL:** Donc, vous recevez plus d'informations?

15 **Mme LIA SCANLAN:** Bien sûr.

16 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que c'est une évaluation juste que  
17 l'on prend toutes les informations pour les transmettre aux Néo-Écossais?

18 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, oui. On le fait de la façon la plus rapide  
19 que l'on peut parce que les réseaux sociaux, c'est la seule plateforme qui assure la  
20 transmission du message. Donc, au lieu de 1 à 1, c'est 1 à plusieurs, donc c'est une  
21 communication, un canal de communication vers un grand nombre, donc ça permet de  
22 partager les informations. Ce que je veux dire par là, c'est que sur Twitter, par exemple,  
23 on peut retwitter, on peut créer sa propre tweet, et c'est ça que je veux dire par  
24 l'amplification.

25 **Me ROGER BURRILL:** Oui, parce qu'il y a des personnes qui  
26 n'utilisent pas Twitter. Moi, j'en fais partie. Donc, comment vous allez atteindre les  
27 personnes comme moi qui n'utilisent pas Twitter par la communication stratégique?

28 **Mme LIA SCANLAN:** Donc, l'objectif d'avoir Twitter ou toute autre

1 plateforme, vous comprenez parfaitement et anticiper que l'on va... c'est clair qu'on ne  
2 va pas atteindre les 100 % de la population parce qu'on parle de la population ici, on  
3 essaie d'atteindre les personnes par le réseau d'informations, le fil d'informations, donc  
4 encore une fois, les salles de... bien sûr, de nouvelles ont changé, donc les salles de  
5 presse ont changé, donc ça peut être sur les propres réseaux de réseaux sociaux, à la  
6 radio, et encore une fois ce n'est pas garanti que vous allez voir ça si vous n'écoutez  
7 pas les informations ou écoutez la radio, ça peut être un problème.

8 **Me ROGER BURRILL:** D'accord. Et donc, juste pour terminer de  
9 parler de ce côté-là, qu'est-ce qu'il en est de l'accès au système d'alerte par les  
10 communications stratégiques? Vous aviez accès à cela en 2020?

11 **Mme LIA SCANLAN:** Non. Pas d'accès.

12 **Me ROGER BURRILL:** Vous avez été en mesure de savoir ce que  
13 c'était le système « En Alerte »?

14 **Mme LIA SCANLAN:** Non. Juste deux semaines avant cela et j'ai  
15 été au courant lorsque j'avais reçu une alerte sur la COVID, c'est sur le système Amber,  
16 mais rien d'autre plus que ça.

17 **Me ROGER BURRILL:** De par votre position comme directrice, de  
18 votre participation aux discussions au sujet de la mise en œuvre du programme « En  
19 Alerte » en Nouvelle-Écosse?

20 **Mme LIA SCANLAN:** Non. Non, pas avant les incidents. Pas avant  
21 2020.

22 **Me ROGER BURRILL:** Très bien. Vous nous avez donné un sens  
23 sur les plateformes de réseaux sociaux, sur Twitter, donc Twitter serait... j'essaye  
24 d'avoir une idée sur combien de temps vous passez avec Twitter et Facebook en...  
25 avec votre... en tant que directrice?

26 **Mme LIA SCANLAN:** Moi, je dirais que c'est la voie de  
27 communication principale. Je ne sais pas combien de temps que ça prend Facebook,  
28 parce que ce qu'on choisit de mettre sur Facebook, c'est plus des campagnes, c'est



1 plus des photos. Twitter, moins de temps dans le sens où on peut utiliser plus, on peut  
2 utiliser plus cet outil, mais c'est plus accessible et plus adaptif, on peut l'adapter. Ça  
3 nous permet de... c'est-à-dire ça nous permet d'ajouter des vidéos, des cartes, des  
4 photos. Voilà.

5 **Me ROGER BURRILL:** Très bien, merci. Et maintenant, parlons  
6 sur comment un tweet...

7 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, oui, on l'appelle comme ça, oui.

8 **Me ROGER BURRILL:** Alors, comment vous faites un gazouillis?  
9 Comment vous l'élaborez?

10 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, bien sûr, indépendamment de toute  
11 information qui provient de l'externe, ça dépend de qui qui va le rédiger, donc il est  
12 question de collecter les événements sur le terrain, donc on a besoin d'avoir des  
13 contacts, donc on a découvert que pour les médias, par exemple, il se passe quelque  
14 chose ici ou là, un gestionnaire de risques va donner des news comme... des  
15 informations comme ça au sujet d'une collision ou autre, donc on appelle dans ce coin-  
16 là, ils nous attendent ou ils vont identifier, bien sûr, toute source d'information, donc on  
17 va collecter, on va en savoir plus sur les faits et on va identifier la personne qui va  
18 l'approuver.

19 **Me ROGER BURRILL:** Prenons un moment pour regarder le  
20 document de base, en particulier, Madame la registraire, la page 1331, le document de  
21 base et l'affidavit qui a été présenté à votre Commission :

22 « Par rapport au processus d'approbation, ça va  
23 dépendre des circonstances. Ça peut être dirigé sur  
24 un tweet par exemple, ça peut être... ça peut tomber  
25 sur une unité. »

26 Je voudrais savoir... je suis intéressé par l'approbation de l'externe.  
27 Qui détermine ça? Qui le fait?

28 **Mme LIA SCANLAN:** Donc, c'est exact. En ce qui concerne les

1 conditions routières, une route avec du verglas, bon, bien, c'est aussi... si ç'a causé  
2 une collision et il y a une fermeture de route, bien, ça, ça va... vous allez recevoir de  
3 l'information, et ensuite vous allez confirmer que l'information est exacte parce que  
4 dès... quand vous... peut-être que le temps de préparer l'information, la route sera déjà  
5 ouverte ou quelque chose d'autre aura changé sur le terrain.

6 **Me ROGER BURRILL:** Madame Scanlan, dans une situation de  
7 police active où les Communications stratégiques sont impliquées pour publier de  
8 l'information au public, tout gazouillis proposé serait approuvé, et donc, ça, c'est une  
9 situation de police active, et donc, cela invoque un processus d'approbation. Donc,  
10 dans une situation de tireur actif, l'approbation va venir du CIC. Donc, les  
11 Communications stratégiques ne peuvent pas émettre un gazouillis sur la situation par  
12 exemple sans l'approbation de cette personne-là?

13 **Mme LIA SCANLAN:** Non.

14 **Me ROGER BURRILL:** Pourquoi?

15 **Mme LIA SCANLAN:** Parce que les Opérations ont les oreilles au  
16 sol, donc ils écoutent ce qui se passe sur le terrain, donc je pense que c'est les  
17 Opérations qui doivent approuver ces informations publiques parce qu'ils savent le... ils  
18 ont le contexte le plus à jour de ce qui se passe sur le terrain, et donc, ce qui est  
19 devenu évident, c'est que le temps peut passer avant de...entre la réception de  
20 l'information et l'émission du gazouillis. Donc, il est important que les Opérations soient  
21 au courant de cela et aussi qu'ils sachent ce qui est publié.

22 Donc, ce jour-là, non, il n'aurait pas fallu émettre quelque  
23 communication que ce soit en lien avec le tireur actif sans avoir l'approbation des  
24 Opérations, mais ensuite, quand on reçoit l'information, oui, c'est parti.

25 **Me ROGER BURRILL:** Donc, la politique lors du 18 avril, ce serait  
26 les Opérations qui vous donneraient l'approbation. Donc, dans la hiérarchie des  
27 Communications stratégiques, quand est-ce qu'il serait nécessaire que la directrice  
28 émette... donne son approbation?

1                   **Mme LIA SCANLAN:** Encore là, il n'y a pas de politique quant à  
2 quand la directrice devrait approuver quoi que ce soit. Donc, souvent ça dépend des  
3 circonstances. Si j'étais la première personne à recevoir des renseignements, peut-être  
4 que l'agent d'information ou le conseiller des communications...

5                   **Me ROGER BURRILL:** Mais est-ce qu'il faut l'approbation de la  
6 directrice?

7                   **Mme LIA SCANLAN:** Oui. Parfois oui, absolument.

8                   **Me ROGER BURRILL:** Pourquoi... quand est-ce que vous  
9 insisteriez pour approuver?

10                  **Mme LIA SCANLAN:** Ça dépend de l'incident. Si c'est un incident  
11 litigieux ou s'il y a un grand risque à la sécurité publique ou pour les policiers. Si je  
12 savais qu'il... bon, il y a des circonstances où on publie l'information et on sait que le  
13 suspect est probablement en train de vous suivre et cela aura, donc, un impact sur les  
14 opérations, je dois être sûre de bien être au fait de cela.

15                  **Me ROGER BURRILL:** Êtes-vous d'accord avec moi que véhiculer  
16 l'information au public lors d'une situation comme celle-là, et il faut le faire rapidement.  
17 Quand il y a un processus d'approbation qui oblige que la directrice voie les choses,  
18 donne son approbation, alors ça va avoir un impact sur l'opportunité de la  
19 communication, qu'est-ce que vous en diriez?

20                  **Mme LIA SCANLAN:** Eh bien, quand ça va... je pense qu'on  
21 devrait tout faire pour réduire des retards, certainement. Je n'ai pas étudié cet incident  
22 précisément, mais il faudrait voir la possibilité des améliorations parce que la sécurité  
23 du public est essentielle.

24                  **Me ROGER BURRILL:** Et la caporale Clarke nous a dit hier en ce  
25 qui concerne le processus d'approbation et j'espère... donc, la règle générale est que  
26 plus l'incident est gros et plus il faut des approbations.

27                  **Mme LIA SCANLAN:** C'est un commentaire juste. J'apprécie ce  
28 que Jen dit parce que plus l'incident est gros ou majeur, en fait, elle parle plutôt de la

1 gravité de l'incident, je pense.

2 **Me ROGER BURRILL:** Et je comprends cela parce qu'il y a  
3 beaucoup de risques inhérents dans les communications quand on publie la mauvaise  
4 chose. Donc, en ce qui a trait à ces deux jours-là en 2020, est-ce que vous vous  
5 attendiez à ce que... à avoir le mot final sur les gazouillis?

6 **Mme LIA SCANLAN:** Donc, ça, c'est une juxtaposition  
7 intéressante par rapport à ce que vous avez dit.

8 **Me ROGER BURRILL:** Pourquoi?

9 **Mme LIA SCANLAN:** Parce que pendant cet incident-là, pendant  
10 son déroulement, il n'y avait pas le luxe du temps, c'était une situation de tireur actif, il  
11 fallait communiquer des renseignements le plus vite possible, mais je peux comprendre  
12 et apprécier qu'en l'absence d'une politique, je peux comprendre pourquoi n'importe qui  
13 de l'unité, quel membre de l'unité voudrait me faire voir tout gazouillis avant de l'émettre  
14 ou toute communication.

15 **Me ROGER BURRILL:** On va revenir sur cette question, quand on  
16 parlera de la réaction de l'Unité de communications stratégiques, mais passons  
17 maintenant à un autre thème d'intérêt pour les participants et les avocats, c'est comme  
18 une « banque de gazouillis ». Qu'est-ce c'est? Ben là, j'ai déjà de la misère à  
19 comprendre un gazouillis, mais une banque de gazouillis?!

20 **Mme LIA SCANLAN:** C'est un outil de référence, un référentiel qui  
21 a été créé à travers le temps, je pense que c'était en 2012 qu'on a commencé à établir  
22 cette banque, et cette banque s'est créée elle-même. Dans les opérations policières,  
23 beaucoup de choses se produisent ou se répètent. Dans un mois typique, il y aura de  
24 90 à 150 gazouillis, donc, ça peut être, donc, quelqu'un qui a poignardé quelqu'un, des  
25 conditions routières, armes à feu, et on a compris que l'on envoyait toujours les mêmes  
26 messages aux traducteurs et les traducteurs se disaient, bon, bien, c'est exactement le  
27 même gazouillis que la dernière semaine, la semaine dernière. Donc, et on a aussi  
28 compris dans le temps qu'il y a des gens pour qui la langue anglaise n'est pas la

1 première langue.

2 Je dirai peut-être un commentaire un peu étrange, mais cela  
3 permet aux gens de voir très rapidement et de dire, bon, bien, par exemple, une  
4 collision multivéhicules avec une fermeture de route, on peut aller voir dans le  
5 document, mettons, qu'il y a dix gazouillis qui sont des gazouillis types auxquels on  
6 peut se référer, et donc, si je peux résumer, donc, il s'agit d'ajouter une certaine  
7 efficacité dans le processus, de rendre le processus plus efficace. Mais on n'est pas  
8 obligés de l'utiliser, c'est... la banque est là et on peut s'en servir au besoin.

9 **Me ROGER BURRILL:** Cela permettrait, donc, de rendre... de  
10 livrer l'information plus rapidement au public, n'est-ce pas?

11 **Mme LIA SCANLAN:** Il s'agirait de faire cela.

12 **Me ROGER BURRILL:** Donc, si je regarde le paragraphe 34 du  
13 document fondamental, je vois que le paragraphe 34 nous montre un certain nombre de  
14 gazouillis qui se trouvait dans la banque de gazouillis. En haut de la... on voit, donc, en  
15 haut de la page :

16 « La GRC répond à des plaintes concernant un tireur  
17 actif à (LIEU). La région est proche... », et cetera.

18 « Évitez cette... restez à l'intérieur... », et cetera.

19 Donc ensuite, troisièmement :

20 « La #GRC se trouve actuellement sur les lieux d'une  
21 plainte concernant des armes à feu sur la rue/le  
22 chemin... Évitez le secteur! Si vous habitez le  
23 quartier, restez chez vous... », et cetera.

24 Ça s'appliquerait aussi dans cette situation?

25 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

26 **Me ROGER BURRILL:** Mais il y a un gazouillis qui est peut-être  
27 plus approprié, celui du tireur actif. Vous êtes d'accord?

28 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

1                   **Me ROGER BURRILL:** Alors moi, j'aimerais que l'on se rende  
2 maintenant, Madame la registraire, à la page 16, sur les gazouillis réels qui ont été  
3 envoyés ce jour-là. 18 avril à 11 h 32, c'est le caporal Croteau qui a envoyé, et donc :

4                                   « La GRC intervient dans le cadre d'une plainte  
5                                   impliquant des armes à feu dans le secteur de  
6                                   Portapique. »

7                   Donc, ça ressemble beaucoup aux gazouillis de la banque. Est-ce  
8 que...

9                   **Mme LIA SCANLAN:** C'est probablement quelque chose qui a été  
10 utilisé comme ça.

11                   **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que ça vous préoccupe?

12                   **Mme LIA SCANLAN:** Non, non, aucun problème. C'est un outil et  
13 on s'en est servi.

14                   **Me ROGER BURRILL:** Mais dans le troisième modèle, donc :

15                                   « La GRC...

16                   C'est le troisième... premier, donc :

17                                   « La GRC s'est présentée... », ça, c'est... donc...

18                                   « ...sur la scène où il y a un tireur actif. »

19                   **Mme LIA SCANLAN:** Donc, la banque de gazouillis a été fournie  
20 comme partie de notre divulgation, mais c'est un document fluide, un document... dont  
21 il se peut que ça soit... ç'a été ajouté.

22                   **Me ROGER BURRILL:** Mais je me préoccupe aussi de l'exactitude,  
23 de l'intégralité et de l'opportunité. Le premier modèle aurait peut-être donné peut-être  
24 un meilleur sens de ce qui se passait qu'un gazouillis sur une plainte impliquant des  
25 armes à feu.

26                   **Mme LIA SCANLAN:** Non, je ne sais pas pourquoi ça s'est comme  
27 ça. Je n'étais pas là, je n'ai pas participé à cette conversation entre Croteau et l'autre  
28 personne.

1                   **Me ROGER BURRILL:** Je comprends, mais je voulais vous  
2 demander parce que je pense que les gens sont très intéressés par l'utilisation de la  
3 banque de gazouillis et les renseignements qui sont communiqués au public.

4                   **Mme LIA SCANLAN:** Oui, c'est un outil disponible. Je ne m'en sers  
5 pas moi-même.

6                   **Me ROGER BURRILL:** Donc, si on revient à la chronologie des  
7 gazouillis, on voit à 11 h 32, le caporal Croteau envoie le premier gazouillis, et ensuite,  
8 huit heures plus tard, à 8 h 02, c'est le gazouillis suivant, c'est beaucoup de temps  
9 avant d'informer à nouveau le public sur ce qui se passait à Portapique, et je crois qu'à  
10 8 h 02, vous étiez, donc l'auteur de cette plainte :

11                                   « La GRC demeure sur la scène de Portapique. C'est  
12                                   une situation de tireur actif. Résidents de la zone,  
13                                   restez chez vous. »

14                   Donc, est-ce que vous pouvez nous expliquer pourquoi il y a eu un  
15 retard, un délai de huit heures avant d'émettre un autre gazouillis? Alors, est-ce que  
16 vous pouvez nous expliquer pourquoi?

17                   **Mme LIA SCANLAN:** Alors, moi, j'étais impliqué à partir de  
18 5 heures du matin ou un peu plus tard.

19                   **Me ROGER BURRILL:** Ce qui m'intéresse, c'est que vous nous  
20 avez dit que vous étiez sur appel pendant toute cette période. Est-ce que vous pouvez  
21 nous dire pourquoi vous n'avez pas pu être impliquée avant?

22                   **Mme LIA SCANLAN:** Non, je ne sais pas pourquoi.

23                   **Me ROGER BURRILL:** Donc, on passe maintenant au 18 avril.  
24 Alors, dites-nous... vous savez que le gendarme Croteau était sur appel à ce moment-  
25 là et que... je voulais donc bien comprendre, avant de parler de son rôle en lien avec  
26 vous, de la situation de la COVID. Est-ce que ça a eu un impact sur l'Unité des  
27 communications stratégiques?

28                   **Mme LIA SCANLAN:** Je sais que, comme j'allais le dire, parce que

1 la COVID, c'était au tout début de la COVID, c'était vraiment les débuts, et donc, nous,  
2 en tant que section, ils sont arrivés à la conclusion qu'il se peut qu'il y ait des membres  
3 qui peuvent tomber malades, donc il était question que l'on sache que si les personnes  
4 avant de quitter 15 jours auparavant, elles doivent avoir tout le matériel et pour rester  
5 en... c'est-à-dire pour.. il était question de prendre l'ordinateur, ils avaient la possibilité  
6 aussi de travailler à partir de leurs téléphones, de chez eux, donc ceux qui  
7 éventuellement sont devenus disponibles, ce sont eux qui avaient leurs ordinateurs  
8 avec eux. Donc, c'est un moyen de travail qui doit être disponible, bien sûr, pendant les  
9 fins de semaine.

10 **Me ROGER BURRILL:** Oui. Très bien. Passons maintenant à vos  
11 contacts, vos premiers contacts, contact initial avec le caporal Croteau.

12 Et je pense, Madame la registraire, juste pour des buts de... bien  
13 sûr, on parle du paragraphe 54 à 59 du document de base.

14 Paragraphe 54 qui parle de vous, que vous avez été contactée à  
15 6 heures du matin. Comment ça s'est passé, pas avec beaucoup de détails, mais  
16 qu'est-ce qui s'est passé?

17 **Mme LIA SCANLAN:** J'étais allongée sur mon lit un dimanche  
18 matin. J'ai un téléphone de travail, un téléphone personnel, ils sont sur ma table. Je  
19 pense que c'était avant... je pense c'était entre 5 heures et demie et 6 heures du matin,  
20 donc quand j'ai vu mon téléphone, j'ai trouvé deux appels manqués de madame  
21 Croteau avant que je ne me réveille.

22 **Me ROGER BURRILL:** Toute information qui vous était disponible,  
23 saviez-vous quelque chose au sujet de Portapique?

24 **Mme LIA SCANLAN:** Non, je ne savais rien du tout.

25 **Me ROGER BURRILL:** Très bien. Donc, vous avez appelé la  
26 caporale... le caporal Croteau et qu'est-ce que vous avez appris? Qu'est-ce que vous  
27 avez fait?

28 **Mme LIA SCANLAN:** Donc, j'ai tout de suite entrepris des contacts



1 avec elle, elle était au poste de commandement, donc elle m'a dit qu'elle s'en allait là-  
2 bas. J'ai dit : « D'accord. Qu'est-ce qui se passe? Qu'est-ce qu'il y a? » Je ne me  
3 souviens pas très bien de toute la conversation, mais je préfère me faire référence à  
4 mes notes qui parlaient de plusieurs victimes. J'ai compris que quelque chose s'est  
5 passé pendant la nuit, mais je ne pouvais pas connecter toutes les informations, et je  
6 pense qu'elle m'a parlé de cela.

7 **Me ROGER BURRILL:** J'imagine que l'étape suivante pour vous,  
8 c'est de faire ce que vous pouvez faire, c'est de... bien sûr, d'en savoir plus, de  
9 collecter plus d'informations.

10 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, tout à fait, bien sûr. Une fois que j'ai eu  
11 des informations, donc c'est...

12 **Me ROGER BURRILL:** Donc, le paragraphe 56 qui dit que :  
13 « Vers 7 h 20, confirmé qu'il y avait un tireur actif  
14 avec une grosse carabine, que plus de six personnes  
15 étaient décédées, étaient mortes. Il y avait une mise  
16 en place d'un contrôle de périmètre. »

17 Donc, je comprends que vous deviez entreprendre un certain degré  
18 de communication avec certaines personnes, et ça me surprend en termes de  
19 communications stratégiques, ça ne semblait pas d'être stratégique de passer par  
20 toutes ces personnes. Avez-vous des commentaires à ce sujet?

21 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, c'est exact. Mon premier appel était  
22 l'OST et ma compréhension, c'est qu'il y avait des équipes, donc je ne me souviens pas  
23 ce qu'il m'a dit, mais quand je lui ai parlé, mais c'est vrai que c'était beaucoup, mais en  
24 même temps, des fois c'était au CIC, donc ç'avait du sens pour moi que appeler l'OST,  
25 mais c'est vrai que...

26 **Me ROGER BURRILL:** Comment vous faites ça, en tant que  
27 directrice des Communications stratégiques, d'appeler Halliday et le sergent d'état-  
28 major MacCallum, c'est beaucoup de contacts pour vous pour pouvoir collecter de

1 l'information, en savoir plus de façon rapide, et comment on fait ça?

2 **Mme LIA SCANLAN:** Je pense que les solutions apportées à cela  
3 pour assurer que lorsque les commandants... s'assurer que les commandants des  
4 incidents critiques sont mobilisés et qu'ils font partie de l'appel et qu'ils soient informés  
5 aussi de l'appel.

6 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que ça aurait changé les choses  
7 pour vous lorsqu'il s'agit de collection d'informations, de collecter des informations?

8 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, ça fait des différences, et Jeff West était  
9 le premier, j'aurais commencé tout de suite à ce moment-là.

10 **Me ROGER BURRILL:** Qu'est-ce qu'il en est de personnes  
11 chargées des communications stratégiques qu'ils soient sur place avec le CIC?

12 **Mme LIA SCANLAN:** On a parlé de cela au fil des années, plus  
13 d'une fois, en particulier pour certaines incidences, certaines... à certains moments,  
14 ç'avait du sens, mais parfois les choses... c'est-à-dire pour que l'on... pour lesquelles  
15 on ne pouvait planifier, et donc, lorsqu'on est au courant, nous avons l'obligation,  
16 lorsqu'il y a protestation, nous devons fournir l'information au public dans une situation  
17 pareille. Je ne peux pas dire si je devais m'engager et que ce serait au poste de  
18 commandement, j'aurais été très... j'aurais vraiment appréhendé cela parce que...  
19 parce que pour ce qui est des membres civils, donc je pense que les... je vois de la  
20 valeur là-dedans, mais pour l'instant, par rapport à ce que je sais, il y a des risques  
21 associés à cela.

22 **Me ROGER BURRILL:** Oui, et vous parlez de risques personnels  
23 et au poste de commandement. Si vous prenez cet élément, c'est-à-dire que vous  
24 l'isolez des civils, est-ce que vous auriez des... est-ce que vous accepteriez qu'il y ait  
25 des personnes qui seront incorporées au niveau du CSCIC, des civils?

26 **Mme LIA SCANLAN:** Des civils? Oui, je vois ça, ça doit être... ça  
27 peut être une possibilité à explorer.

28 **Me ROGER BURRILL:** Donc, vous voulez dire que ça n'a pas été

1 exploré par la section des Communications stratégiques après les évènements?

2 **Mme LIA SCANLAN:** Je ne suis plus là, donc je ne peux pas parler  
3 de ça.

4 **Me ROGER BURRILL:** D'accord. Pour ce qui est de vos sources  
5 de contacts, encore une fois Rehill, Briers, West, Halliday, MacCallum, est-ce que ç'a  
6 causé un certain problème pour vous pour avoir des informations justement pour  
7 pouvoir réagir et intervenir?

8 **Mme LIA SCANLAN:** Il est question de... vous savez, on est dans  
9 sa chambre à coucher, on appelle les personnes, les gens que l'on appelle font mille et  
10 une choses à la fois, on fait plusieurs choses à la fois aussi, donc... ce n'est pas... ce  
11 n'est pas vraiment...

12 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que vous parlez de liaison avec le  
13 sergent d'état-major MacCallum

14 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, Jeff, Steve Halliday, donc il était  
15 question que je prenne contact avec Steve Halliday, c'était mon premier contact à  
16 7 h 20... 7 h 30.

17 **Me ROGER BURRILL:** Oui, mais je vous avais dit qu'il était...  
18 c'était MacCallum.

19 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, Steve avait indiqué qu'il était en train de  
20 déléguer cela à Ally.

21 **Me ROGER BURRILL:** Et vous vous souvenez avoir eu une  
22 discussion avec Addie MacCallum et cette conversation était au sujet de l'incident et  
23 qu'est-ce que ça pouvait... qu'est-ce que les Communications stratégiques pouvaient  
24 faire pour ça?

25 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

26 **Me ROGER BURRILL:** Excusez-moi, je ne voulais pas vous  
27 interrompre.

28 **Mme LIA SCANLAN:** Non, non, c'est correct.

1                   **Me ROGER BURRILL:** Parfait. Donc, la chose intéressante dans  
2 cette situation, c'est que nous savons à partir du matériel que nous avons que le  
3 sergent d'état-major MacCallum, à 9 h 42 est devenu opérationnel dans le sens où il a  
4 quitté le poste de commandement et est passé aux Opérations pour essayer de  
5 localiser l'auteur sur la route, ce qui semble, pour moi, problématique parce que vous  
6 avez perdu votre contact. Vous voyez ce que je veux dire? Donc, vous avez des  
7 commentaires à faire à ce sujet?

8                   **Mme LIA SCANLAN:** Non. En fait, oui. J'ai appris aussi par ce  
9 processus, lorsque j'étais en train de revoir les courriels et que ça disait... ça parlait de  
10 10 h 06, oui, c'est problématique parce que cette source d'informations, donc encore  
11 une fois dans une zone où il est question de pas mal d'améliorations à faire.

12                   **Me ROGER BURRILL:** Très bien. Passons maintenant au  
13 document de base au sujet de l'information très importante pour les Néo-Écossais au  
14 sujet de la réplique du véhicule de police, donc je pense que c'est un paragraphe  
15 important, Madame la registraire, qui parle du sergent d'état-major Halliday au sujet de  
16 cette situation, et le sergent d'état-major Halliday, dans son rapport après incident,  
17 avant 7 h 55, établit que le véhicule de l'auteur ne pouvait pas être à Portapique et qu'il  
18 y avait la possibilité que l'auteur était en fuite dans une réplique de véhicule de police.

19                   Ensuite, c'est mentionné que ça devait être communiqué au public  
20 et qu'il a parlé avec Lia Scanlan et le sergent d'état-major MacCallum à ce sujet. Et je  
21 vais passer au deuxième paragraphe maintenant, on voit qu'il y a un quatrième véhicule  
22 de police, et donc, il y a... il est question d'agir par rapport à la menace qu'il y a aux  
23 coups de feu. Donc :

24                                   « Nous sommes préoccupés qu'il y aurait des  
25 possibilités qu'il soit en fuite encore une fois, 28...  
26 donc ça devrait être communiqué, ça, à tous les  
27 membres de la division et nous devons le rendre  
28 public.. au public... »

1 La ligne est importante :

2 « J'ai parlé avec Lia Scanlan au sujet du contenu du  
3 message pour travailler avec elle. »

4 Avez-vous des commentaires sur ça? Avez-vous reçu des  
5 informations à 7 h 55 au sujet de 28-11 [sic] par le sergent d'état-major MacCallum?

6 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, j'étais au courant de cela pour cette...  
7 de cette possibilité de d'autres véhicules. Je n'ai pas reçu. Je ne me souviens pas que  
8 l'on m'a dit qu'il était question de le rendre public de suite. Ma compréhension à ce  
9 moment-là, c'était que le véhicule... que la police était en train de localiser encore une  
10 fois le véhicule, mais je n'étais pas au courant des possibilités. Je ne me souviens pas  
11 avoir reçu des directions opérationnelles pour publier sur le véhicule.

12 **Me ROGER BURRILL:** C'est pas seulement, il parle de l'existence  
13 d'une réplique de patrouille, mais on parle d'identificateur. Donc, juste pour votre  
14 réaction pour conclure cela.

15 **Mme LIA SCANLAN:** Non, dans ma note... dans mes notes, ceci  
16 n'est pas reflété, il n'est pas noté.

17 **Me ROGER BURRILL:** On garde en tête le fait que 20B11 [sic]  
18 aurait été un élément d'information. Si vous aviez reçu cette information à 7 h 55, tel  
19 que stipulé, tel que mentionné par Addie MacCallum, qu'est-ce que vous auriez fait si  
20 vous l'auriez reçu?

21 **Mme LIA SCANLAN:** Je ne me souviens pas l'avoir reçu, mais si  
22 je l'avais reçu, je sais qu'il y avait cette possibilité... beaucoup de possibilités, mais la  
23 conversation entre Bennet et moi, franchement, je ne me souviens même pas  
24 spécifiquement avoir eu une conversation, je me souviens d'avoir eu une conversation  
25 avec Addie.

26 **Me ROGER BURRILL:** Je pense qu'on va arriver à cela, mais je  
27 vais passer au paragraphe 62 par rapport à votre réaction à ce paragraphe. Le  
28 paragraphe 62, avec la citation du sergent d'état-major Steve Halliday à minuit 39.

1                   Merci, Madame la registraire.

2                   C'est plutôt minuit une heure 17 [sic]... 01:17 [sic], donc ça, c'est  
3 l'entretien avec la Commission des pertes massives. Et donc, on lui pose la question :  
4 « Qu'est-ce vous partagiez avec elle? », et donc, il dit :

5                               « Je partage... nous avons partagé les photos avec  
6 elle, elle avait une copie de la photo, et juste mes  
7 préoccupations sur comment ça allait être élaboré,  
8 vous savez, pour pas qu'il y ait plus de risques. Vous  
9 savez, qu'il ne va pas charger nos opérateurs de  
10 l'OST. »

11                   Donc, nous avons deux choses intéressantes dans cette citation,  
12 c'est qu'il vous a envoyé une photo, mais aussi qu'il y a eu une discussion au sujet de  
13 ce qu'il y a lieu de faire avec cette photo pour ne pas trop charger les opérateurs. Vous  
14 vous souvenez d'une conversation pareille avec le sergent d'état-major Halliday?

15                   **Mme LIA SCANLAN:** Je me souviens avoir eu une discussion  
16 avec lui, mais je ne me souviens pas qu'elle avait relation avec la publication de la  
17 photo. Je me souviens qu'il y avait une conversation au sujet de l'opération. Je ne  
18 prends pas la décision de publier ou de ne pas publier des photos. Si ça va surcharger  
19 les membres, je comprends les considérations, mais pour considérer ces choses, mais  
20 je sais qu'il y a pas mal d'autres choses qui devaient être prises en considération. Mais  
21 si je me souviens bien si j'étais informée, mais on ne me l'a pas dit à ce moment-là, on  
22 ne m'a pas demandé.

23                   **Me ROGER BURRILL:** Être au courant et être informé, c'est-à-dire  
24 être conscient et être informé, il y a une différence entre ça. Est-ce que ça a eu une  
25 incidence sur vos décisions par rapport à cette photo, par rapport aux informations  
26 concernant le véhicule?

27                   **Mme LIA SCANLAN:** Oui, bien sûr. Ç'a, du sens pour moi en  
28 termes de considération, donc ces considérations sont à ce moment-là... parce que

1 c'est vrai que parce que ce sont des opérations, mais ces défis d'opération, mais qui  
2 sont en relation avec ce qui a été pris en considération. Mais ce dont je me souviens,  
3 les tirs fratricides à ce moment-là, honnêtement, je ne savais pas que le suspect était  
4 dans le véhicule, que l'auteur était dans le... ou le tireur était dans le véhicule. Je n'ai  
5 jamais pris connaissance du BOLO, de l'avis de surveillance.

6 **Me ROGER BURRILL:** D'accord. Passons au paragraphe 64. Ce  
7 paragraphe est long par rapport à la connaissance de la... du directeur, c'est-à-dire la  
8 prise de... la connaissance de l'existence de la réplique du véhicule, et ça, c'est  
9 l'entretien de Addie MacCallum avec la Commission des pertes massives. Donc,  
10 MacCallum a dit qu'il a envoyé la photo de la réplique du véhicule, la photo de l'auteur  
11 et celle de Lisa Banfield, il a parlé de cette photo et de qui était avec Lia Scanlan et qu'il  
12 a parlé qu'il était question de parler du vocabulaire.

13 Donc, si vous voulez voir le paragraphe 63, c'est autour de 7 h 45  
14 du matin, donc il a dit qu'il avait eu cette conversation avec vous. Ensuite, on passe au  
15 paragraphe 64, juste pour isoler cette partie, donc...

16 On peut descendre cinq lignes?

17 Donc :

18 « J'ai reçu un appel de Lia, comme je l'ai dit, c'était  
19 avant 8 heures et elle m'a demandé si j'avais une  
20 photo du véhicule, et donc, je lui ai envoyée. Elle m'a  
21 demandé de lui envoyer la photo et j'ai dit... donc  
22 ensuite, il y a eu des discussions par rapport à ce que  
23 vous disiez, par rapport à regarder ce véhicule,  
24 'cherchez-le, et c'est ça le numéro à appeler, et  
25 appelez le 9-1-1', des discussions comme ça. »

26 Donc, l'impression que j'ai, c'est que le sergent d'état-major  
27 MacCallum, à 7 h 55, vous avait informée au sujet de la voiture et quel genre de  
28 vocabulaire il était question d'élaborer pour le gazouillis.

1                   **Mme LIA SCANLAN:** Oui, cette conversation, je m'en souviens, au  
2 sujet de l'auteur parce que c'était Addie qui m'a fournie le... qui m'en a dit sur le  
3 contexte de l'auteur, sur la photo, la personne qui était sur la photo, et aussi des  
4 informations sur le véhicule, mais encore une fois, il était pas question pour moi... c'est-  
5 à-dire on ne m'a pas dit de publier. J'aurais voulu avoir la photo, je voulais avoir la  
6 photo, bien sûr, pour la publier, et donc, j'allais demander justement pour l'avoir et  
7 j'attendais, bien sûr, le feu vert pour la publier.

8                   **Me ROGER BURRILL:** Le sergent d'état-major m'a laissé... m'a  
9 donné l'impression qu'il vous avait envoyé la photo.

10                  **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

11                  **Me ROGER BURRILL:** Et donc?

12                  **Mme LIA SCANLAN:** Et donc je n'ai pas le courriel avec la photo  
13 du véhicule, et donc, je ne l'ai jamais volée [sic], je ne suis pas en train de dire qu'il ne  
14 l'a pas fait.

15                  **Me ROGER BURRILL:** Aux paragraphes 67, 68 et... 67 et 68 qui  
16 dit que le sergent d'état-major MacCallum a envoyé un courriel à 8 h 02 avec la photo  
17 du suspect; en 68, il dit qu'il a envoyé une autre photo à 8 h 10, la deuxième photo,  
18 c'était celle du véhicule, donc je comprends qu'il semblerait que vous auriez reçu la  
19 photo du véhicule avant 10 heures. Avez-vous des commentaires à ce sujet?

20                  **Mme LIA SCANLAN:** [Non interprété]

21                  **Me ROGER BURRILL:** La voiture, c'est un élément important de  
22 renseignements parce que le public serait beaucoup intéressé dans 28B11. Si vous  
23 l'aviez à 8 h 10, pourquoi vous ne l'avez pas envoyée à 8 heures et quart?

24                  **Mme LIA SCANLAN:** Parce que j'étais après attendre la directive  
25 opérationnelle pour envoyer la photo.

26                  **Me ROGER BURRILL:** Alors, ça signifie quoi, ça?

27                  **Mme LIA SCANLAN:** Le commandant de l'incident sur les gens qui  
28 prenaient les décisions au niveau des opérations, alors, par exemple : « Publiez la



1 photo de l'auteur », ce n'est pas ma décision de quand publier la photo de l'auteur, ce  
2 sont eux qui sont sur le terrain, ce sont eux qui traitaient les renseignements et  
3 obtiennent la photo, ils me l'envoient et on doit l'envoyer. Et là, on travaille là-dessus. À  
4 ce stade-là, ma compréhension de la situation, c'est que la décision n'avait pas été  
5 prise du côté opérationnel pour... parce que ... puisque les commandants d'incidents  
6 considéraient toutes les possibilités mentionnées dans leurs déclarations.

7 **Me ROGER BURRILL:** Mais j'ai pas une notion des commandants  
8 opérationnels de ne pas l'envoyer. Je sens que vous avez présumé que vous deviez  
9 pas l'envoyer.

10 **Mme LIA SCANLAN:** Je ne présumais rien.

11 **Me ROGER BURRILL:** Mais ce que j'entends aujourd'hui, c'est que  
12 vous ne l'avez pas envoyée parce que vous n'aviez pas reçu une directive.

13 **Mme LIA SCANLAN:** On ne m'avait pas demandé d'envoyer la  
14 photo. Je n'ai pas été dirigée du côté opérationnel de l'incident en cas d'incident critique  
15 (inintelligible).

16 **Me ROGER BURRILL:** Mais ils vous ont pas dit de ne pas  
17 l'envoyer. Je veux déterminer pourquoi ç'a pas été envoyé et votre témoignage  
18 aujourd'hui c'est « parce qu'on ne nous pas dit... on ne m'a pas dit de l'envoyer ».

19 **Mme LIA SCANLAN:** Ma compréhension, c'est que la décision des  
20 commandants en cas d'incident de crise c'est que la photo n'a pas à être publiée  
21 puisqu'ils considéraient la sécurité des agents de police, le risque de tirs fratricides,  
22 c'est ce que je savais.

23 **Me ROGER BURRILL:** Et où est-ce que... où avez-vous eu cette  
24 compréhension, Madame la directrice Scanlan?

25 **Mme LIA SCANLAN:** Addie et Steve, les deux. Il y avait eu  
26 plusieurs discussions avec eux. C'est de là que j'ai eu... c'est de là que ça vient.

27 **Me ROGER BURRILL:** Alors, on va regarder vos notes  
28 personnelles, notamment je veux faire référence à la page 63 de vos notes

1 manuscrites, des choses que vous avez rédigées pendant que vous étiez impliquée  
2 dans cette question. Madame la registraire, nous a mis à l'écran la page 63 de vos  
3 manuscrites. Vous reconnaissez cela, Madame Scanlan? Et ça, c'est pendant que vous  
4 communiquez avec le commandement opérationnel :

5 « Parlé à Steve et j'ai demandé à parler à  
6 quelqu'un. »

7 C'est ce dont nous avons discuté, n'est-ce pas? Et en bas, le nom  
8 en bas, c'est Addie MacCallum et un numéro de téléphone caviardé, et nous avons  
9 également parlé de cela. Ensuite, la prochaine ligne :

10 « J'appelle Addie MacCallum à Bible Hill. Il y a une  
11 salle de pompiers de Great Village, le poste de  
12 commandement maintenant. »

13 Il y a un autre appel :

14 « Appel avec les Opérations criminelles avec Chris. »

15 Ça, c'est l'agent des Opérations criminelles?

16 **Mme LIA SCANLAN:** Ça, c'est Chris Leather.

17 **Me ROGER BURRILL:** Ça, c'est le monsieur que vous avez  
18 discuté dans la ligne (inintelligible) de commandement? Avez-vous eu une discussion  
19 avec Chris Leather en ce qui a trait à si on devait envoyer l'image de la voiture à ce  
20 stade-là?

21 **Mme LIA SCANLAN:** Non, pas du tout.

22 **Me ROGER BURRILL:** Pourquoi? Il me semble que c'est une  
23 décision importante, une décision pas facile, mais Chris Leather, il serait intéressé, je  
24 présume.

25 **Mme LIA SCANLAN:** À ce stade-là, parce que quand j'ai dit  
26 « Appelé Addie MacCallum », les renseignements que je recevais à ce stade-là étaient  
27 relatifs à une victime qui était sortie du bois, comment on avait obtenu une photo, les  
28 membres qui se rendaient sur les lieux, qui... établir le contexte de quand la photo était

1 prise, la photo que j'allais recevoir, il y allait avoir quelqu'un dans la photo qui n'était pas  
2 considéré le suspect. Cela était tout au sujet de l'auteur ou de l'auteur soupçonné. Je  
3 ne sais pas si c'était pendant cet appel-là ou un appel plus tard, mon appel à Chris  
4 Leather... au moment où j'ai rédigé ces notes, quand je parlais à Addie MacCallum, ma  
5 compréhension était encore que la décision (inintelligible), je ne veux pas parler au nom  
6 de ces personnes-là et ce qu'ils ont considéré, que ça n'allait pas à être publié au  
7 niveau public pour assurer la sécurité des agents de police et le risque de tirs  
8 fratricides.

9 **Me ROGER BURRILL:** Je vais quand même fermer la boucle ici.  
10 C'est important pour les Néo-Écossais.

11 **Mme LIA SCANLAN:** Absolument.

12 **Me ROGER BURRILL:** Votre compréhension de Steve et Addie,  
13 c'est comme vous avez discuté. Est-ce qu'il y a eu une discussion avec l'agent des  
14 opérations criminelles que si l'on devait ou on ne devait pas publier la photo à ce stade-  
15 là?

16 **Mme LIA SCANLAN:** Il n'y avait aucune discussion à cet égard.

17 **Me ROGER BURRILL:** D'accord. Avez-vous discuté quoi que ce  
18 soit avec l'agent des opérations criminelles au sujet du statut du véhicule?

19 **Mme LIA SCANLAN:** Non, j'ai pas parlé du véhicule du tout.  
20 L'intention de cet appel-là, bon, je n'étais pas certaine que l'agent des opérations  
21 criminelles... qu'on avait envoyé des tweets et je voulais lui faire savoir... faire savoir  
22 que c'est comme cela que nous communiquons et qu'on achemine les renseignements.

23 **Me ROGER BURRILL:** je vais revenir à vos notes manuscrites  
24 pour compléter cette page-là. Il y a un élément important pour lequel je veux un  
25 commentaire.

26 « Je lui ai expliqué, Chris, ce que j'ai besoin de faire  
27 maintenant pour envoyer les infos. »

28 Qu'est-ce que cela signifie?

1                   **Mme LIA SCANLAN:** Utiliser Twitter. Je fais ce que je dois faire  
2 pour envoyer les renseignements.

3                   **Me ROGER BURRILL:** Et à la suite de cela, il y a le mot « Jen ».   
4 Est-ce que ça, ça vous signifie quelque chose?

5                   **Mme LIA SCANLAN:** Qu'est-ce qui suit?

6                   **Me ROGER BURRILL:** Pouvez-vous descendre un peu?   
7 Est-ce que y'a des aperçus?

8                   **Mme LIA SCANLAN:** Non. Mon premier contact avec Jen Clarke,   
9 c'était à 8 h 07. Il se peut que j'ai essayé de... j'essayais d'appeler tout le monde sur   
10 l'équipe pour les réveiller.

11                   **Me ROGER BURRILL:** Je dois... on doit discuter de cela. Cela   
12 faisait partie de votre rôle aussi?

13                   **Mme LIA SCANLAN:** J'étais seule chez moi, alors, encore une fois   
14 Lisa Croteau s'était rendue sur les lieux, elle ne travaillait pas pour envoyer des   
15 renseignements au public. Dans les petites heures du matin, à 7 h 20, quand j'ai parlé à   
16 Steve, à 8 h 02, c'est une équipe d'une seule personne à ce stade-là, il y a juste moi-   
17 même, et j'essaye de rejoindre les membres de mon équipe sur leurs téléphones   
18 personnels et le téléphone professionnel, et entre parler aux autres gens et de faire   
19 comme... mon téléphone sonne, j'ai pris contact avec Regis Dudley aux alentours de   
20 7 heures et quart.

21                   **Me ROGER BURRILL:** À quel point est-ce que cela était efficace,   
22 Madame Scanlan?

23                   **Mme LIA SCANLAN:** Ah, non, ce n'est pas efficace, mais c'est la   
24 réalité.

25                   **Me ROGER BURRILL:** Je passe à autre chose avec le document   
26 fondamental le renseignement au niveau de l'auto patrouille est important, page 39,   
27 madame la registraire, du document fondamental, le paragraphe 74 indique que le   
28 sergent a indiqué dans ses notes manuscrites à 8 h 30 parler aux communications au

1 sujet des messages. Sergent d'état-major McCallum a indiqué (inintelligible) ajouter  
2 d'autres détails pour le communiqué à venir.

3 Avez-vous des commentaires au niveau des commandements?

4 Tout ce qui est rattaché à la publication de la photo, du visage du suspect. La voiture, il  
5 n'y avait rien au sujet de la voiture. J'ai confiance à dire cela, parce qu'à 8 h 35, j'ai doté  
6 la mission de Gene Alyssa d'essayer de trouver un lieu pour un point de presse. Je  
7 n'aurais pas donné de mission aux gens de mon équipe si j'avais des tâches en cours  
8 au sujet de la photo.

9 Avez-vous doté (inintelligible) pour la préparation d'un tweet au  
10 sujet de la voiture?

11 **Mme LIA SCANLAN** : Pas à ce stade-là.

12 **Me ROGER BURRILL** : Alors passons à ce domaine-là, c'est décrit  
13 au paragraphe 90 du Document Fondamental. C'est le sujet « Tweet au sujet de la  
14 réplique d'auto-patrouille préparée par l'équipe des communications stratégiques ». Au  
15 paragraphe 90, cela a été discuté avec la caporal Clarke hier. À 8 h 59, la caporal  
16 Jenna Clarke a envoyé un courriel à Lia Scanlan avec une mise à jour au sujet du  
17 véhicule de l'auteur. On parle de l'antenne 22(b), et marqué sur le PDSA. Est-ce que  
18 vous vous rappelez avoir reçu ce courriel?

19 **Mme LIA SCANLAN** : Je me rappelle pas avoir regardé.

20 **Me ROGER BURRILL** : Est-ce que vous vous rappelez du contenu  
21 et son sens?

22 **Mme LIA SCANLAN** : Oui. à 8 h 59, c'est près de 9 h 00.

23 **Me ROGER BURRILL** : Les renseignements en ce qui a trait au  
24 véhicule, vous les recevez à ce stade-là?

25 Et je vais vous poser des questions. Pourquoi vous ne l'avez pas  
26 distribué immédiatement au public?

27 **Mme LIA SCANLAN** : Ce que je peux vous dire, c'est qu'après 8 h  
28 35, quand j'avais donné une mission à Jenna au sujet du lieu de presse, à 8 h 39, c'est

1 le Surintendant Archie Thompson, surintendant pour Nord-Est Nova. J'ai une auto-  
2 patrouille de police confirmée. Je pensais que j'avais 28B111, mais j'avais l'identifiant.  
3 Alors à 8 h 59, c'était la confirmation. Dès là, nous pouvons confirmer qu'il est dans une  
4 auto-patrouille. Jusqu'à ce stade-là, c'était une possibilité pour moi.

5 **Me ROGER BURRILL** : Et qu'est-ce que cela vous signifiait, la  
6 communication de 8 h 39 d'Archie Thompson?

7 **Mme LIA SCANLAN** : J'ai décroché avec Archie à 8 h 39, et à 8 h  
8 42, je pense, j'ai accordé la mission à Jen. Je lui ai relié directement ce qu'Archie m'a  
9 dit, c'était finalement le mauvais identifiant. J'ai dit d'obtenir des renseignements au  
10 sujet de cette voiture. À 8 h 59, c'est ça la réaction à la mission que j'avais attribuée.

11 **Me ROGER BURRILL** : Ma question pour vous, donc, c'est étant  
12 donné que le DPO vous avait donné confirmation, pourquoi vous envoyez pas le Tweet  
13 immédiatement?

14 **Mme LIA SCANLAN** : Nous n'avions pas de renseignements à  
15 part... Je comprends votre question, mais à ce stade-là, c'est un appel. On nous  
16 confirmait que le suspect est dans une voiture policière et voilà l'identifiant. Nous  
17 sommes formés de ne pas tout simplement immédiatement envoyer. Nous sommes  
18 formés pour rejoindre les opérations. C'est la procédure d'approbation, pour assurer  
19 que c'est précis au niveau des opérations. Archie n'était pas le CIC. C'était pas le  
20 décideur. Il me donnait des renseignements significatifs, mais quand j'ai accordé la  
21 mission à Jen, rassemblez les renseignements, préparez un Tweet et allez l'approuver.

22 **Me ROGER BURRILL** : Vous pouvez apprécier que le temps  
23 découle. Mais comme nous savons, avec le recul, c'est un instant critique au niveau des  
24 événements des pertes massives. Je vous pose la question : étant donné le rôle de  
25 directrice, pourquoi vous n'avez juste pas cliqué « envoyer » à ce stade-là?

26 **Mme LIA SCANLAN** : Je n'ai pas cliqué envoyer parce que ce  
27 n'est pas... franchement, ce n'est pas notre formation d'envoyer immédiatement. Je  
28 suis même pas sûre si j'avais une photo. J'avais peut-être une photo à ce stade-là,

1 mais Jen a obtenu la photo de la voiture. Je ne me rappelle pas d'avoir vu une photo à  
2 ce stade-là. J'ai aucun souvenir de cela, franchement. Tout est mélangé. Est-ce que je  
3 l'ai vu au moment où Jen me l'a fournie? Est-ce que si ça m'avait été fourni à 8 h 10,  
4 j'aurais encore pas l'autorisation de le faire? C'est vraiment pas clair.

5 **Me ROGER BURRILL :** Parlons de la préparation du Tweet. Vous  
6 recevez le courriel de Jen Clarke, et là, au paragraphe 91, vous réagissez à 9 h 04. La  
7 réponse c'est : « Parfait. » Le prochain Tweet c'est lui et une photo. Après, « J'en veux  
8 une avec la voiture de police. Regardons ce que nous avons jusqu'à date. Mettez-les  
9 ensemble et là Tweet, Addie peut les approuver. »

10 Il semble que vous avez établi un ordre pour les Tweet, le suspect  
11 d'abord et ensuite la voiture?

12 **Mme LIA SCANLAN:** Je pense que le suspect aurait été connu à  
13 ce stade-là.

14 **Me ROGER BURRILL:** C'est ça ma préoccupation. Pourquoi est-  
15 ce qu'il y a un ordre à ce moment mené par le directeur? Le suspect et la voiture,  
16 pourquoi pas juste envoyer le tout au public?

17 **Mme LIA SCANLAN:** Je voulais juste les renseignements, parce  
18 que d'après moi, devant Twitter, c'était pour qu'elle sache que le suspect est parti.  
19 C'est pas pour imposer un ordre. Forcément, c'est le seul nouveau élément de  
20 renseignements que nous avons. Ensuite j'ai fait la voiture de police.

21 **Me ROGER BURRILL:** D'accord.

22 Paragraphe 92 indique qu'une deuxième ébauche d'un Tweet a été  
23 préparé par la Caporal Clarke avec une photo. Ç'a été acheminé vers Sergent d'état-  
24 major MacCullum pour son approbation, et il y avait du silence. Il était absent ou sur la  
25 route, 10-6. Ç'a été envoyé au Sergent d'état-major Halliday pour son approbation. Et  
26 au paragraphe 94, nous voyons que : « Steve, j'ai besoin d'une approbation  
27 immédiatement. Addie est parti 10-6. »

28 Et au paragraphe 95, à 9h49, la Caporal Clarke semble avoir reçu

1 l'approbation et avoir envoyé un courriel à Lia Scanlan. On doit en parler. Le courriel  
2 dit : « Approuvé par Steve Halliday. Tweet pour approbation immédiatement, s'il vous  
3 plait. Description 28B11. Il intervient à un autre incident. Le suspect est cabal. Le  
4 Tweet est approuvé. »

5 Je présume à ce stade-ci que toute l'hésitation au niveau des  
6 préoccupations opérationnelles que vous aviez et vous avez exprimé dans votre  
7 témoignage ont dissipé avec les mots « Le Tweet est approuvé » ?

8 Avez-vous autorisé l'envoi du Tweet à 9h49?

9 **Mme LIA SCANLAN:** Je n'ai pas vu ce courriel-là. Je n'ai pas vu  
10 le courriel.

11 **Me ROGER BURRILL:** Pouvez-vous, Madame la registraire,  
12 mettre le courriel à l'écran?

13 **Mme LIA SCANLAN:** Courriel 9h49, ah, désolée. Le jour même,  
14 est-ce que j'ai autorisé à 9h49? Non, parce que je n'avais pas vu le courriel. Désolée,  
15 j'avais mal compris.

16 **Me ROGER BURRILL:** Pourquoi est-ce que le directeur des  
17 communications stratégiques n'a pas vu le courriel?

18 **Mme LIA SCANLAN:** J'avais deux téléphones à l'oreille. Je  
19 faisais plusieurs choses en même temps. Je recevais plusieurs appels téléphoniques,  
20 mais mon responsable en commandement est devenu impliqué à 9h20, alors on fait un  
21 compte-rendu à l'équipe. Je lui fais un compte-rendu de tout ce qui se passe et des  
22 renseignements que j'avais jusqu'à date et on discutait comment nous allions  
23 communiquer. Elle et moi, nous avons décidé qu'on allait publier un communiqué de  
24 presse pour diriger tout le monde vers Twitter. Alors je raccroche avec elle. J'ai reçu  
25 un appel d'un autre membre, Regis, qui « surveille » les réseaux sociaux et le réseau  
26 des renseignements. Il m'a demandé quoi faire avec ça. La vraie réponse est que je  
27 n'étais pas devant mon ordinateur et je n'ai pas... quand j'ai dit « Addie peut approuver  
28 le Tweet » j'avais dit que je n'avais pas besoin de le voir, mais c'est clair que ce n'était



1 pas clair de façon explicite.

2 **Me ROGER BURRILL:** Il me semble comme si tout le processus  
3 et l'approbation obtenue à deux emplacements, au niveau opérationnel et là la  
4 directrice. Et là tout d'un coup, il y a un tweet de 9 h 49 qui s'en va dans le vide dans le  
5 bureau de la directrice. Avez-vous une explication pour cela ?

6 **Mme LIA SCANLAN:** Non. La seule explication est un manque de  
7 communication, c'est ça l'explication.

8 **Me ROGER BURRILL:** Je vais vous poser la question directement,  
9 avez-vous reçu une directive de quelqu'un dans l'autorité de retenir, de retarder l'envoi  
10 du tweet de cette photo-là ?

11 **Mme LIA SCANLAN:** Non, pas du tout.

12 **Me ROGER BURRILL:** À ce stade-là, peut-être que vous le savez,  
13 au point de vue opérationnel, les membres intervenaient à la résidence Fisher autour  
14 de... aux alentours de Glenholme. Ils pensaient que peut-être l'auteur serait rapidement  
15 porté en détention. Est-ce que cela avait une portée sur vos prises de décisions à ce  
16 stade-là ?

17 **Mme LIA SCANLAN:** C'est la première fois que j'ai su en fait, qu'ils  
18 étaient à cette résidence-là, à ce moment précis là.

19 **Me ROGER BURRILL:** En ce moment-là, après 9 h 49 quand c'est  
20 rentré, vous avez dit que vous avez parlé à votre responsable en commandement.  
21 Avez-vous parlé de quelqu'un des opérations criminelles ?

22 **Mme LIA SCANLAN:** J'ai appelé Chris Leather. De nouveau,  
23 j'ignore l'heure. Je me rappelle d'avoir parlé à Chris Leather, Archie m'a appelé et là j'ai  
24 donné une mission à Jen. Je me rappelle, après avoir donné la mission à Jen, c'est  
25 peut-être avant 9 h du matin, j'ai parlé au surintendant-chef Leather. Dans mes notes  
26 j'ai dit « j'ai appelé Chris Leather et j'ai dit la sécurité publique prime sur tout. » Alors  
27 c'est ça qui est dans mes notes. Alors ce que je voulais entendre par ça et ce que je  
28 communique à l'agent des opérations criminelles, c'est qu'on va publier des

1 renseignements et qu'il y a un certain risque associé à cela. Toutes les choses qui nous  
2 guident habituellement au niveau des politiques et des règlements est de publier les  
3 photos. Ce que je veux dire par « la sécurité publique prime sur tout », c'est qu'on  
4 oublie tout ça. Je lui faisais savoir tout ça. Oui.

5 **Me ROGER BURRILL:** La caporale Clarke nous a dit hier que le  
6 courriel vous a été envoyé et qu'elle l'avait fait à des fins d'approbations et qu'elle a  
7 attendu nerveusement la réponse. Est-ce que vous êtes d'accord avec elle que c'était  
8 un goulot d'étranglement ?

9 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, c'était un goulot d'étranglement. Elle  
10 m'a envoyé le courriel et je ne savais pas que ce courriel arrivait. C'est tout ce que je  
11 peux dire et je ne l'ai pas vu.

12 **Me ROGER BURRILL:** Comment est-ce qu'on peut améliorer ce  
13 processus, selon lequel la directrice a le dernier mot, mais qu'il faut atteindre la  
14 directrice ?

15 **Mme LIA SCANLAN:** Il faut élaborer les procédures  
16 opérationnelles normalisées lors d'un incident critique où les décisions sont prises  
17 d'avance et accorder entre les communications et le CIC de sorte que l'on puisse  
18 décider qui sera la dernière... qui aura le dernier mot. Que tout le monde... que tous les  
19 CIC et que tous les membres de l'équipe de communication le comprennent. Parce que  
20 dans le cas présent, c'est un domaine d'amélioration. Jen croyait que, pour des raisons  
21 fondées que je devrais le revoir et quand j'ai dit que Addie peut approuver, je croyais  
22 qu'elle allait le faire. Donc absolument, on... il faudrait faire ce changement. Donc que  
23 ce soit le CIC, la directrice ou les deux, mais il faut que ce soit éclairci.

24 **Me ROGER BURRILL:** La caporale Clarke a essayé de vous  
25 rejoindre entre 9 h 49 et l'émission du gazouillis. Elle n'a pas réussi et elle vous a  
26 envoyé le courriel à nouveau à 10 h 13 et 10 h 15. Est-ce que vous avez un  
27 commentaire là-dessus ?

28 **Mme LIA SCANLAN:** Je ne me souviens pas de ne pas avoir

1 répondu au téléphone quand j'étais... parce que j'avais deux téléphones à la main et  
2 que si un appel arrivait, je laisserais tomber l'appel existant, à moins que ce soit  
3 quelqu'un des opérations. Donc j'ai demandé une réunion de l'équipe à 10 h 10. Et lors  
4 de cette réunion, toute l'équipe était présente et le gazouillis a été publié à 10 h 17.

5 **Me ROGER BURRILL:** Et donc le gazouillis a été envoyé suite à  
6 votre approbation, n'est-ce pas ?

7 **Mme LIA SCANLAN:** Oui c'est ça, on l'aura lu, à moi, on me l'aura  
8 lu et ensuite... donc j'ai reçu le courriel à 9 h 49 et une autre fois et la réception du  
9 deuxième courriel est venue après la réunion.

10 **Me ROGER BURRILL:** Donc, et c'est ma dernière question, mais  
11 c'est un domaine important. Nous avons 28 minutes pendant lesquelles ce gazouillis a  
12 été approuvé, mais pas envoyé. Est-ce que vous voyez comment on pourrait améliorer  
13 ou réduire ce délai ?

14 **Mme LIA SCANLAN:** Il faut travailler sur les procédures  
15 opérationnelles normalisées.

16 **Me ROGER BURRILL:** Je suis arrivé presque à la fin de mes  
17 questions, Madame Scanlan, et je vais parler de quelque chose qui ne porte pas sur le  
18 18 et le 19 avril, mais sur les choses qui sont arrivées après, lors du communiqué de  
19 presse.

20 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Excusez-moi, Maître Burrill. Est-ce  
21 que ça va, Madame Scanlan ?

22 **Mme LIA SCANLAN:** J'ai juste besoin d'une seconde.

23 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que vous avez besoin de temps ?  
24 Est-ce qu'on prend une pause ?

25 **Mme LIA SCANLAN:** Non, je peux faire ceci.

26 **Me ROGER BURRILL:** J'ai presque terminé mes questions. Si  
27 vous avez besoin d'une minute, je vous l'accorde.

28 **Mme LIA SCANLAN:** Non ça va, on peut y aller. Sachez que si je

1   pouvais remonter dans le temps et faire disparaître ces minutes, je ferais n'importe  
2   quoi... Je veux que les gens le sachent, et on fera mieux à l'avenir. Ça va.

3                   **Me ROGER BURRILL:** J'ai presque terminé, Madame Scanlan.  
4   Merci de votre patience avec moi. Si j'ai bien compris votre rôle le 19 avril, après  
5   l'incident des pertes massives, comprenait donc des responsabilités en matière de  
6   conférences de presse. C'était donc une grosse responsabilité, une responsabilité très  
7   lourde des communications stratégiques, ce n'était pas quelque chose que vous aviez  
8   fait à cette échelle-là auparavant, vous et votre unité.

9                   **Mme LIA SCANLAN:** C'est exact.

10                  **Me ROGER BURRILL:** Donc parlons de cette conférence de  
11   presse qui a eu lieu le dimanche. La première, donc une décision a été prise par l'unité  
12   des communications stratégique, d'indiquer au public que le nombre de victimes était  
13   10 à l'époque, je pense, et après avoir lu les documents vous avez indiqué que cela  
14   avait été publié pour une bonne raison. Je vous suggère que c'était vrai à ce moment-  
15   là, que la GRC savait déjà que le nombre de victimes était beaucoup plus que cela,  
16   mais ce numéro a été publié. Est-ce que vous pouvez nous dire pourquoi le numéro  
17   « 10 » a été utilisé et pourquoi l'équipe de COMM stratégiques de la division H a décidé  
18   de l'utiliser ?

19                  **Mme LIA SCANLAN:** Donc toutes publications d'informations doit  
20   passer par l'équipe d'enquête et il y avait d'autres aussi qui ont donné un rapport d'un  
21   Campbell un surintendant en chef, M. Leather, mais il y avait de bonnes raisons  
22   opérationnelles, semble-t-il, ou selon... à ma récollection, on découvrait encore de  
23   nouvelles scènes et on n'avait aucune idée... je déteste dire ça, mais, que le compte a  
24   augmenté. Et les circonstances dans lesquelles nos membres intervenaient et  
25   découvraient des scènes. Je n'étais pas à l'aise. Je me souviens d'avoir entendu quand  
26   le compte augmentait et a été réduit en fait, et je leur ai dit : « Il faut... » Je me suis  
27   fâchée et je leur ai dit : « Il faut décider d'un chiffre. » Je trouvais ça tellement horrible.  
28   Mais quand on fait une conférence de presse, on doit quand même, à un certain

1 moment avant la conférence, il faut établir les notes comme tel. Et donc on va les figer  
2 et on va donc s'engager pour une stratégie médiatique. On va donner une conférence  
3 de presse, on va donner une autre mise à jour le lendemain. Cette décision avait été  
4 prise. Et je crois que c'est Leather qui avait indiqué que ça allait être plus, mais qu'on  
5 ne savait pas... mais qu'on n'avait pas découvert toutes les scènes, afin d'arriver à un  
6 chiffre précis. Mais je ne peux pas en dire plus.

7 **Me ROGER BURRILL:** Lors de cette conférence de presse et une  
8 autre conférence de presse, on a pris la décision de ne pas publier les noms des  
9 victimes et je crois que les gens aujourd'hui veulent toujours savoir... recevoir les  
10 renseignements le plus rapidement possible. Donc cette décision a été prise, de ne pas  
11 publier les noms, a retardé l'arrivée des renseignements. Peut-être qu'elle a causé de la  
12 consternation chez les familles, mais j'aimerais savoir pourquoi on a choisi de ne pas  
13 publier ces noms lors de ces deux conférences de presse.

14 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, je peux vous en parler. Bon, la police, la  
15 GRC, ne publie pas les noms des victimes dans un cas comme celui-ci. Il y a plusieurs  
16 facteurs qui sont considérés en ce qui concerne les avis donnés aux proches, et  
17 généralement ce serait... on croit que ce serait aux familles, normalement, de décider. Il  
18 y a des membres des proches, ils ne peuvent pas allumer la télévision pour entendre la  
19 nouvelle que leur proche a été tué. Ce n'est pas notre rôle, et je ne crois pas... peut-  
20 être que les gens croient qu'ils ont le droit de le savoir. J'ai été critiquée dans les  
21 médias à ce sujet, mais c'est une question de confidentialité. Et si les familles  
22 choisissent de le faire, on a un membre qui est en lien avec eux, et il y a aussi la *Loi sur*  
23 *la vie privée*. Ce n'est pas quelque chose qui fait partie de nos procédures normales. Et  
24 le 19 ou le 20, l'idée même de le faire me dérange. On n'avait même pas encore  
25 identifié les gens. Il y va du respect.

26 **Me ROGER BURRILL:** Je vous ai posé toutes les questions que  
27 j'avais envie de vous poser, maintenant le processus est le suivant, c'est que nous  
28 allons prendre une pause et il y aura une réunion entre les participants et les autres

1 avocats pour voir s'il y aura d'autres questions. Donc je vais demander la pause en ce  
2 moment, ce serait peut-être bon pour moi et pour vous. Et puis on reviendra selon le  
3 gré des Commissaires.

4 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Nous prendrons une pause. Maître  
5 Burrill va se réunir avec les avocats des participants pour voir, déterminer les autres  
6 questions qui seront à vous poser. Donc on va prendre une pause, l'avocat... les  
7 avocats vont collaborer, on va proposer 20 minutes, mais si vous en avez besoin de  
8 plus, on pourra vous l'accorder.

9 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Donc les procédures sont  
10 en pause et reprendront...

11 --- Upon breaking at 11:22 a.m./L'audience est en pause à 11 h 22

12 --- Upon resuming at 12:00 p.m./L'audience est reprise à 12 h

13 **(Aucune traduction jusqu'à 12:01:23)**

14 **Me ROGER BURRILL:** ...je comprends que Me McCulloch et ce  
15 sera ensuite Me Russell et ensuite Me MacDonald. Proposent de poser des questions  
16 au témoin. Il faudra que le témoin revienne.

17 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Maître Burrill. Alors merci  
18 encore une fois, Madame Scanlan. Je peux vous signaler que trois avocats qui  
19 représentent certains autres des participants vont vous poser des questions, dans  
20 l'ordre. Et ils vont vous expliquer les clients qu'ils représentent. Alors Maître McCulloch,  
21 c'est à vous. C'est vous premièrement. Maître McCulloch.

22 **---CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SANDRA McCULLOCH :**

23 **Me SANDRA McCULLOCH:** Madame Scanlan, je m'appelle  
24 Sandra McCulloch, je suis avec Patterson Law. Nous représentons, la majorité des  
25 participants et les personnes les plus affectées. Les familles des victimes décédées et  
26 les victimes survivantes. J'ai une série de questions pour vous. Je voudrais commencer  
27 en vous parlant de l'époque avant les médias sociaux. Et en voyant vos documents,  
28 avant les médias sociaux, les communications étaient envoyées aux médias, n'est-ce

1 pas ? Traditionnels.

2 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

3 **Me SANDRA McCULLOCH:** Et avant d'entrer dans l'ère des  
4 communications électroniques, c'était envoyé par télécopie, n'est-ce pas ?

5 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

6 **Me SANDRA McCULLOCH:** Donc vous envoyez cela par  
7 télécopieur et ça sortait par... comme en... sur papier.

8 **Mme LIA SCANLAN:** Oui. Et c'est devenu ensuite des messages  
9 par courriels. Et ça, c'était peut-être à la même époque des télécopieurs, c'était un peu  
10 avant moi

11 **Me SANDRA McCULLOCH:** Oui, donc il y avait peut-être une  
12 transition... la transition s'effectuait entre les différents modes vers les médias sociaux,  
13 à cette époque-là. Et le courriel est donc, est une avancée, selon moi par rapport au  
14 télécopieur, parce que ça élimine le retard et le papier et tout ça.

15 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, je pense que oui.

16 **Me SANDRA McCULLOCH:** Et aussi, ça élimine la nécessité  
17 pour... de ressaisir le texte du côté du récipiendaire. Donc... du destinataire. Donc cette  
18 liste d'envoi courriel, que vous utilisez encore aujourd'hui, et que vous utilisiez ce jour-  
19 là... ces jours-là, le 18, le 19 avril. Ces courriels, est-ce qu'ils sont automatisés ? Est-ce  
20 que, vous n'avez pas une liste de 100 courriels que vous allez saisir à chaque fois.

21 **Mme LIA SCANLAN:** Non, c'est une liste d'envoi. C'est un groupe.  
22 On n'a pas à toujours ressaisir les adresses.

23 **Me SANDRA McCULLOCH:** Oui, et ça donc, vous n'avez qu'à  
24 indiquer le groupe et ça va envoyer le message à tous les courriels. Et ça pourrait être  
25 n'importe qui, n'est-ce pas ?

26 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

27 **Me SANDRA McCULLOCH:** Donc par exemple les médias ?

28 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

1 **Me SANDRA McCULLOCH:** Et le grand public.

2 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

3 **Me SANDRA McCULLOCH:** Et donc, et en ce qui concerne le  
4 contenu, il faudrait travailler un peu pour convertir un gazouillis en courriel, mais  
5 généralement, est-ce que vous dédoublez le contenu ?

6 **Mme LIA SCANLAN:** Généralement, oui.

7 **Me SANDRA McCULLOCH:** Donc il est important que les  
8 messages soient cohérents.

9 **Mme LIA SCANLAN:** C'est ça, mais je le vois aussi comme un  
10 dossier formel.

11 **Me SANDRA McCULLOCH:** Comme quoi... en quoi, un dossier  
12 formel ?

13 **Mme LIA SCANLAN:** Parce que nous publions tous nos  
14 communiqués de presse sur notre site externe et donc une fois le communiqué de  
15 presse envoyé, il va exister jusqu'à ce qu'il soit retiré du site externe.

16 **Me SANDRA McCULLOCH:** Est-ce que je peux donc conclure qu'il  
17 n'y a pas beaucoup de travail pour maintenir ce groupe d'envoi ?

18 **Mme LIA SCANLAN:** Non, maintenir le groupe, non.

19 **Me SANDRA McCULLOCH:** Donc vous continuez à maintenir ce  
20 groupe d'envoi. Donc ça veut dire que les gens qui sont sur la liste vont s'attendre à ce  
21 que vous continuiez à l'utiliser.

22 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, ils s'attendent à recevoir des  
23 communiqués de presse de la part de la GRC, oui.

24 **Me SANDRA McCULLOCH:** Est-ce qu'on peut aussi dire que les  
25 gens qui sont sur la liste s'attendraient à recevoir des renseignements par cette voie ?

26 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, on pourrait s'attendre à le faire, mais  
27 depuis 2011, on envoie les renseignements par gazouillis, et ensuite, on va... parfois on  
28 va publier un communiqué de presse et parfois non.



1                   **Me SANDRA McCULLOCH:** Je ne sais pas s'il y a eu une  
2 sensibilisation du public en ce qui concerne la transition vers les médias sociaux, est-ce  
3 que vous avez donc donné cette éducation au public.

4                   **Mme LIA SCANLAN:** Cette sensibilisation aura été donnée aux  
5 médias traditionnels. Quand on s'est lancé sur les médias sociaux on a donné...  
6 envoyé un communiqué de presse indiquant qu'on allait effectuer la transition vers  
7 Facebook et Twitter. Donc « Commencez à nous suivre sur ces plateformes-là. » Mais  
8 pour ce qui est du grand public, il continuait à recevoir les informations par les  
9 nouvelles.

10                  **Me SANDRA McCULLOCH:** Donc ce bulletin d'information était  
11 envoyé aux médias pour indiquer que la transition s'effectuait. Mais cela n'a pas été  
12 envoyé au grand public.

13                  **Mme LIA SCANLAN:** Mais on n'a pas accès à toute la population,  
14 donc on doit compter sur les médias ou les médias sociaux pour communiquer avec le  
15 public, oui.

16                  **Me SANDRA McCULLOCH:** Donc pour donner suite, si... est-ce  
17 que l'on peut dire qu'il y avait une attente ou un espoir du moins, de la part du public,  
18 que ce message serait transmis au grand public par les médias, par le biais des  
19 médias ?

20                  **Mme LIA SCANLAN:** Oui, 100 %.

21                  **Me SANDRA McCULLOCH:** Un peu plus sur le courriel. Selon ce  
22 que vous avez dit à la Commission des pertes massives, vous pouvez me corriger si j'ai  
23 tort, mais j'ai l'impression que vous ne trouvez plus la liste d'envoi courriel très utile  
24 aujourd'hui. C'est parce que vous trouvez que les médias sociaux sont suivis par les  
25 médias traditionnels et donc envoyer un courriel, c'est comme redondant.

26                  **Mme LIA SCANLAN:** Oui. Et dans certains cas, quand on essaie  
27 de réduire ce que les gens pensent, ou réduire la charge de travail, et bien c'est un  
28 processus qui pourrait être éliminé.

1                   **Me SANDRA McCULLOCH:** Est-ce que j'ai bien compris qu'il n'y a  
2 pas d'obligation de la part des médias de faire quoi que ce soit avec les  
3 renseignements qui leur sont communiqués par la GRC ? Que ce soit par gazouillis, par  
4 liste de courriels, liste d'envoi, ou quoi que ce soit. Que les... il y a l'attente que les  
5 médias vont faire ce que les médias font généralement.

6                   **Mme LIA SCANLAN:** C'est notre façon de rejoindre les citoyens de  
7 la Nouvelle-Écosse.

8                   **Me SANDRA McCULLOCH:** Suite à vos entretiens avec Me Burrill  
9 ce matin, vous serez d'accord avec moi n'est-ce pas, que peu importe le nombre de  
10 suivants des médias, des comptes de médias sociaux, vous savez que vous n'allez pas  
11 rejoindre tous les citoyens de la province par ce biais-là. Vous n'allez pas rejoindre  
12 quelqu'un comme Me Burrill, qui n'utilise pas les médias sociaux.

13                   **Mme LIA SCANLAN:** C'est exact.

14                   **Me SANDRA McCULLOCH:** Et la caporale Clarke et aussi la  
15 surintendante Rodier ont dit eux aussi qu'elles n'utilisent pas les médias sociaux. Donc  
16 vous ne pourriez pas les rejoindre. Donc vous êtes sûre qu'il y a d'autres personnes  
17 que vous ne pourriez pas rejoindre par ce biais-là. Et peu importe qui est sur les médias  
18 sociaux, on ne peut pas savoir qui est actif sur les médias sociaux à chaque moment.

19                   **Mme LIA SCANLAN:** C'est exact.

20                   **Me SANDRA McCULLOCH:** Et également, il y a des individus qui  
21 vont parfois se débrancher des réseaux sociaux afin de prendre une petite pause des  
22 réseaux sociaux.

23                   **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

24                   **Me SANDRA McCULLOCH:** Alors il y a des créneaux où les gens  
25 n'accèdent pas aux renseignements que la GRC achemine via les réseaux sociaux.

26                   **Mme LIA SCANLAN:** Absolument.

27                   **Me SANDRA McCULLOCH:** Et serait-il juste de dire qu'il serait  
28 approprié de présumer qu'il y a des moments où c'est plus susceptible de se passer,

1 notamment les fins de semaine ?

2 **Mme LIA SCANLAN:** M'mm... je ne connais pas les tendances.

3 Voulez-vous dire... d'après ce que je comprends, les gens sur les fins de semaine, les  
4 gens ont tendance à être davantage sur les réseaux sociaux. Mais je ne suis pas une  
5 experte en matière de réseaux sociaux et je ne peux pas vous parler des tendances.

6 **Me SANDRA McCULLOCH:** Madame Scanlan, ayant passé en  
7 revue vos matériaux et d'autres documents dans le dossier, il me semble qu'il y a un  
8 risque associé à l'utilisation des réseaux sociaux, puisque le public peut interagir avec  
9 vos publications. Il y a un risque de désinformation qui soit répandu par le public. Par  
10 exemple, disons que la GRC publie quelque chose au sujet d'un suspect en cavale,  
11 n'importe qui pourrait sauter sur la publication, je dis « Ah j'ai vu le suspect là et là... »  
12 Et peu importe s'ils ont raison ou non.

13 **Mme LIA SCANLAN:** Twitter, c'est un outil interactif. En toute  
14 franchise, je pense qu'on peut faire cela via Twitter. Facebook on peut. En fait, il y a  
15 deux ans avant 2020, il y avait beaucoup de haine et de propos haineux sur la page  
16 Facebook, de personnes qui n'étaient pas d'accord, parce que c'est censé être une voie  
17 de communication à deux sens, qu'on ne peut pas juste publier le commentaire  
18 quelconque, Facebook ne le permet pas. Alors il a fallu interdire la plupart des mots  
19 dans la langue anglaise, pour empêcher des propos négatifs et des propos haineux, au  
20 sujet de personnes portées disparues. Nous avons ajusté cela sur Facebook. Ensuite  
21 Twitter, je sais que les gens avaient des interactions avec nous, mais je ne sais pas ce  
22 à quoi ça ressemblait.

23 **Me SANDRA McCULLOCH:** Alors si je vous comprends bien, les  
24 gens peuvent interagir, ils peuvent publier un commentaire sur une publication  
25 Facebook. Il y a des filtres quand même qui éliminent certains mots au niveau des  
26 propos haineux et ainsi de suite. Alors j'utiliserai un mot que vous avez identifié comme  
27 étant inacceptable, mon commentaire ne serait pas permis. Moi je vais le voir, tout le  
28 monde à la GRC va le voir, tout le monde dans la section va le voir, qui a accès à la

1 page va le voir, mais le public ne va pas le voir. Au niveau de désinformation innocente,  
2 quelqu'un qui pense qu'il voit... qu'ils ont observé le suspect au large et dit : « Ah, j'ai  
3 vu... et il publie et ils disent : « Ah, j'ai vu le suspect à un endroit donné. » Même si le  
4 renseignement est faux, ça pourrait être publié.

5 **Mme LIA SCANLAN:** En fait, je suis une des personnes dont vous  
6 parliez auparavant. Moi, je n'utilise pas Twitter moi-même, parce que j'ai une équipe de  
7 gens avec beaucoup de bonnes compétences. D'habitude les gens qui font les tweets  
8 ce n'est pas moi. Je ne sais pas si on peut faire un commentaire sur Twitter, mais je  
9 peux vous dire... je peux vous dire ceci, certainement je pourrais écrire à RCMP NS :  
10 « Je vois tel et tel sur « X » coins, carrefour de rue. » Il peut nous envoyer des tweets,  
11 mais je ne suis pas sûre qu'il peut faire des commentaires sur les publications précis.

12 **Me SANDRA McCULLOCH:** Moi je m'y connais plus en Facebook  
13 que Twitter.

14 **Mme LIA SCANLAN:** Moi aussi.

15 **Me SANDRA McCULLOCH:** Mais sans... si c'est un commentaire  
16 associé, attaché à une publication de Twitter, à Facebook ou le réenvoi d'un tweet sur  
17 Twitter, la désinformation peut se produire.

18 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, absolument.

19 **Me SANDRA McCULLOCH:** Et d'après ce que je comprends, le  
20 19 avril il y avait au moins un incident de cela, où quelqu'un a publié un article rattaché  
21 à un tireur actif de 2013, qui avait présenté le mot « Portapique » et c'est une forme de  
22 mésinformation que la GRC a dû suivre.

23 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, Regis a corrigé cela. Elle a vu cela  
24 immédiatement, elle l'a corrigé immédiatement.

25 **Me SANDRA McCULLOCH:** Alors le genre de risque de  
26 désinformation dont nous parlons maintenant, cela n'existe pas avec un communiqué  
27 de presse que vous rédigez du début à la fin et que vous envoyez via courriel.

28 **Mme LIA SCANLAN:** Non, on atténue le risque du mieux que

1 nous pouvons. Et pas depuis 11 ans, 12 ans, notre utilisation... Depuis 11 ans, le risque  
2 n'a pas été plus désavantageux que les avantages. Sur le communiqué de presse, oui,  
3 c'est vrai il n'y a personne qui va commenter sur le courriel, mais qu'est-ce qui se  
4 passe, c'est les journalistes, les bureaux de presse et le transforment dans le produit  
5 dont ils ont besoin et les gens ont l'occasion de laisser les commentaires sur leur page  
6 web.

7 **Me SANDRA McCULLOCH:** Ce n'est pas quelque chose que vous  
8 communiquez directement ?

9 **Mme LIA SCANLAN:** Non, ce n'est pas attaché.

10 **Me SANDRA McCULLOCH:** Alors quand je dis « vous », je veux  
11 dire la GRC. Madame Scanlan, je veux vous poser quelques questions au sujet du  
12 contenu des messages envoyés le 19 avril. Je veux, je cherche à clarifier quelque  
13 chose. Quand vous parliez avec Me Burrill plus tôt, au niveau de la question de  
14 l'autorité, qui est responsable de l'envoi de quel message. Voici ma question pour vous,  
15 peu importe, qui dispose de l'autorité de rédiger, cliquer « envoyer » sur une publication  
16 sur Facebook ou un tweet, en tant que directrice des communications stratégiques,  
17 c'est que vous êtes l'autorité ultime, peu importe qui envoie le message, vous êtes  
18 responsable, vous devez répondre du contenu des messages. Et ça aurait été vrai en  
19 avril 2020.

20 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

21 **Me SANDRA McCULLOCH:** Et pour reprendre un autre point que  
22 Me Burrill a discuté ce matin, c'était dans le contexte de la caporale Clarke et le fait  
23 qu'elle cherche l'approbation sur le plan... en ce qui a trait à une publication  
24 particulière, c'était mon impression que vous ne pensez pas que ce soit inapproprié que  
25 la caporale Clarke ou tout autre membre de vous cherchait l'approbation finale avant de  
26 l'envoyer.

27 **Mme LIA SCANLAN:** Étant donné la gravité des renseignements  
28 qu'elle allait publier, j'étais au courant de toutes les considérations, je peux voir

1 pourquoi elle aurait voulu.

2 **Me SANDRA McCULLOCH:** Ce que j'ai retenu de vos propos ce  
3 matin, c'est qu'une approbation de cette nature, il semblerait que c'était au cas par cas,  
4 y'a pas de politique écrite.

5 **Mme LIA SCANLAN:** C'est ça. C'est correct.

6 **Me SANDRA McCULLOCH:** (Inintelligible) indiquer quand un  
7 niveau supplémentaire d'approbation est exigé. Là, c'est une directive qui vient de vous  
8 sur un incident ou une communication particulière.

9 **Mme LIA SCANLAN:** Je ne suis pas impliquée dans tout, mais  
10 quelque chose de significatif lors d'un incident comme ça, oui.

11 **Me SANDRA McCULLOCH:** À part entendre parler de vous  
12 directement, je veux voir ceci avant que ce soit publié, c'est comme ça qu'on a décrit  
13 cet exemple-là auparavant, comment est-ce que les membres de la section des  
14 Communications stratégiques, quand est-ce qu'ils doivent savoir quand ils ont besoin  
15 d'une approbation supplémentaire ou non?

16 **Mme LIA SCANLAN:** Et même dans ce cas-ci, c'est un bon  
17 exemple. Vous allez voir dans l'une des divulgations qu'ils ont fournies la chronologie  
18 des tweets, qui les a envoyés et qui les a approuvés. Par exemple, j'ai approuvé un  
19 tweet de Regis, on l'a approuvé parce que nous travaillions sur le tweet ensemble.

20 Voulez-vous dire dans les opérations quotidiennes?

21 **Me SANDRA McCULLOCH:** [Non interprété]

22 **Mme LIA SCANLAN:** D'accord. C'est rattaché aux événements,  
23 alors les attachés, les agents de communication ou les conseillers en communication,  
24 c'est que les (inintelligible) revient au superviseur sur le terrain, il approuve pour trois  
25 choses, il y a trois volets : la sécurité des agents de police et la sécurité du public, et  
26 est-ce que cela pourrait compromettre une enquête, et s'il n'y a pas de risques, tout le  
27 monde sait que ça va de cliquer et envoyer. Par contre, il y a des circonstances,  
28 certainement à plusieurs temps au cours de la semaine en fonction des opérations,

1 bon, on n'a pas vu cela auparavant, je dois parler à quelqu'un à ce sujet et il reviendra  
2 vers moi-même ou le responsable de commandement Cindy Bayers, et finalement c'est  
3 une question de jugement. Oui.

4 **Me SANDRA McCULLOCH:** Nous sommes constamment en train  
5 d'évaluer. Alors, il n'y a pas de politique rédigée pour vous aider à faire ces jugements-  
6 là, à poser ces jugements-là.

7 **Mme LIA SCANLAN:** Pas au niveau des incidents critiques, non.  
8 En ce moment, il n'y en avait pas en avril 2020, il n'y avait pas en avril 2020, et ce qui  
9 existe maintenant, je ne peux pas vous indiquer précisément. J'étais confuse qu'on soit  
10 rappelés avec les incidents en cas d'incidents... les commandants en cas d'incidents  
11 critiques.

12 **Me SANDRA McCULLOCH:** Est-ce que y'a des discussions pour  
13 des projets à l'avenir de créer une politique pour aider avec le jugement?

14 **Mme LIA SCANLAN:** Oui. Entre la section des communications  
15 stratégiques, le directeur et les commandants en cas d'incidents critiques, il y a des  
16 réunions trimestrielles, on fait du travail précisément à cet effet. Je peux vous dire à  
17 cent pour cent que cela se produit, mais je ne peux pas indiquer précisément qu'est-ce  
18 qui se passe.

19 **Me SANDRA McCULLOCH:** Madame Scanlan, Me Burrill a passé  
20 en examen le tweet que la caporale Clarke préparait, celui-là au sujet de l'auto-  
21 patrouille. J'ai une autre question à ce sujet et ça renchérit nos propos de justement  
22 que la caporale Clarke, elle sentait qu'elle avait besoin d'une approbation finale avant  
23 de cliquer « Envoyer » sur ce message-là. Elle ne pouvait pas obtenir l'autorité de vous.  
24 Est-ce qu'elle aurait pu contacter quelqu'un d'autre entre le moment où elle a demandé  
25 l'approbation et le moment où elle a reçu l'approbation? Est-ce qu'elle aurait pu  
26 rejoindre quelqu'un d'autre à part vous?

27 **Mme LIA SCANLAN:** Mon responsable en second.

28 **Me SANDRA McCULLOCH:** Et est-ce que vous vous sentez

1 satisfaite que le responsable en second – et votre responsable en second, Cindy  
2 Bayers –, est-ce que... êtes-vous satisfaite que madame Bayers et la caporale Clarke  
3 devraient savoir que si vous ne pouvez pas... on ne peut pas accéder à vous pour  
4 l'approbation, qu'entre les deux elles pourraient déterminer cette approbation-là?

5 **Mme LIA SCANLAN:** Je pensais que je l'étais, mais après avoir  
6 remis des pièces de ce matin-là ensemble, ce n'est pas le cas.

7 **Me SANDRA McCULLOCH:** Madame la registraire, si on pourrait,  
8 s'il vous plaît, mettre à l'écran le document fondamental sur les communications  
9 publiques.

10 Le même que vous avez passé en examen... passé en revue avec  
11 Me Burrill ce matin, Madame Scanlan. Comme j'ai indiqué, je vous pose des questions  
12 au sujet du contenu des messages qui ont été envoyés, c'est dans l'esprit, comme vous  
13 avez indiqué, comme directrice, vous avez la responsabilité ultime. Je sais que vous ne  
14 les avez pas rédigés, ces messages-là, ou même... ou vous avez même pas vu ces  
15 messages-là avant qu'il soient envoyés, mes questions sont dans l'esprit de votre rôle  
16 en tant que directrice.

17 Et Madame la registraire, à la page 17 du fichier PDF, la page 16  
18 du document fondamental.

19 Au numéro 7, Madame Scanlan, c'est un dédoublement du tweet  
20 qui a été envoyé de la caporale Clarke. La caporale Clarke hier a dit hier qu'elle a pris  
21 note de deux éléments de la réplique de l'auto-patrouille de l'auteur, notamment le  
22 pare-chocs poussoir devant le véhicule et l'antenne fouet par-derrière... derrière le  
23 véhicule. On a fait mention d'aucun de ces mentions, de ces objets-là dans le tweet qui  
24 décrit la réplique de l'auto-patrouille de l'auteur.

25 Ma question pour vous est du point de vue de la directrice, sentez-  
26 vous que ces marques de distinction auraient dû être incluses dans le tweet à l'intention  
27 du public?

28 **Mme LIA SCANLAN:** Mm. Jen avait indiqué qu'elle était au



1 courant du pare-chocs poussoir, c'est ce que j'ai pu comprendre. Elle... c'est ça que je  
2 comprends qu'elle était au courant. Moi, ma position a toujours été de mettre les  
3 renseignements dans le tweet qui va offrir des renseignements au public. Bon. Si c'est  
4 des facteurs qui arrivent à distinguer le véhicule, mm... j'étais pas au courant de cela.

5 **Me SANDRA McCULLOCH:** Alors, votre réponse, est-ce que je  
6 dois comprendre, si vous aviez à rédiger le tweet, vous auriez cru que ça aurait été une  
7 des considérations dans l'inclusion?

8 **Mme LIA SCANLAN:** Certainement « *deemed* » d'être considéré.  
9 Je ne suis pas un membre, alors je me rappelle avoir appris à partir de ces entretiens  
10 c'était quoi une antenne fouet, on me l'a expliqué, c'est... comment ça pourrait être un  
11 facteur de distinction, il y aurait eu une discussion, oui.

12 **Me SANDRA McCULLOCH:** Et une dernière question à ce sujet.  
13 Vous allez voir que le libellé du tweet dit précisément, c'est la troisième ligne : « Il y a  
14 une différence entre son véhicule et nos véhicules de la GRC », et je vous propose que  
15 ce libellé-là n'est pas tout à fait précis. On vient de discuter la caporale Clarke a indiqué  
16 son observation de deux autres marques distinctives, alors je vous demanderais si vous  
17 êtes d'accord avec moi que ce tweet-là qui identifie une seule différence entre la  
18 réplique de l'auto-patrouille et une véritable auto-patrouille de la GRC (inintelligible)  
19 pourrait mener en erreur.

20 **Mme LIA SCANLAN:** Je ne peux pas remettre cela en cause, si  
21 Jen a indiqué qu'elle était au courant de ces facteurs-là, y'en a, bien sûr, plus qu'une.

22 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Juste pour être clair, on parle de  
23 facteurs... de distinctions et de facteurs uniques. Le témoignage de la témoin hier,  
24 c'était pas que la barre-poussoir était unique, qu'elle ait tort ou non, elle a décrit sa  
25 compréhension qu'un pare-chocs poussoir n'était pas unique.

26 **Me SANDRA McCULLOCH:** Je me rends compte de ça, je ne  
27 voulais pas... peut-être que je n'ai pas fait suffisamment attention à mon libellé, mais  
28 c'était une distinction qui pourrait distinguer de la plupart des auto-patrouilles sur la

1 route.

2 Avec ces clarifications-là, auriez-vous un commentaire à faire à cet  
3 égard?

4 **Mme LIA SCANLAN:** Non. Oui, comme partie des considérations à  
5 prendre en compte, je m'imaginai avoir cette discussion-là, c'est une question  
6 hypothétique. On veut insérer ce qui va attirer l'attention. S'il y a quelque chose qui  
7 était... Encore une fois, je ne sais pas. Je ne veux pas offrir davantage. Je ne suis pas  
8 au courant.

9 **Me SANDRA McCULLOCH:** Avec la clarification au niveau de la  
10 preuve, je voulais vous donner l'occasion de vous reprendre sur votre réponse.

11 Alors, Madame Scanlan, je vais prendre quelques minutes pour  
12 explorer les tweets qui ont suivi, également les publications sur Facebook. Le prochain  
13 était envoyé à 10 h 19, il semble être un dédoublement de le tweet de 10 h 17. Vous  
14 avez pris les mêmes... les mêmes renseignements ont été mis sur Facebook. Est-ce  
15 que c'est à votre souvenir aussi d'avoir... de ce qui a été fait?

16 **Mme LIA SCANLAN:** Je me rappelle pas spécifiquement qu'est-ce  
17 qu'on a fait à quel moment, c'est indiqué à 10 h 19, c'est ce que vous voulez dire? Mais  
18 bon, alors, que ça s'est passé à 10 h 19, je ne me rappelle pas spécifiquement ce qui  
19 s'est passé quand, mais l'horodatage, c'est tout.

20 **Me SANDRA McCULLOCH:** Ce qui m'a frappé dans... au niveau  
21 de la publication sur Facebook à 10 h 19 à l'encontre de la publication Twitter, y'a pas  
22 d'image de la réplique de l'auto-patrouille de la GRC. Je sais que vous ne l'avez pas  
23 devant vous, mais ma question est pour vous : est-ce que vous auriez... vous serez...  
24 est-ce que vous... est-ce que ce sera votre attente que l'image parait sur Facebook  
25 aussi?

26 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, si on reproduit le même renseignement.

27 **Me SANDRA McCULLOCH:** Alors, la prochaine publication que  
28 nous voyons, c'est celui qui est identifié comme numéro 9, c'est à 10 h 21, un « post »,

1 une publication sur Twitter à 10 h 21, celui-là donne des renseignements plus actuels  
2 que l'auteur avait été vu dans la région de Central Onslow et Debert. Vous seriez  
3 d'accord avec moi que c'est approprié que du contenu plus mis à jour soit fourni?

4 **Mme LIA SCANLAN:** L'objectif des communications selon moi  
5 d'être autant à jour que possible, alors, oui.

6 **Me SANDRA McCULLOCH:** Ça, ça m'aide avec ma prochaine  
7 question. Lorsqu'on passe à la prochaine publication, c'est à 10 h 26 sur Facebook, les  
8 renseignements actuels qui avaient été envoyés via Twitter à 10 h 21 n'est pas  
9 reproduit ici. Il y a une simple instruction que s'il y a davantage de communications au  
10 sujet de cette enquête sur le tireur actif à Portapique, de se mettre à suivre Twitter. Est-  
11 ce que c'est une façon convenable de lire la publication?

12 **Mme LIA SCANLAN:** Oui. C'est comme ça que c'est présenté.  
13 Alors, ce que je peux vous dire, que les individus qui travaillaient ce matin-là ne sont  
14 pas dans la même salle, ils sont tous dans nos maisons, trois personnes dans leur salle  
15 de... dans leur chambre à coucher, on devait donner des missions à différentes  
16 personnes. Dans les 9 heures, on avait émis un communiqué de presse et on avait  
17 demandé aux gens de suivre sur Twitter.

18 **Me SANDRA McCULLOCH:** Est-ce que c'est la référence... la  
19 publication que vous avez fait référence, celui-là de 10 h 36, le communiqué de presse?

20 **Mme LIA SCANLAN:** Je pense c'est celui-là. Est-ce qu'il y en avait  
21 un autre avant cela?

22 **Me SANDRA McCULLOCH:** Ma compréhension, c'était que y'en  
23 avait pas, mais je... veuillez bien me corriger s'il y avait d'autres communiqués de  
24 presse.

25 **Mme LIA SCANLAN:** Je ne sais pas.

26 **Me SANDRA McCULLOCH:** Donc, le contenu de ce communiqué  
27 de presse qui vient 15 minutes après le gazouillis sur Debert et Central Onslow, mais ce  
28 contenu ne se trouve pas ici.

1                   **Mme LIA SCANLAN:** C'est ce qui a été publié, donc... c'est ce qui  
2 a été envoyé, donc ça, c'est la chronologie de ce que nous avons publié.

3                   **Me SANDRA McCULLOCH:** J'aimerais savoir votre opinion  
4 comme directrice, pour moi, il serait approprié de communiquer cette information,  
5 d'inclure cette information plus à jour de 10 h 21 dans ces commentaires : « Voici ce  
6 que vous avez besoin de savoir à 10 h 26 ou à 10 h 30. » Est-ce qu'il aurait été  
7 approprié d'inclure ces nouvelles... nouveaux renseignements sur Debert et Central  
8 Onslow?

9                   **Mme LIA SCANLAN:** Oui, idéalement. Dans un monde pas... c'est  
10 ce que l'on voudrait faire, mais c'était, donc, additionnel, supplémentaire à Twitter, donc  
11 une note aussi, donc donner de l'information sur trois plateformes différentes, ce sont  
12 des choses qui peuvent arriver. Peut-être que la recommandation serait de ne pas  
13 utiliser Facebook, ne pas utiliser les communiqués de presse, seulement utiliser Twitter  
14 ou l'une des trois plateformes.

15                   **Me SANDRA McCULLOCH:** Je voudrais demander aussi en ce qui  
16 concerne le commentaire de 10 h 26 ou de 10 h 36, aucun de ces commentaires ou ces  
17 communiqués indique qu'il faut... qu'il serait bien de se référer aux gazouillis antérieurs.  
18 Est-ce qu'il aurait été une chose à faire?

19                   **Mme LIA SCANLAN:** Oui, en rétrospectivement, ça aurait été utile  
20 de le faire.

21                   **Me SANDRA McCULLOCH:** De façon similaire, si on peut voir le  
22 point numéro 12, un autre gazouillis, en fait deux gazouillis, l'un après l'autre, qui  
23 indiquent qu'il faut rester à l'affut pour d'autres informations sur le tireur actif. Même  
24 question : peut-être que certaines personnes ouvrent Twitter pour la première fois là, à  
25 11 h 04, est-ce qu'il aurait été utile de suggérer ou de rappeler aux gens qu'il y avait du  
26 contenu intérieur qu'il aurait fallu... dont il aurait fallu tenir compte?

27                   **Mme LIA SCANLAN:** Oui, ça aussi, ça pourrait être une bonne  
28 recommandation.

1                   **Me SANDRA McCULLOCH:** J'ai une autre question sur les articles  
2 13 et 14, c'est une... donc, dans ces gazouillis, les 13 et 14 à 11 h 04 et 11 h 06, on  
3 parle... dit que l'auteur des faits avait été vu en train de se diriger vers le sud de  
4 Brookfield, mais on sait que l'auteur avait déjà été vu et que la GRC savait qu'il avait  
5 déjà dépassé le point de Shubenacadie. Pourquoi est-ce que l'on n'avait pas donné  
6 d'autres... ces informations-là à 11 h 04 et à 11 h 06?

7                   **Mme LIA SCANLAN:** Que l'on n'a pas reçues, alors... c'est parce  
8 que je ne sais pas qui avait fourni ces renseignements pendant le cadre de ces  
9 procédures, mais c'est les renseignements que l'on avait.

10                  **Me SANDRA McCULLOCH:** Donc, ces renseignements n'étaient  
11 pas parvenus aux Communications stratégiques qu'il avait déjà dépassé l'échangeur en  
12 trèfle à Shubenacadie, donc...

13                  Maintenant, je voulais vous poser une question sur l'utilisation des  
14 hashtags dans les gazouillis. Quand on... on a tendance à les ignorer quand on les  
15 mentionne verbalement, mais on utilise les hashtags dans ces « posts », et le but, selon  
16 ma compréhension, c'est de permettre aux gens de retrouver, donc, de créer de termes  
17 de recherche. Est-ce que c'est exact?

18                  **Mme LIA SCANLAN:** Un hashtag, je ne suis pas une experte, mais  
19 ça me... ça vous permet de catégoriser. Par exemple, si vous cherchez une table, vous  
20 pouvez faire... mettre « #table » et cela va vous donner... permettre de voir tous ces  
21 gazouillis-là.

22                  **Me SANDRA McCULLOCH:** Donc, ce serait la logique de la  
23 création du mot « #Portapique », ça permettrait de donner...

24                  **Mme LIA SCANLAN:** Habituellement, ce que... au quotidien, on va  
25 mettre l'endroit où l'incident a eu lieu après le...

26                  **Me SANDRA McCULLOCH:** Donc, on pourrait faire... mettre  
27 « #Portapique » et ça permettrait de retrouver ces gazouillis.

28                  **Mme LIA SCANLAN:** C'est ça. L'une des raisons, c'est que les

1 gens qui... certaines personnes suivent tout ce qui tourne autour de Coal Harbour, donc  
2 ils vont avoir tout ce qui a à voir avec Coal Harbour. J'utilise ça comme exemple.

3 **Me SANDRA McCULLOCH:** Donc, en théorie, si quelqu'un voulait  
4 continuer à suivre #Portapique, est-ce qu'il aurait pu... est-ce qu'il y a des outils que  
5 l'on peut utiliser?

6 **Mme LIA SCANLAN:** Encore là, je sors de ma zone d'expertise,  
7 mais il y a des outils qui permettent d'établir un genre de fil où on peut mettre  
8 #Portapique, hashtag... en fait, tout ce que vous voulez.

9 **Me SANDRA McCULLOCH:** Madame la registraire, est-ce qu'on  
10 peut remonter au début du document. On est au bon endroit, mais j'aimerais voir le  
11 premier gazouillis.

12 Dans tous les gazouillis ici, de 1 à 4, on voit « #Portapique » dans  
13 chacun de ces « posts ». Vous voyez cela? Donc, ça donne l'idée que les gens qui  
14 veulent suivre tout ce qui a à voir avec Portapique peuvent utiliser ça, ce hashtag-là.

15 **Mme LIA SCANLAN:** À ce moment-là, on ne savait pas qu'il allait y  
16 avoir d'autres informations, donc c'était basé sur le principe qu'il faut toujours utiliser  
17 l'endroit. Je parle du gazouillis que j'ai écrit à 8 h 02. On met le hashtag avec l'endroit.  
18 C'était le même endroit que Lisa avait publié la veille. Mais en sachant ce que l'on sait  
19 maintenant, c'est devenu une situation active le lendemain.

20 **Me SANDRA McCULLOCH:** Donc, on voit #Portapique dans  
21 chacun de ces gazouillis. Selon mon impression, on continuait à utiliser #Portapique  
22 jusqu'à 10 h 17 où, du coup, #Portapique disparaît et on ajoute un nouveau hashtag, et  
23 ça s'explique, selon vous, n'est-ce pas, par le fait que l'on utilise le nom de l'endroit où  
24 l'incident s'est produit avec le hashtag. Mais je dois quand même suggérer que pour les  
25 gens qui sont en train de suivre #Portapique, n'est-ce pas de nature à les dérouter?  
26 S'ils comptent sur #Portapique, ils n'auront pas trouvé #Glenholme à 10 h 17, ils ne  
27 vont pas trouver ce gazouillis. #Portapique ne permet...

28 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, c'est ça. Il aurait été utile d'avoir

1 #Portapique aussi. Les gens qui suivaient #Portapique auraient aussi peut-être...  
2 étaient en train de suivre le Twitter de la GRC de la Nouvelle-Écosse, mais bon, pour...

3 **Me SANDRA McCULLOCH:** Et donc, est-ce qu'il est juste de  
4 proposer qu'il aurait fallu poursuivre l'utilisation #Portapique aux fins de filtrage?

5 **Mme LIA SCANLAN:** Donc, ça aurait été utile, oui. Possiblement.

6 **Me SANDRA McCULLOCH:** Madame Scanlan, je veux changer de  
7 registre et vous poser quelques questions sur le rapport MacNeil.

8 Madame la registraire, peut-on afficher le document à l'écran,  
9 1622, en se rendant à la page 73.

10 On voit ici vers le bas de la page : « Communications Médias –  
11 Section 8 – Partie 8 ». Vous avez indiqué que vous avez eu un rôle important dans la  
12 production de ce rapport. Étant donné votre rôle à la GRC, il est raisonnable de  
13 présumer que vous avez eu un rôle important, donc, dans la production du rapport  
14 MacNeil.

15 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

16 **Me SANDRA McCULLOCH:** Parlons donc de certaines de ces  
17 recommandations qui forment une partie intégrante du rapport. Passons à 8.1.

18 Madame la registraire, deux pages plus tard... plus loin.

19 Donc, il s'agit d'une recommandation de créer un plan pour  
20 permettre d'alléger le fardeau de... la charge de travail du personnel de  
21 communications de la division lors d'un incident prolongé.

22 **Mme LIA SCANLAN:** Donc, il s'agit d'offrir des renforts pour les  
23 unités de soutien. Les communications stratégiques sont une unité... est une unité de  
24 soutien. Il s'agit d'avoir de la disponibilité pour que d'autres puissent venir offrir du  
25 renfort à court terme afin de passer à travers l'incident et ce qui s'ensuit. Et ça, c'est  
26 quelque chose qui est sans précédent, mais s'il y a quelque chose qui se passe, c'est  
27 quelque chose qui a continué pendant plusieurs mois. La COVID était en cours, on  
28 n'avait pas encore eu les funérailles de Heidi, mais si on n'avait pas eu la COVID, il

1 aurait fallu gérer aussi des funérailles de régiment.

2 **Me SANDRA McCULLOCH:** Donc, ma question pour vous, une  
3 question un peu plus générale, en fait j'allais poser une question plus générale. Est-ce  
4 que vous pouvez nous dire ce qui a été fait par la GRC pour mettre en œuvre cette  
5 recommandation, les politiques, les protocoles?

6 **Mme LIA SCANLAN:** Depuis l'incident, oui, il y a des groupes de  
7 travail. Je ne fais pas partie de ces groupes de travail, je ne peux pas vous dire ce qui  
8 se passe dans ces groupes, mais mon expérience, selon mon expérience, non. Il y a  
9 des gens qui ont offert de venir, je ne veux pas suggérer que personne n'est venu, mais  
10 c'est moi qui a initié, et à la fin mai, quand Roberts est arrivé, Dawn Roberts – pardon –  
11 est arrivé de la Colombie-Britannique, et avait la capacité et l'expertise de mettre en  
12 œuvre une structure de renfort pour de telles unités. C'était la première fois.

13 **Me SANDRA McCULLOCH:** Donc, d'une perspective générale,  
14 vous trouvez qu'il y a des discussions qui sont en cours, mais qu'il n'y a pas eu de  
15 changement concret pour refléter ou mettre en œuvre cette recommandation.

16 **Mme LIA SCANLAN:** Je sais que le travail se poursuit, mais je ne  
17 peux pas l'aborder parce que j'ai... je me suis éloignée du travail pendant ce travail et je  
18 sais que le travail se poursuit.

19 **Me SANDRA McCULLOCH:** En ce qui concerne la prochaine  
20 recommandation, il semble que cette recommandation porte sur l'élaboration de PON  
21 pour que le personnel des communications fasse partie de l'équipe qui... d'intervention  
22 lors des incidents critiques. Et donc, il n'y a pas eu... donc, c'est une recommandation  
23 qui est bonne, selon vous?

24 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

25 **Me SANDRA McCULLOCH:** Est-ce qu'il y a des changements des  
26 politiques qui ont été mises en place pour la mettre en œuvre?

27 **Mme LIA SCANLAN:** À l'époque, lors de l'incident, non.  
28 Aujourd'hui, possiblement, oui.



1 **Me SANDRA McCULLOCH:** 8.3, Madame la registraire.

2 On recommande que les conférences de presse lors de ces types  
3 d'incidents devraient avoir un porte-parole qui présente la perspective opérationnelle  
4 pendant un évènement actif. Est-ce que j'ai bien compris?

5 **Mme LIA SCANLAN:** Je vais lire. 8.3, n'est-ce pas?

6 (COURT SILENCE : LA TÉMOIN LIT)

7 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

8 **Me SANDRA McCULLOCH:** Expliquez-nous comment interpréter  
9 cette recommandation et, encore là, la question : est-ce que vous savez si des mesures  
10 ont été prises pour mettre en œuvre cette recommandation?

11 **Mme LIA SCANLAN:** Alors, ce que j'ai... bon, cette  
12 recommandation porte sur le suivant. À Kodiak, les conférences de presse se  
13 déroulaient au moment où le tireur était encore actif, en liberté, et donc, je pense qu'il  
14 est bien de voir un uniforme opérationnel aux côtés du commandant ou quiconque,  
15 selon la décision prise. Je pense que c'est ça, le but de la recommandation, parce que  
16 je me souviens de ces discussions.

17 **Me SANDRA McCULLOCH:** Même question : est-ce qu'il y a eu  
18 des mesures, des politiques de mises en place afin de réaliser l'effet de cette  
19 recommandation?

20 **Mme LIA SCANLAN:** De politiques, non, mais c'est quelque chose  
21 qu'il faudrait mettre en œuvre... qu'il aurait fallu mettre en œuvre à l'époque. Donc, sur  
22 une base hypothétique, s'il devait y avoir un incident qui devait durer 40 ou 50 heures,  
23 comme celui-là, et que vous faisiez une conférence de presse, je suggèrerais qu'il y ait  
24 une présence opérationnelle. Mais mon rôle est de donner des conseils, des  
25 recommandations. Moi, je... mais parfois, on accepte mes conseils, mes  
26 recommandations. Ça serait ma recommandation, oui.

27 **Me SANDRA McCULLOCH:** J'ai une dernière question. En lien  
28 avec ce rapport, et surtout ces recommandations à 8.4, 8.5, ce sont des

1 recommandations en ce qui concerne des logiciels et l'équipement pour pouvoir  
2 accéder aux médias sociaux et je me demande si vous pouvez commenter ces  
3 recommandations, et encore là, si vous pouvez nous dire s'il y a eu des changements  
4 positifs qui ont été faits pour les mettre en œuvre.

5 **Mme LIA SCANLAN:** La réalité est celle-ci au niveau  
6 divisionnaire : non, nous n'avons pas le logiciel de bien surveiller les réseaux sociaux,  
7 mais je vous dirais également que nous n'avons pas les ressources de faire lors d'un  
8 incident de ce genre, c'est une tâche à temps plein. Alors, non. Nous avons des  
9 logiciels qu'on peut utiliser de façon quotidienne pour faire du suivi, mais dans un... lors  
10 d'un incident critique, notamment à Kodiak ou en avril 2020, il faut des équipes de gens  
11 qui sont des experts dans les réseaux sociaux qui peuvent analyser l'information et de  
12 la présenter d'une façon que c'est significatif afin que je puisse prendre des mesures ou  
13 faire quelque chose avec ces renseignements-là. Oui. Alors, voilà.

14 **Me SANDRA McCULLOCH:** Quelque chose de plus élargi que de  
15 l'aide de... des changements d'équipement, qu'il s'agisse d'un logiciel ou de  
16 l'équipement informatique, quelque chose de plus élargi.

17 **Mme LIA SCANLAN:** Je ne suis pas sûr si je comprends la  
18 question.

19 **Me SANDRA McCULLOCH:** J'avoue que moi-même j'essaie de  
20 comprendre aussi.

21 **Mme LIA SCANLAN:** D'accord.

22 **Me SANDRA McCULLOCH:** Ces recommandations-là, comme je  
23 les vois ou je les perçois, elles semblent vouloir introduire l'idée d'option matérielle,  
24 logicielle, ou d'équipement informatique pour faire que les communica... le personnel  
25 des communications puisse faire leur travail lors d'un incident actif. Alors, je me  
26 demande si vous êtes au courant de changements de ce genre qui ont eu lieu depuis le  
27 rapport MacNeil.

28 **Mme LIA SCANLAN:** Oui. Nous n'utilisons plus les Blackberry,

1 nous avons la capacité d'accéder aux réseaux sociaux sur nos ordinateurs séparés de  
2 la GRC, ainsi que nos téléphones cellulaires. Sur le plan de faire le suivi, il y a eu des  
3 changements à cet égard, mais au niveau des suivis des réseaux sociaux, c'est un  
4 terme qu'on emploie assez... de façon assez floue, faire un bon suivi (inintelligible) de  
5 dire qu'est-ce que la personne a dit et l'autre personne a dit, c'est une analyse critique  
6 et une vision complète, comprendre le ton des publications, ce qui a été dit. Peut-être  
7 que ces changements-là ont eu lieu au niveau du quartier général, mais pas au niveau  
8 divisionnaire. Et là, il faudrait avoir une bonne dotation de personnel, une dotation de  
9 personnel adéquate.

10 **Me SANDRA McCULLOCH:** Madame Scanlan, je vais faire un  
11 suivi sur quelques derniers points.

12 **Mme LIA SCANLAN:** Absolument.

13 **Me SANDRA McCULLOCH:** En ce qui a trait à vos déclarations  
14 que vous avez accordées à la Commission des pertes massives avant aujourd'hui. En  
15 vous entendant aujourd'hui, mon impression, c'est que vous êtes de l'opinion qu'il y a  
16 des choses qu'on aurait pu faire différemment, il y a des améliorations possibles à  
17 l'avenir pour les communications stratégiques, mais dans vos déclarations à la  
18 Commission des pertes massives, vous avez souvent dit vous n'auriez rien changé au  
19 niveau de ce qui s'est passé les 18 et 19 avril, et je voulais vous donner l'occasion  
20 d'aborder cela, ce qui semble être un écart.

21 **Mme LIA SCANLAN:** Et je vous remercie à cent pour cent, je vous  
22 remercie de l'occasion. On m'a interviewée en septembre 2020 et c'était la première  
23 fois que « j'avais » revenu vers les événements de ce matin et j'avais revécu quoi que  
24 ce soit. J'avais jamais regardé mes notes, j'avais regardé... j'ai jamais regardé mes  
25 courriels, c'était uniquement une question de rappel. J'en avais parlé avec un  
26 psychologue, mais j'avais jamais revécu... on ne m'a jamais fait revivre ce moment-là.  
27 Et en février, il y avait un entretien pendant plusieurs heures en février. J'avais pas  
28 passé en revue mes notes, je ne comprenais pas. Je ne comprenais pas. J'ai tout mis

1 ensemble par la suite, après février. Là, j'ai pris des notes de tout le monde. Je n'avais  
2 même pas... je n'avais jamais entendu parler des documents fondamentaux quand je  
3 faisais les entretiens, je ne (inintelligible) j'ignorais c'était quoi un document  
4 fondamental, alors j'ai établi une chronologie à partir des documents ce matin-là en  
5 fonction des courriels et les notes de tout le monde, et ça, c'est à la suite de ces  
6 entretiens-là. Maintenant, je sais bien plus en ce moment-ci que je savais lors des  
7 entretiens. Oui, absolument.

8 **Me SANDRA McCULLOCH:** Alors, dois-je comprendre, ayant  
9 appris davantage au sujet de ce qui s'est passé le matin du 19 avril que vous êtes  
10 arrivée à la conclusion qu'en fait qu'il y a des choses qu'on aurait... que vous auriez pu  
11 faire différemment et des choses qui devraient être corrigées pour l'avenir?

12 **Mme LIA SCANLAN:** On devrait apprendre... tirer des leçons de  
13 ceci. On se le doit. Il y a peu de choses de la vie où il n'y a pas de leçons à tirer, et  
14 certainement une de ces instances où, ça, c'est une instance où on devrait tirer des  
15 leçons. Merci.

16 **Me SANDRA McCULLOCH:** Merci, Madame Scanlan. Voilà mes  
17 questions.

18 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Madame McCulloch.  
19 Nous avons deux autres avocats, je... leurs questions seront plutôt  
20 courtes.

21 **Me ROGER BURRILL:** Monsieur le commissaire en chef, mais je  
22 sais que répondre à des questions qui sont tellement difficiles, c'est mieux quand notre  
23 sucre au niveau du sang, je ne veux pas intervenir pour Madame Scanlan, et je suis  
24 préoccupé qu'elle puisse continuer dans ces circonstances.

25 **Mme LIA SCANLAN:** C'est fort apprécié. J'ai bu deux jus de  
26 pomme, alors ça devrait aller.

27 **Me ROGER BURRILL:** Vous êtes d'avance sur moi.

28 **COMMISSAIRE MacDONALD:** C'est là où je m'en vais. C'est votre

1 choix, Madame Scanlan. Il y a deux autres avocats et, c'est quoi, 5-10 minutes chaque?

2 **Me JAMES RUSSELL:** Pour moi, ça serait 15 minutes, maximum.

3 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Voilà les estimés, un autre  
4 25 minutes. C'est votre choix, on peut prendre la pause.

5 **Mme LIA SCANLAN:** Allons-y, et si je ne peux pas, je vais vous le  
6 dire.

7 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Veuillez-nous le faire savoir.  
8 Maitre Russell.

9 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JAMES RUSSELL:**

10 **Me JAMES RUSSELL:** Bonjour Madame Scanlan, je m'appelle  
11 James Russell, je suis un avocat chez Burchell MacDougall, avec mes collègues, nous  
12 représentons la famille Tuck Oliver et la famille Campbell Hyslop. Hier, caporal Clarke a  
13 comparu, qui a indiqué qu'elle a pris la décision de ne pas inclure le pare-chocs  
14 poussoir et l'antenne-fouet dans les descriptions initiales dans Twitter et Facebook. Elle  
15 a indiqué à ce stade-là qu'elle avait peut-être consulté Cindy Bayers dans le cas de  
16 cette décision-là. Est-ce que vous, vous vous rappelez d'avoir discuté d'éléments de  
17 descriptions et si on devait aller les omettre dans les communications publiques, dans  
18 le cas d'une discussion avec Cindy Bayers.

19 **Mme LIA SCANLAN:** Je ne me rappelle pas.

20 **Me JAMES RUSSELL:** Est-ce qu'il y a d'autres versions des  
21 médias qui avaient été songées pour informer le public lors des événements des pertes  
22 massives au-delà de Facebook, au-delà de Twitter, la radio, la télévision, peut-être ?

23 **Mme LIA SCANLAN:** Nous, les moyens à notre dispositions sont  
24 le site web, Twitter, Facebook et le système des communiqués de presse. Donc je  
25 n'aurais pas accordé de mission à Jen ou le caporal Cordeau d'avoir à appeler une  
26 station radio.

27 **Me JAMES RUSSELL:** L'utilisation de la radio, télévision par les  
28 organisations de créer leur propre contenu, de mettre... utiliser sur radio ou d'émettre

1 sur la télévision.

2 **Mme LIA SCANLAN:** Correct, c'est comme ça qu'on fonctionne  
3 tous les jours, oui. On voit des renseignements. Si la radio ou la télévision ou une  
4 émission particulière, si quelqu'un veut faire le suivi sur les renseignements qu'ils ont  
5 reçu de notre tweet ou de notre communiqué de presse, ils nous appellent et Jen ou  
6 Lisa vont faire un extrait.

7 **Me JAMES RUSSELL:** Ça c'est utile. Alors, pour faire le suivi des  
8 questions de ma collègue, Me MacCulloch, et de la désinformation qui pourrait avoir  
9 lieu grâce au fait que les gens soient impliqués avec les publications sur Facebook ou  
10 Twitter, êtes-vous au courant de politiques pour surveiller les fils de Twitter ou de  
11 Facebook par la GRC NS ? Nouvelle-Écosse, par votre équipe ?

12 **Mme LIA SCANLAN:** Il n'y avait pas une politique comme tel qui  
13 existe à ce stade-là. J'ai dit à Regis, pouvez-vous s'il vous plait faire la surveillance des  
14 réseaux sociaux.

15 **Me JAMES RUSSELL:** Alors pas de politique formelle, mais vous  
16 pouvez assigner des missions. Avant les événements d'avril 2020, étiez-vous au  
17 courant d'études des statistiques ou le pourcentage d'utilisateurs de Twitter et de  
18 Facebook peut-être leur division entre les communautés rurales et les communautés  
19 urbaines ?

20 **Mme LIA SCANLAN:** Nous les avons certainement réalisées au fil  
21 des ans depuis leur arrivée en 2011. Nous avons vu leur décomposition et les  
22 plateformes ont évoluées au fil du temps, pour nous permettre de faire les analyses  
23 statistiques variées, alors oui, nous l'avons fait. Je ne pourrais pas vous les indiquer ici  
24 en ce moment.

25 **Me JAMES RUSSELL:** Est-ce que c'est au niveau provincial, plus  
26 local ?

27 **Mme LIA SCANLAN:** Ce serait de notre compte provincial. Mais  
28 comme l'un de vos... au niveau des termes d'analyse, je ne peux pas vous indiquer s'il

1 y a une distinction rurale ou urbaine, je ne pourrais pas vous l'indiquer au-delà de cela.

2 **Me JAMES RUSSELL:** Ma question de suivi, c'est si les questions  
3 rurales dans le comté de Colchester et Cumberland ont été considérées plutôt que les  
4 communautés rurales Nouvelle-Écosse de façon générale.

5 **Mme LIA SCANLAN:** Je ne pourrais pas vous indiquer quelles  
6 sont les mesures d'analyses dans ces analyses-là.

7 **Me JAMES RUSSELL:** Ce matin vous avez indiqué que un des  
8 objectifs des communications stratégiques c'est de rejoindre autant de Néo-Écossais  
9 que possible, c'est correct ?

10 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, c'est correct.

11 **Me JAMES RUSSELL:** Seriez-vous d'accord de dire qu'il serait  
12 utile d'avoir des études à l'avenir sur l'usage de Twitter et Facebook par différentes  
13 sections démographiques en Nouvelle-Écosse pour s'assurer qu'un plus grand nombre  
14 de Néo-Écossais sont rejoints ?

15 **Mme LIA SCANLAN:** Ce serait utile de continuer d'élargir nos...  
16 les gens qui nous suivent sur toutes plateformes. Et je pense que ce qui serait le plus  
17 utile, c'est que l'on continue d'explorer un nouveau moyen de communication qui  
18 pourrait être développé. À ma compréhension aujourd'hui, il n'y a rien depuis le  
19 développement de Twitter qui nous fournit avec cette occasion-là.

20 **Me JAMES RUSSELL:** Je vois peut-être deux différents éléments.  
21 Il y en a un qui est d'élargir le nombre de gens qui vous suivent sur ces plateformes-là,  
22 Twitter et Facebook. Et l'autre élément, c'est d'utiliser les études démographiques pour  
23 explorer d'autres moyens de rejoindre le public. Si la radio est encore pertinente, si la  
24 télévision est encore pertinente. Pensez-vous que ce serait utile de faire ces études-là  
25 et les renseignements sur le plan de la démographie, pour faire des décisions bien  
26 motivées s'il faut élargir ce que font les communications stratégiques lorsqu'ils  
27 cherchent à rejoindre le public.

28 **Mme LIA SCANLAN:** Je pense que la radio est très pertinente et

1 les journaux sont pertinents. Et je pense que la télévision, la diffusion est pertinente. Je  
2 n'écarterais aucune de ces options-là. Et c'est pourquoi nous avons toujours... c'est  
3 pourquoi ils reçoivent le renseignement via Twitter. Lors d'un incident comme ça ou un  
4 incident continu, qui implique les forces policières, je n'ai jamais affecté une mission, ou  
5 qu'on devrait affecter en fait, qu'un agent de communication ou d'information appelle  
6 une station radio de façon ponctuelle, on n'a jamais fait ça.

7 **Me JAMES RUSSELL:** Certaines de ces questions pourraient avoir  
8 l'air rudimentaires, mais on veut établir clairement ce qu'il faut qu'un utilisateur puisse  
9 accéder à un tweet. Lorsqu'un tweet est envoyé, est-ce que tout le monde qui a accès à  
10 un téléphone intelligent, est-ce qu'ils sont avisés du tweet ?

11 **Mme LIA SCANLAN:** Non.

12 **Me JAMES RUSSELL:** Lorsqu'un tweet est envoyé, est-ce que  
13 tout le monde qui a accès à l'internet, est-ce qu'ils sont avisés du tweet ?

14 **Mme LIA SCANLAN:** Non.

15 **Me JAMES RUSSELL:** Est-ce que tout le monde avec l'application  
16 de Twitter sur un téléphone intelligent, est-ce qu'ils sont avisés du tweet ?

17 **Mme LIA SCANLAN:** Pas tout le monde.

18 **Me JAMES RUSSELL:** Est-ce que tous les gens qui suivent un  
19 compte, sont des gens qui suivent le compte GRC Nouvelle-Écosse, du Twitter, est-ce  
20 qu'ils sont avisés de ce tweet-là ?

21 **Mme LIA SCANLAN:** Les avis dans Twitter se passent... ont lieu,  
22 sur votre page d'accueil. Ce n'est peut-être pas le bon terme pour Twitter, la page  
23 d'accueil.

24 **Me JAMES RUSSELL:** Admettons, alors si vous suivez RCMP NS,  
25 vous êtes... décision, conscient de suivre et d'aimer. Ça signifie que quand vous êtes  
26 sur votre appareil, de toute sorte, le tweet de l'organisation des gens qui vous suivent,  
27 ou que vous suivez plutôt, sont montrés sur votre page d'accueil. C'est ça la version  
28 Twitter d'un avis.



1 **Mme LIA SCANLAN:** Alors chaque personne qui suit GRC  
2 Nouvelle-Écosse, il ne recevrait pas un avis d'un tweet, il faudrait qu'ils soient sur  
3 l'appli. Vous serez en train d'accéder à l'appli si vous allez lire des renseignements, des  
4 infos dans l'appli.

5 **Me JAMES RUSSELL:** C'est correct. Alors pour qu'une personne  
6 reçoive ou lit un tweet d'un compte particulier, ils sont soit allés, accédés, directement à  
7 ce compte-là ou ça se montre sur la page d'accueil et cela peut être impacté par  
8 beaucoup de choses. Si j'étais un utilisateur Twitter et je suis un mille différents  
9 comptes, que ces milles différentes personnes que je suis, les organisations on un  
10 impact avec la rapidité à laquelle je vais voir un tweet de la GRC Nouvelle-Écosse.

11 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, absolument.

12 **Me JAMES RUSSELL:** Mais il faudra défiler un peu pendant un  
13 certain moment sur ma page d'accueil avant que je vois le tweet de la GRC Nouvelle-  
14 Écosse.

15 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

16 **Me JAMES RUSSELL:** Et le côté de ce qu'il y a de plus récent,  
17 est-ce que cela entre en jeu ? Si je suis sur Twitter pendant un bon... un certain  
18 moment de temps, juste une minute avant que j'ouvre l'appli Twitter, le tweet est publié.  
19 Est-ce que le fait que le tweet est récent a une incidence sur quand je vais voir le  
20 tweet ?

21 **Mme LIA SCANLAN:** Non, j'ignore qu'est-ce qui se passe là. Ça  
22 ne fait pas partie de mes compétences.

23 **Me JAMES RUSSELL:** Dernière série de questions. Savez-vous  
24 qui a pris la décision, vous avez indiqué que c'était huit ou neuf ans passés, d'utiliser  
25 les réseaux sociaux comme le moyen principal de communication avec le public ?

26 **Mme LIA SCANLAN:** À cette époque-là, c'était... le commandant  
27 était Alphonse McNeil. Il a pris une décision avec moi-même et une Mme Fox.

28 **Me JAMES RUSSELL:** Depuis avril 2020, est-ce que cette

1 démarche a été revue, si Twitter et Facebook devraient être la façon principale de  
2 s'engager auprès du public ?

3 **Mme LIA SCANLAN:** Ça n'a pas été revu, c'était adopté à travers  
4 le pays.

5 **Me JAMES RUSSELL:** Voilà mes questions. Merci, Madame  
6 Scanlan.

7 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci Maître Russell. Maître  
8 MacDonald.

9 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS MACDONALD:**

10 **Me THOMAS MACDONALD:** Bonjour Madame Scanlan. Je  
11 m'appelle Thomas MacDonald, je suis l'avocat de Tara Long. Elle a perdu son frère  
12 Aaron Tuck à Portapique le 18 et de Scott McLeod qui a perdu son frère Sean McLeod  
13 Wentworth le 19. Je vais faire un suivi des questions de Me Russell. Madame la  
14 registraire, pourriez-vous s'il vous plait ouvrir la pièce 2001, c'est le document  
15 fondamental à laquelle on vous a fait référence ce matin, paragraphe 29. Page 12,  
16 désolé. Alors si vous devez le lire, je vous donne le temps de le faire, mais la partie à  
17 laquelle je ferai référence, c'est la première partie du paragraphe 29. Je vais vous lire  
18 cette partie-là.

19 « Je suis revenue directement à Codiac, franchement  
20 parce que c'était très semblable pour moi au niveau  
21 de ma fonction... »

22 Là ça revient [sic]. Pour les fins des gens qui n'étaient pas dans la  
23 salle avec moi, par Codiac vous voulez dire Moncton, c'est ça ? Vous faites référence à  
24 l'incident de Moncton en 2014.

25 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, c'est ça.

26 **Me THOMAS MACDONALD:** Vous serez d'accord avec moi que  
27 Moncton est... ne ressemble pas énormément à Portapique, c'est plutôt densément...  
28 la densité de population c'est élevé, urbaine, comparé à une zone rurale. Les situations

1 sont tout à fait différentes. Est-ce qu'il y avait une notion dans votre esprit quand vous  
2 vous êtes engagée dans le paragraphe 29, quand vous êtes venue... quand vous êtes  
3 revenue vers les incidents des pertes massives, au sujet des changements spécifiques,  
4 aux politiques de Codiac, si je peux m'exprimer ainsi, parce que c'était une zone rurale  
5 plutôt qu'une zone urbaine.

6 **Mme LIA SCANLAN:** Je comprends votre question. Ce que je  
7 faisais... je fais référence à la discussion initiale avec Steve Halliday et quand il n'y  
8 avait pas davantage de renseignements à partager, c'était 7 h 20, et il n'y avait rien de  
9 nouveau à partager, alors c'était le seul tweet que j'avais envoyé à 8 h 02 qu'il appelait  
10 une situation de tireur actif. Changer le libellé de ce qu'on a utilisé. Je me suis rappelé  
11 qu'à Codiac, quand nous n'avions rien de nouveau à partager, c'était un message de  
12 rassurant, pour rassurant [sic], qu'est-ce qui vous préoccupe en ce moment. Nous  
13 sommes partout dans la zone et ceux qui se sont mis à l'abri sur place ne savent pas  
14 que nous sommes là. C'est ce que j'entends par « repenser à Codiac. » La ville de  
15 Moncton avait été confinée pendant tellement longtemps, on avait demandé aux gens  
16 de se mettre à l'abri sur place avec le téléphone et de, suite à l'incident, ils avaient  
17 indiqué que c'était rassurant de savoir que même s'ils ne pouvaient pas nous voir, que  
18 nous étions là avec eux. C'est ce que j'entendais par cela.

19 **Me THOMAS MACDONALD:** Pour faire le suivi sur les questions  
20 de Me Russell, êtes-vous au courant de choses, de quelque chose suite aux pertes  
21 massives, que les gens des communications stratégiques de la GRC font, pour  
22 s'assurer que si jamais ils devaient voir un nouveau Portapique, de nouveau en  
23 Nouvelle-Écosse, comment arriver à rejoindre les résidents ruraux au niveau des  
24 communications ou des améliorations.

25 **Mme LIA SCANLAN:** Au-delà des outils dont nous disposons, je  
26 parle uniquement des communications, je sais qu'il y a des discussions qui se passent  
27 au niveau de En Alerte, ça, ça ne relève pas de moi. Mais au niveau des outils de  
28 communications nous avons uniquement les outils à notre disposition et je ne vous

1 parle pas de nous, la GRC, je vous dis au niveau de la discipline des communications,  
2 nos outils, auxquels nous avons accès, c'est le téléphone, courriel, Twitter, Instagram,  
3 Tiktok. Nous n'allons pas entrer dans ce domaine-là, nous continuons d'utiliser les outils  
4 dont nous disposons. Notre objectif comporte une stratégie que nous développons au  
5 sein de l'unité de toujours augmenter le nombre de gens qui nous suivent. Il n'y a pas  
6 de garantie qu'une certaine démographique, ou une certaine zone ou un certain  
7 emplacement, va nous suivre.

8 **Me THOMAS MACDONALD:** Je sais que vous avez dit vers la fin  
9 de votre témoignage, quand Me McCulloch vous posait des questions, en ce qui a trait  
10 à vos tâches, vous avez discuté de certaines des politiques. Vous avez mentionné que  
11 vous aviez passé deux entretiens en septembre 2020, en février 2022 ?

12 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, c'est correct.

13 **Me THOMAS MACDONALD:** Dans la déclaration de février 2022,  
14 je vais le résumer, il y avait une déclaration attribuée à vous, un élément de déclaration  
15 que vous étiez heureuse que l'alerte n'avait pas été envoyée parce que c'était à des  
16 forces policières en milieu rural et vous pensez qu'il y aurait davantage de policiers  
17 morts. Vous vous rappelez cette déclaration-là ?

18 **Mme LIA SCANLAN:** Oui.

19 **Me THOMAS MACDONALD:** Qu'est-ce que vous entendiez par  
20 là ?

21 **Mme LIA SCANLAN:** C'est important, merci, de fournir un  
22 contexte. Les renseignements sur lesquels je me basais à l'époque de mon entretien,  
23 c'était l'entretien à ce qui a trait à En Alerte. Quand j'ai pris un certain congé de la GRC  
24 pendant un certain temps. Janvier 2020, ce que j'entendais par cela, quand j'ai quitté en  
25 janvier 2020, ce que je comprenais du système En Alerte, c'est ce que j'en savais à  
26 l'époque. Je savais aussi que pendant cet incident il y avait des gens qui se cachaient à  
27 des endroits où le suspect était peut-être. Et il y avait aussi une préoccupation  
28 importante en ce qui concernait la sécurité des policiers. Donc quand j'ai quitté en...

1 l'idée que les gens pouvaient se cacher dans le bois, les policiers et aussi des civils. Et  
2 ensuite, si c'est le cas et du coup il y a une alerte, cette réalité doit être prise en  
3 compte.

4 **Me THOMAS MACDONALD:** Donc vous ne disiez pas donc que  
5 les citoyens de la Nouvelle-Écosse allaient commencer à tirer sur les policiers. Est-ce  
6 que votre intention était de dire que les citoyens de la Nouvelle-Écosse pouvaient  
7 commencer à tirer sur des policiers ?

8 **Mme LIA SCANLAN:** Oui, je songeais à mon grand-père, qui vient  
9 de la Nouvelle-Écosse rurale. Il avait accès au fusil et il aurait pu donc tirer sur un  
10 policier, oui.

11 **Me THOMAS MACDONALD:** Mais est-ce que vous avez des  
12 preuves ce matin que des citoyens de la Nouvelle-Écosse l'auraient fait, basé sur les  
13 faits, les détails ?

14 **Mme LIA SCANLAN:** Moi je crois que ça pouvait exister, mais je  
15 n'ai pas ces preuves-là, non.

16 **Me THOMAS MACDONALD:** Merci. Merci Commissaire en chef.

17 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci. Maître Burrill.

18 **(COURTE PAUSE)**

19 **Me ROGER BURRILL:** Il n'y a pas d'autres questions.

20 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Commissaire Fitch.

21 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci, Madame Scanlan d'avoir témoigné  
22 devant nous aujourd'hui, je n'ai qu'une seule question pour vous, toutes mes questions  
23 ont été posées et on trouvé des réponses. Je comprends que les critères établis par la  
24 GRC en ce qui a trait à la sécurité publique et des officiers, des agents, sont essentiels  
25 à prendre en compte au moment de la communication et je comprends que vous aviez  
26 plusieurs auditoires pour les communications publiques, dont des auditoires internes et  
27 externes. Comment est-ce que vous naviguez... Comme directrice des communications  
28 stratégique, vous naviguez ce processus décisionnel.

1 **Mme LIA SCANLAN:** Donc vous parlez de la communication  
2 externe et ses impacts possibles à l'interne ?

3 **COMMISSAIRE FITCH:** Oui. Oui, vous avez plusieurs groupes de  
4 parties prenantes auxquelles vous parlez : le grand public, les médias, le  
5 gouvernement, la sécurité des agents, la réputation de la GRC. Ce sont peut-être des  
6 demandes qui pourraient entrer en conflit et donc, je me demande comment vous  
7 naviguez ces différents auditoires.

8 **Mme LIA SCANLAN:** Merci de l'avoir clarifié. Ça dépend de la  
9 communication. Quand ça porte sur les opérations, il s'agit tout simplement de protéger  
10 la sécurité. La sécurité du public et des agents. Mais je ne dis pas dans un ordre  
11 particulier. Donc lors des opérations, il faut assurer la sécurité de tout le monde et les  
12 enquêtes ensuite. Je ne songe pas aux employés et leurs idées à ce sujet. Et moi non  
13 plus, comme directrice, je ne tiens pas compte du tout des possibles pressions  
14 politiques. Après l'incident, quand vous n'êtes pas impliqué dans quelque chose qui se  
15 poursuit ou opérationnel, il y a beaucoup plus de pression de part et d'autre.

16 **COMMISSAIRE FITCH:** Vous avez aussi dit que vous avez le  
17 dernier mot en ce qui concerne les communications stratégiques et que vous donnez  
18 les conseils qui sont adoptés ou possiblement non. Mais qui décide qu'est-ce qui va  
19 être publié, si ce n'est pas vous.

20 **Mme LIA SCANLAN:** Pendant l'incident, c'est avec le CIC. Après  
21 l'incident, donc lors des conférences de presse par exemple, ça doit être le  
22 commissaire de la GRC.

23 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci beaucoup.

24 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Commissaire Stanton.

25 **COMMISSAIRE STANTON:** Une question. Je veux bien  
26 comprendre. À quel moment de la matinée du 19 est-ce que vous avez pris  
27 connaissance de l'existence de la réplique d'autopatrouille ?

28 **Mme LIA SCANLAN:** À 8 h environ, je crois.

1                   **COMMISSAIRE STANTON:** Donc cette conversation avec le  
2 sergent d'état-major Halliday à 7 h 20 n'a pas... il n'a pas été question pendant cette  
3 conversation de cette autopatrouille.

4                   **Mme LIA SCANLAN:** Non. Et je ne le vois pas non plus dans mes  
5 notes. J'essaie de comprendre... j'ai essayé de voir, de déchiffrer, quand j'ai eu vent de  
6 chaque chose, mais je pense que c'était lors de la conversation avec Addie à 8 h.

7                   **COMMISSAIRE STANTON:** Pas d'autres questions.

8                   **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci beaucoup, Madame  
9 Scanlan, toutes les questions ont été posées. Maître Burrill.

10                  **Me ROGER BURRILL:** Le ministère de la Justice dit que Mme  
11 Scanlan aurait peut-être une dernière remarque à présenter avant.

12                  **COMMISSAIRE MacDONALD:** Madame Scanlan.

13                  **Mme LIA SCANLAN:** Oui. Je suis émotive, mais je veux m'excuser  
14 de ma transcription. C'est la première fois que je monte et que je regarde à nouveau  
15 ces jours qui ont un impact important sur tous les aspects de ma vie. Il n'y a pas un jour  
16 qui passe sans que je réfléchisse aux victimes, leurs familles et leurs enfants. Sachez  
17 que comment... que je me suis présentée lors de mes interrogatoires était le fait de  
18 l'émotion vive. Je n'aurais jamais changé les faits. J'aurais probablement parlé  
19 autrement dans... et avec plus de considération. Merci.

20                  **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Madame Scanlan. La  
21 journée pour vous a été difficile et la matinée, l'après-midi aussi, donc on apprécie  
22 beaucoup, que vous vous soyez présentée.

23                  **Mme LIA SCANLAN:** Merci.

24                  **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci. On prend la pause jusqu'à  
25 14 h 30. Merci.

26                  **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Les procédures sont en  
27 pause et reprendront à 14 h 30.

28 --- L'audience est en pause à 13 h 23

1 --- L'audience est reprise à 14 h 32

2 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Rebienvenue. C'est la  
3 reprise des procédures.

4 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Bon après-midi Maître Burrill.

5 **Me ROGER BURRILL:** Merci Monsieur et Mesdame les  
6 Commissaires. Je propose de faire comparaître le sergent d'état-major McCallum. Donc  
7 si le sergent d'état-major veut bien se présenter.

8 (COURTE PAUSE)

9 **Me ROGER BURRILL:** Vous êtes le sergent d'état-major  
10 MacCallum ?

11 **S. É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

12 **Me ROGER BURRILL:** Madame la registraire, le sergent d'état-  
13 major a demandé d'être assermenté.

14 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Jurez-vous que votre  
15 témoignage sera la vérité, toute la vérité et rien que la vérité, que Dieu vous vienne en  
16 aide ?

17 **S. É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui, je le jure.

18 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Veuillez vous assoir.

19 **--- S. É-M. ADDIE MacCALLUM ASSERMENTÉ :**

20 **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me ROGER BURRILL:**

21 **Me ROGER BURRILL:** Souvent la première partie des questions  
22 c'est plus difficile. C'est Alan James MacCallum, on vous connaît mieux comme Addie  
23 MacCallum. MacCallum est épelé M-a-c-C-A-L-L-U-M ?

24 **S. É-M. ADDIE MacCALLUM:** C'est correct.

25 **Me ROGER BURRILL:** D'accord. Sergent d'état-major, les  
26 procédures sont arrivées jusqu'à ce stade-ci, on impliqué poser des questions de  
27 témoins où on emploi comme guide le document fondamental, et dans ce cas-ci, il y a  
28 un document préparé le 17 mai et présenté le 17 mai 2022. Que l'on... on y fait



1 référence comme le document des décisions de commandement. Grand document,  
2 plusieurs pages, plusieurs paragraphes. Avez-vous eu l'occasion de le passer en  
3 examen ? Passer en revue ?

4 **S. É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

5 **Me ROGER BURRILL:** On va s'en servir comme guide au niveau  
6 de votre témoignage aujourd'hui. Alors on va commencer avec des présentations afin  
7 qu'ils sachent qui est le sergent d'état-major MacCallum. On va parler de vos  
8 antécédents et de vos expériences avec la GRC. Veuillez me corriger si je dis quelque  
9 chose d'incorrect. Vous avez terminé, vous avez... terminé au dépôt en 97 ?

10 **(Aucune interprétation de 2 h 34 min 19 s à 2 h 34 min 56 s)**

11 **S. É-M. ADDIE MacCALLUM:** ...et la réserve était plutôt loin. J'ai  
12 grandi à l'Île-du-Prince-Édouard, région rurale. J'ai grandi dans une région rurale et  
13 c'était revenir vers une région rurale. Alors je venais de venir d'une ville, un  
14 détachement mouvementé, avec une ville d'un million de personnes, avec des policiers  
15 partout et là je travaillais seul, en appel, pour la première fois de ma carrière de sept  
16 ans. C'est très intéressant, comme ça c'est un grand changement.

17 **Me ROGER BURRILL:** En 2006, vous avez transféré vers le  
18 district de Colchester. Vous étiez là pendant cette période de temps pour les services  
19 généraux et là, vous êtes passé à la section des enquêtes généralisées. Et en 2009  
20 vous avez eu une promotion à caporal. À ce moment-là, vous aviez entamé avec  
21 l'équipe de l'action communautaire de Colchester ? Des explications.

22 **S. É-M. ADDIE MacCALLUM:** L'équipe 4 et ça prenait toutes les  
23 unités qui faisaient preuve de proactivités, les unités à Colchester, et c'est la  
24 supervision. Les agents de sécurité dans les écoles, les relations de médias, liaisons  
25 avec les tribunaux. J'avais également une section de trois personnes non en uniformes,  
26 en civil au niveau des enquêtes, et je m'occupais également de la supervision de Bible  
27 Hill et la police de Truro. C'était la démarche proactive plutôt que l'approche réactive en  
28 matière de force policière.

1                   **Me ROGER BURRILL:** Et vous, également, vous releviez parfois  
2 d'autres au niveau de sous-officier, en matière des opérations et vous avez été promu  
3 à sergent dans... et vous avez été affecté à Guysborough, vous étiez le commandant de  
4 district de... et à ce poste-là, vous étiez également le commandant de scène au  
5 décès... de l'incident Desmond. En 2017, vous avez reçu une promotion à sergent  
6 d'état-major et commandant de district dans le district de Pictou.

7                   **S. É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

8                   **Me ROGER BURRILL:** Et en janvier et mai de 2020, vous étiez par  
9 intérim le sous-officier conseiller pour le district, pour le district Nord-est.

10                  **S. É-M. ADDIE MacCALLUM:** Je comblais un des deux postes  
11 dans Nord-est Nova.

12                  **Me ROGER BURRILL:** Et sous-officier conseiller pour le district,  
13 c'est quoi au juste ? Pour nous rappeler ?

14                  **S. É-M. ADDIE MacCALLUM:** C'est un sous-officier conseiller pour  
15 le district, c'est d'habitude dans un rôle de sous-officier qui a beaucoup d'expérience en  
16 matière de ressources humaines et des opérations. Nous soutenons sur un nombre  
17 d'unités. À ce stade-là, je soutenais six unités. J'aiderais les commandants et les  
18 gérants si jamais il y avait des difficultés avec une enquête, de faire des progrès au  
19 niveau des priorités de la police provinciale, les ressources humaines. Même certaines  
20 choses difficiles comme peut-être qu'il y avait un conflit au sein du bureau. Alors j'étais  
21 constamment occupé, c'est mouvementé comme position et les gens qui le font à  
22 temps plein, je les félicite. Je l'ai fait pendant six mois et ça, c'était assez pour moi.

23                  **Me ROGER BURRILL:** En juin 2020, vous êtes revenu au rôle de  
24 commandant de district à Pictou.

25                  **S. É-M. ADDIE MacCALLUM:** C'est correct.

26                  **Me ROGER BURRILL:** En avril 2020, vous agissiez comme le  
27 sous-officier de district dans le Nord-est Nova, c'est ça ?

28                  **S. É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui, c'est ça.

1                   **Me ROGER BURRILL:** Je vais vous demander des questions au  
2 sujet de la formation, cela est devenu... les gens ont été beaucoup focalisés là-dessus  
3 pendant les procédures. Vous avez reçu une formation en matière de commandant en  
4 matière d'incidents de recherche et de sauvetage ?

5                   **S. É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

6                   **Me ROGER BURRILL:** Également, la formation de gestionnaire de  
7 sauvetage.

8                   **S. É-M. ADDIE MacCALLUM:** Aussi.

9                   **Me ROGER BURRILL:** Est-ce qu'on fait une re-certification  
10 régulièrement ou est-ce que c'est un statut qu'on obtient et on continue de regarder ?

11                   **S. É-M. ADDIE MacCALLUM:** C'était quelque chose... c'était la  
12 même... c'est quand même une compétence périssable, comme bon nombre de  
13 compétences, et j'ai été recertifié et j'ai été faire de... suivre de la formation pour garder  
14 à jour mes compétences à tous les trois ou quatre années. Mais comme au fur et à  
15 mesure que le programme est devenu plus mûr, est devenu... il y avait davantage un  
16 programme d'études et pendant les dernières quelques années où j'ai exécuté ces  
17 rôles-là, il était tel qu'il y avait un commandant en cas d'incidents de garde. Il y avait  
18 beaucoup plus de surveillance et de soutien offert par notre section des gestions  
19 d'urgence et également du bureau des gestions d'urgences. Ça relève du bureau des  
20 gestions d'urgences. En fait, finalement, je suis enlevé de cela tranquillement en  
21 prenant d'autres rôles. Quand j'ai arrêté en 2017 et 2018, c'était un système robuste.

22                   **Me ROGER BURRILL:** Parlez-moi de la formation en matière  
23 d'incidents critiques. Avez-vous de la formation vous-même ?

24                   **S. É-M. ADDIE MacCALLUM:** Je n'ai pas un commandant en cas  
25 d'incident critique, par contre, j'ai été exposé à plusieurs incidents critiques et des  
26 scénarios de formation à cet égard, et plusieurs cours. Le cours de base, le plus de  
27 base, que la plupart des membres de la GRC et les agents de police municipale  
28 suivent, c'est la formation DRAI. J'ai suivi le projet pilote DRAI dans le comté de Pictou

1 en 2004-2005, alors tous les deux ou trois ans, je faisais ma recertification au niveau de  
2 DRAI et j'ai occupé tous les postes sur les équipes. Également le commandant *ad hoc*,  
3 ponctuel, également j'ai de l'expérience avec ça.

4 **Me ROGER BURRILL:** Au niveau de votre formation DRAI, je vous  
5 pose un peu de questions à ce sujet. Notamment, pouvez-vous faire un commentaire  
6 au niveau de la formation, de ses emplacements à l'extérieur ? Auriez-vous reçu de la  
7 formation DRAI, êtes-vous connaissant de cela ?

8 **S. É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui. J'ai fait partie d'un des pilotes  
9 de cela. J'ignore l'année, peut-être 2015, aux alentours de 2015.

10 **Me ROGER BURRILL:** Pouvez-vous faire un commentaire sur le  
11 DRAI dans la nuit, avez-vous de la formation à cet égard ?

12 **S. É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui. Nous avons fait plusieurs  
13 scénarios à faible luminosité à l'intérieur, l'environnement, les lumières étaient  
14 fermées... étaient à un niveau réduit et pendant la pénombre aussi, dans un scénario  
15 DRAI, à l'ancien hôpital de Colchester ici.

16 **Me ROGER BURRILL:** On a entendu beaucoup au sujet de ces  
17 procédures... pendant ces procédures, que l'importance d'une équipe DRAI est éviter  
18 un scénario de tirs fratricide. Pouvez-vous nous parler de formation que vous auriez pu  
19 recevoir en ce qui a trait à deux équipes DRAI qui sont impliquées dans une situation  
20 DRAI ?

21 **S. É-M. ADDIE MacCALLUM:** Certainement, j'ai été un  
22 commandant *ad hoc* pendant une formation où le scénario est devenu... où il n'y avait  
23 pas juste une menace active, où il y en avait plusieurs. Et où l'équipe de contact, ou  
24 qu'on avait premièrement envoyée est devenue immobilisée. Et le commandant devait  
25 décider est-ce qu'on envoie une autre équipe de contact, est-ce qu'on envoie des équipes  
26 de sauvetages ? Je peux vous dire que pendant la formation, j'ai eu des réussites et j'ai  
27 pas... parfois je n'ai pas réussi. Parfois... une des situations où je n'ai pas réussi, où j'ai  
28 envoyé les deux équipes, l'une après l'autre et ils ont été rentrés dans un... tous les

1 deux dans un corridor. Il y avait d'autres moments où je savais qu'ils étaient confinés,  
2 j'ai pu leur donner des directives de... je savais où était précisément l'équipe, alors on a  
3 pu envoyer une équipe à une autre zone pour qu'ils commencent leur manœuvre.

4 **Me ROGER BURRILL:** Merci. Pouvez-vous faire un commentaire  
5 sur le plan de la formation, suite aux événements à Moncton en juin 2014, où la mise en  
6 œuvre d'un programme d'incident critique a été soit recommandée ou mise en œuvre ?  
7 Avez-vous pu tirer parti de cette programmation-là ?

8 **S. É-M. ADDIE MacCALLUM:** Vous parlez d'un programme ou est-  
9 ce que vous parlez d'une formation formelle ?

10 **Me ROGER BURRILL:** N'importe quoi, au niveau de programme  
11 d'intervention initial à un incident critique.

12 **S. É-M. ADDIE MacCALLUM:** De façon formelle, non. Mais de  
13 façon informelle, nous avons eu plusieurs agents de police, en fait des officiers brevetés  
14 qui ont commencé à faire des interventions locales et de la formation pour la division H  
15 en Nouvelle-Écosse, et je me rappelle avoir parlé avec l'inspecteur à l'époque et il  
16 faisait sortir les exercices de table et je les ai utilisés trois fois pendant mon  
17 commandement à Guysborough et à Pictou, et les GTI venaient et on faisait des  
18 scénarios de table avec tous les employés, y compris les préposés, les adjoints de  
19 district. On faisait des exercices toute une journée et c'était basé sur les interventions et  
20 les recommandations suite à Kodiak, à Moncton. Une fois qu'on avait terminé les  
21 exercices de table, j'avais le luxe d'avoir le commandement de ma propre unité, là, j'ai  
22 organisé des formations fondées sur les scénarios avec des simulations et des  
23 comédiens.

24 **Me ROGER BURRILL:** Et au niveau de cette formation, c'est  
25 organisé au niveau du district ou de la division « H » ou (inintelligible) une  
26 programmation nationale que vous auriez connue à cet égard?

27 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** C'était à Nord-Est Nova finalement,  
28 c'est à ce district-là. C'était là les exercices de table et les interventions... ça, c'était les

1 origines, mais en deuxième lieu, étant donné qu'on faisait de la formation basée sur des  
2 scénarios par la suite, ça, c'était quelque chose que notre unité a choisi de faire pour  
3 augmenter le contenu des exercices de table ronde.

4 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que c'était mandaté en tant que  
5 commandant de district ou est-ce que...

6 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non, c'était pas mandaté, mais on  
7 avait identifié que, dès que possible, ça serait bon que l'inspecteur, qui était un  
8 commandant en cas d'incidents critiques lui-même, et l'équipe GTI, les présentateurs,  
9 que, eux, ils soient là vers votre unité afin que autant de gens puissent être formés que  
10 possible.

11 **Me ROGER BURRILL:** Comme commandant de district, soit à  
12 Pictou ou à Guysborough, quels efforts auriez-vous entrepris pour s'assurer que vos  
13 membres ont une formation adéquate en matière de DRAI? Étiez-vous impliqué dans  
14 cela?

15 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** En partie, oui. Nous faisons la  
16 recertification dans la section de la formation à tous les deux ans d'habitude, au lieu de  
17 trois. Je sais que ça se produit et je reçois le programme d'étude de la formation et  
18 ensuite ma tâche est de s'assurer que nos employés sont formés et qu'ils sont libérés  
19 au niveau de la cellule de travail, et ils ont une voiture et ils peuvent voyager vers la  
20 formation.

21 Mais au niveau local, nous faisons beaucoup de choses, comme je  
22 viens de mentionner, les scénarios de table, et une chose que je suis heureux que nous  
23 faisons maintenant, je suis en coopération avec les trois chefs de police municipaux  
24 dans le comté de Pictou et on a commencé une approche de trois volets pour une  
25 intervention coordonnée sachant quelles sont nos capacités si jamais devait intervenir  
26 un incident critique, nous avons trois forces... services de police municipaux, et moi-  
27 même avec la GRC, nous ne sommes qu'à quelques minutes les uns des autres, nous  
28 sommes très intégrés.

1                   **Me ROGER BURRILL:** Quelle est votre perception au niveau du  
2 niveau de formation à Nord-Est Nova pour les membres du service général? Avez-vous  
3 un commentaire?

4                   **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Ah oui. J'y songeais au moment où  
5 j'ai fait ma déclaration à la Commission, aux enquêteurs de la Commission. Il me  
6 semble que nous étions 95 % au niveau de la conformité, et en vue du niveau de  
7 confort dans les visages des agents de police dans les incidents critiques auxquels j'ai  
8 participé, ils savent ce qu'ils... il savent ce qu'ils font, ils n'aiment pas forcément  
9 recevoir les commandements où ils doivent ne pas rentrer parce que tout le monde veut  
10 rentrer affronter la menace, comment avoir une bonne compréhension des incidents  
11 critiques, le DRAI et les rôles qu'on nous donne.

12                   **Me ROGER BURRILL:** Laissez-moi vous donner un autre domaine  
13 de la formation et au niveau des communications et des méthodes d'apprendre et de  
14 distribuer les renseignements, notamment le système CIIDS et le système RAO, et le  
15 NWS. Pouvez-vous faire un commentaire pour nous, si vous vous assurez que les  
16 membres ont de la formation dans ces domaines-là?

17                   **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui. Alors, selon là où un nouveau  
18 membre a ses origines, il se peut qu'il n'ait pas été exposé à PROS, ça se peut qu'il  
19 travaille sur VOSTEX (phon.), un autre système de gestion des dossiers, alors quand ils  
20 viennent à Pictou, mais n'importe où, la division « H » en sortant... à part le district  
21 d'Halifax, alors on se vérifie quelle formation dont il a besoin, on s'assure qu'il peut  
22 recevoir une formation de l'utilisateur final pour le SiRT. Quant à CIIDS, c'est une  
23 question plus pour les superviseurs et les répartiteurs et ça devient ce qui est sur les  
24 postes de travail mobiles.

25                   **Me ROGER BURRILL:** Parlez-moi de cette formation.

26                   **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Cela utilise le logiciel SAMM, cela se  
27 fait lorsque la formation initiale en matière de SiRT est entreprise, il y a plusieurs cours  
28 en ligne que nous devons faire avant d'accéder à une salle de classe. Mais finalement,

1 c'est beaucoup, beaucoup le webinaire en raison de la pandémie.

2 **Me ROGER BURRILL:** Avez-vous d'autres choses que vous  
3 voulez dire au niveau du poste de travail mobile, CIIDS ou la formation RAO? Et qu'en  
4 est-il des notifications aux plus proches parents, est-ce que c'est un service que vous  
5 fournissez aux membres? Qu'est-ce que vous...

6 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Une formation en matière de  
7 notifications aux proches, aux plus proches, je fais juste revenir vers mon temps quand  
8 j'étais... je fréquentais le DEPOT en 97, il y avait tout un syllabus, tout un programme  
9 d'étude au sujet de la notification des plus proches parents, il y avait des conseillers,  
10 des systèmes de victimes, des services aux victimes, des prêtres, et d'autres figures  
11 chrétiennes. C'est une des compétences. Je sais que c'est pas tout le monde qui est à  
12 l'aise de le faire, alors quand il s'agit de notification des plus proches parents, on peut  
13 choisir précisément qui va le faire.

14 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce qu'il y a une formation au niveau du  
15 district pour laquelle vous pourriez émettre des commentaires? Est-ce que ça revient  
16 quand vous fréquentez le DEPOT?

17 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Je ne suis pas au courant de quoi  
18 que ce soit là.

19 **Me ROGER BURRILL:** Dernière question au niveau de la  
20 formation, au niveau de la gestion de scènes de crime, est-ce que y'a davan... est-ce  
21 que y'a des... en formation continue en matière de gestion de scènes de crime?

22 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Il y a plusieurs cours d'une semaine  
23 en salle de classe sur la gestion de scènes de crime. D'habitude, c'est pour la section  
24 les plus spécialisées, les sections civiles, l'identification judiciaire, c'est eux qui  
25 reçoivent davantage ces cours-là. Pour les gens des Services généraux, d'habitude on  
26 dit qu'il y a des meilleures pratiques qui sont déployées par l'identification judiciaire et  
27 ils vont déployer les meilleures pratiques. Je sais que pour la formation en ligne pour  
28 Agora, il y a plusieurs cours en gestion de scènes de crime et selon différents niveaux.



1                   **Me ROGER BURRILL:** Dans cette situation, il y a eu une  
2 préoccupation qui a été exprimée au niveau de la façon que les services... les  
3 membres des Services généraux ont abordé la gestion des scènes de crime suite aux  
4 pertes massives et je me demande... je voulais savoir quel est le niveau de formation et  
5 d'expérience que les membres des Services généraux au niveau du district, au niveau  
6 de comment ils interviennent en matière de gestion de scènes de crime.

7                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** D'habitude, c'est selon l'enquête.  
8 Évidemment, c'est une situation de (inintelligible) grave en matière de gestion de cas,  
9 alors ils vont suivre la ligne directrice des Crimes majeurs, il devrait y avoir des  
10 instructions si vous êtes en train de... le gardien d'une scène, si vous transportez un  
11 prisonnier, le rôle qu'un agent de police des Services généraux aurait, il devrait y avoir  
12 un genre de PON, des procédures d'opérations normalisées qui devrait être données  
13 aux membres.

14                   **Me ROGER BURRILL:** En tant que commandant de district et  
15 comme sous-officier conseiller du district, est-ce que vous assuriez que les PON  
16 seraient connus des membres des Services généraux?

17                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Ils changent parfois, alors si on  
18 regarde au triangle de commandement pour la gestion d'instances majeures,  
19 d'incidents de cause majeure, l'un d'entre eux devait avoir un des rôles pour les PON.

20                   **Me ROGER BURRILL:** Alors, pour terminer, dans votre rôle en tant  
21 que commandant de district, auriez... est-ce que vous deviez vous assurer que vos  
22 membres avaient de la formation et l'accès au PON pour mener... offrir une ligne  
23 directrice pour le comportement à l'avenir?

24                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** La meilleure explication, c'est quand  
25 chacun de... un de mes membres est mandaté avec une cause majeure ou avec une  
26 autre unité dans une autre force policière, c'est la personne qui demandait... fait la  
27 demande : « Toute documentation, toutes les instructions que vous avez pour les  
28 membres, s'il vous plait, assurez qu'ils l'ont et qu'ils comprennent ce dont il s'agit avant

1 qu'ils entreprennent leur rôle. »

2 **Me ROGER BURRILL:** D'accord. Si nous pouvons passer à l'enjeu  
3 devant nous, les 18 et 19 avril. Je vous demanderais votre rôle d'emblée. D'après ce  
4 que je comprends, vous étiez chez vous.

5 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui, c'est ça. Et, Maitre Burrill, si ça  
6 ne vous gêne pas si... et, Monsieur et Mesdames les Commissaires, je pouvais prendre  
7 un moment de parler aux familles.

8 Je sais que ça été au-delà de deux ans depuis les événements et  
9 je sais que... je peux vous dire que ce n'est jamais... ça ne m'est jamais traversé dans  
10 mon esprit ces jours-là à quel point ça doit être difficile pour les familles qui ont perdu  
11 des gens. Je peux vous dire que moi-même et ma famille, tout le monde est dans nos  
12 pensées, on pense à tout le monde et tout ce que je peux ajouter à ces procédures-là,  
13 j'espère que ça va vous donner la plus petite miette de confort. Merci.

14 **Me ROGER BURRILL:** Alors, vous voulez une minute? Est-ce que  
15 ça va?

16 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non, ça va.

17 **Me ROGER BURRILL:** Alors, revenons au 18 avril – on peut  
18 l'isoler dans le document fondamental.

19 À 22 h 38, vous étiez à la maison, vous avez reçu un appel  
20 téléphonique, et faites gaffe de votre réponse.

21 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** C'était le répartiteur et le superviseur  
22 à la STO, Jennifer MacCallum.

23 **Me ROGER BURRILL:** Pourquoi est-ce que vous avez été appelé  
24 dans cette instance-là? Avez-vous un aperçu à cet égard?

25 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Comme j'ai reçu les renseignements  
26 de Jennifer, je me suis rendu compte que c'était un instant critique qui se déroulait, un  
27 incident de gestion de cause grave et quand ces questions-là commencent, c'est bon  
28 d'avertir les gens qui montent la chaîne de commandement afin de s'assurer que les

1 bonnes personnes sont au courant et que les bonnes ressources sont déployées. Dans  
2 mon cas, étant donné que je soutiens six districts, l'un d'entre eux étant Colchester, je  
3 savais... j'avais des antécédents qui me faisaient savoir que je pouvais aider en  
4 quelque sorte pour apprendre qu'est-ce que je pouvais faire davantage pour s'assurer  
5 que les résultats soient réussis.

6 **Me ROGER BURRILL:** On a appris que l'équipe complète en cas  
7 d'incidents critiques a été impliquée assez rapidement. C'est ça, votre compréhension?

8 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

9 **Me ROGER BURRILL:** Mais vous êtes pas partie de l'équipe  
10 complète des incidents critiques. C'est ça j'essaie de comprendre. Pourquoi est-ce que  
11 le sous-officier conseiller du district... quand l'équipe des incidents critiques sentirait  
12 que ce serait nécessaire d'être impliqué?

13 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui, je peux vous donner des  
14 aperçus là-dessus. Si vous regardez le triangle de l'incident critique, y'a des pattes en  
15 fait, une des pattes qui est hors du triangle parle des ressources du district ou du  
16 détachement, c'est là où le commandant d'unité... dans ce cas ici, c'est le sergent  
17 d'état-major Al Carroll qui descend, ferait partie de cette patte-là. Si une des unités dont  
18 j'offre le soutien fait affaires avec un incident grave comme celui-ci, il m'incombe de  
19 fournir autant de soutien que je peux.

20 **Me ROGER BURRILL:** Il vous incombe de fournir du soutien. Quel  
21 genre de soutien? Est-ce que le sous-officier conseiller du district pourrait fournir à...  
22 est-ce que y'a des zones prescrites pour vous offrir vos services?

23 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** C'est selon qui est là au niveau du  
24 district, au niveau de l'unité, et il pourrait m'incomber en fait de fournir des lignes  
25 directrices opérationnelles aux membres. Je devais combler certains postes selon le  
26 niveau de confort et le niveau des connaissances, mais je suis surtout là... c'est pas  
27 une question d'assurance de qualité, c'est pas la bonne terminologie, mais si les choses  
28 se produisent, un de mes rôles serait, OK, je vais cocher des cases pour s'assurer que

1 tout se passe correctement. Deux têtes c'est mieux qu'une dans de telles situations, y'a  
2 un tas de choses qui doivent être faites et c'est bon que... y'a des gens qui peuvent  
3 avoir du recul. C'est pas prescrit comme tel. Une fois que je suis arrivé là-bas, j'ai  
4 déterminé qu'il y a plusieurs tâches qui devaient être accomplies et j'ai décidé de les  
5 faire.

6 **Me ROGER BURRILL:** Alors, vous recevez l'appel à 22 h 38 et  
7 vous êtes rentré dans le détachement. Est-ce que c'est le détachement normal dans  
8 lequel vous travaillez?

9 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non, mon détachement normal c'est  
10 dans le comté de Pictou, c'est à Stellarton. Par contre, dans le rôle d'un conseiller...  
11 sous-officier conseiller de district, j'avais pas vraiment d'unité d'attache, j'étais sur la  
12 route souvent, je connaissais bien ce détachement-là, j'avais travaillé là pendant dix  
13 ans, très proche de ma maison.

14 **Me ROGER BURRILL:** Quand vous vous êtes rendu là-bas,  
15 d'après ce que je comprends, le sergent d'état-major Carroll était également là?

16 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** [Non interprété]

17 **Me ROGER BURRILL:** On a entendu des témoignages du sergent  
18 d'état-major Carroll qui vous a laissé rentrer par la porte d'en arrière.

19 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

20 **Me ROGER BURRILL:** Alors, quand vous vous êtes rendu au  
21 détachement, quel est votre objectif à ce stade-là?

22 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** La première chose que je cherchais  
23 à établir, c'est quelle était la portée au total de ce qui se passait, les ressources que l'on  
24 utilisait, quelles autres ressources seraient nécessaires, et également c'était afin que je  
25 puisse fournir une conscience situationnelle en montant la chaîne hiérarchique vers  
26 l'agent de police des opérations et l'agent de police du district, dans leur domaine, c'est  
27 eux qui décident pour le CIC et le soutien de l'air, le service de l'air et l'approbation pour  
28 faire déployer des ressources.

1                   **Me ROGER BURRILL:** Alors, le paragraphe... le commentaire  
2 dans le paragraphe 106 du document fondamental – et Madame la registraire va le  
3 mettre à l'écran fin qu'on puisse le voir – notamment le paragraphe 106, c'est indiqué,  
4 selon le rapport du membre, le sergent d'état-major Halliday, il a appelé le sergent  
5 d'état-major MacCallum à 10 heures quarante... à 22 h 46 le 18 avril. Le sergent d'état-  
6 major Halliday, son rapport indique... ah, c'est ça qui m'intéresse :

7                   « Il a appelé le sergent d'état-major Addie MacCallum  
8 et lui a fait savoir la situation et il m'a fait savoir qu'on  
9 lui avait justement fait savoir qu'est-ce qui se passait  
10 à lui-même. Je lui ai demandé de se pointer à Bible  
11 Hill et voir s'il pouvait établir l'emplacement de nos  
12 voitures à Bible Hill pour éliminer la crédibilité de l'info  
13 qu'une voiture policière pourrait être impliquée et de  
14 me rencontrer à Bible Hill. »

15                   C'est une bizarre expression, il me semble, « pour infirmer la  
16 crédibilité de l'info qu'une voiture de policier pourrait être impliquée ». Avez-vous un  
17 commentaire à cet égard?

18                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui. Dans la discussion initiale que  
19 j'ai eue avec Jennifer, une partie des renseignements c'était qu'une voiture policière  
20 était impliquée, et par l'entremise de mes discussions pendant la prochaine demi-heure  
21 quand je m'apprêtais à me rendre au détachement, l'un d'entre eux a parlé au sergent  
22 d'état-major Halliday – et, en fait, c'est quand je sortais de la porte – et il m'a fait savoir  
23 qu'il avait eu des renseignements comme quoi il était potentiel... il était possible qu'une  
24 voiture de police identifiée et le nom d'un de nos membres réguliers était... avait  
25 émergé, il voulait infirmer cela qu'il n'était pas impliqué. Voilà.

26                   **Me ROGER BURRILL:** Donc, il voulait l'exclure au lieu de le  
27 confirmer. Est-ce que ça faisait une différence pour vous?

28                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Dans un sens, oui. On veut exclure

1 que ce soit un agent de police, un policier, parce que le policier aurait une certaine  
2 formation, un certain équipement, et si jamais ça devait arriver, ils auraient peut-être  
3 une radio portative, un poste de travail mobile, un gilet pare-balles rigide, ce serait une  
4 situation très difficile à gérer.

5 **Me ROGER BURRILL:** Et donc, il me semble que la manière à la  
6 question que... que la question a été posée semble un peu comme si monsieur Halliday  
7 voulait présumer que ça pouvait être possible. Est-ce que vous avez une remarque à ce  
8 sujet?

9 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Donc, je ne me souviens pas de  
10 cette conversation. Moi, il y a eu deux aspects à la conversation. Il fallait savoir quel...  
11 si toutes les voitures de Colchester et de Cumberland étaient sous contrôle, il fallait  
12 s'assurer que nos équipements et nos actifs étaient là où ils devaient être, nos  
13 ressources.

14 **Me ROGER BURRILL:** Donc, quand vous vous êtes rendu au  
15 détachement de Bible Hill, est-ce que le sergent d'état-major Carroll était là? D'autres  
16 personnes?

17 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non.

18 **Me ROGER BURRILL:** Du personnel administratif?

19 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non.

20 **Me ROGER BURRILL:** Une communication avec le sergent d'état-  
21 major Halliday, on le voit ici au paragraphe 106, donc ça, c'était par téléphone, n'est-ce  
22 pas?

23 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

24 **Me ROGER BURRILL:** Alors, je dois mieux comprendre quelle  
25 était la structure de commandement à ce moment-là entre vous, Halliday et Carroll.

26 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Donc, dans Nord-Est Nova –  
27 Northeast Nova –, il y a une structure. Steve Halliday, sergent d'état-major, est  
28 normalement le sous-officier conseiller du district. Il y avait un poste vacant

1 d'inspecteur, donc un officier breveté, Halliday comblait ce... occupait ce poste et on  
2 voulait que quelqu'un d'autre prenne le rôle du sous-officier conseiller du district. Je l'ai  
3 accepté. Et dans la hiérarchie, Steve Halliday avait le rôle d'inspecteur, j'étais sergent  
4 d'état-major redevable à lui, et Carroll, sergent d'état-major, était aussi redevable à  
5 Steve. Moi, par contre, j'étais là dans un rôle auxiliaire, je n'étais pas là pour donner des  
6 commandes à un commandant de district. Il serait nécessaire que les choses tournent  
7 vraiment mal pour que ça arrive comme ça.

8 **Me ROGER BURRILL:** Donc, Halliday était donc responsable de...  
9 il était votre supérieur, n'est-ce pas, direct?

10 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui, c'est exact.

11 **Me ROGER BURRILL:** Donc, à ce moment-là, donc, en arrivant,  
12 est-ce que vous pouvez parler de ses activités. Qu'est-ce qu'il faisait à ce moment-là?

13 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Donc, Carroll est arrivé, il m'a donné  
14 accès et j'ai posé les cinq questions : Qu'est-ce qui se passe? Qui est impliqué? Où  
15 est-ce que ça se passe? Et il m'a donné des mises à jour là-dessus. On est allés dans  
16 son bureau et il regardait sur l'ordinateur et il était aussi à la radio, je pense, portative,  
17 et il donnait des commandes, des directives aux membres qui arrivaient sur la scène  
18 qui portaient sur l'établissement du périmètre. Il s'agissait aussi de faire venir d'autres  
19 ressources.

20 **Me ROGER BURRILL:** La question du périmètre était...  
21 m'intéresse en ce moment. Est-ce que c'était le rôle approprié pour Carroll à ce  
22 moment-là?

23 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Selon moi, oui, parce que la  
24 personne qui serait responsable du périmètre normalement aurait une conscience  
25 situationnelle très, très aiguisée, le gestionnaire de risques normalement, mais c'était  
26 Rehill qui avait pris le rôle ponctuel de commandant pour gérer la menace. Donc, avant  
27 l'arrivée d'autres personnes, il y avait eu plusieurs personnes... s'il y avait eu beaucoup  
28 de personnes qui étaient disponibles, Al aurait donné ce rôle à quelqu'un d'autre et

1 « j'ai besoin de toi pour aider avec le périmètre », mais Al le faisait quand je suis arrivé  
2 parce qu'il n'y avait personne d'autre pour le faire.

3 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que vous avez trouvé ça hors  
4 d'ordre?

5 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Non. Non, pas du tout.

6 **Me ROGER BURRILL:** Vous connaissez le sergent O'Brien? Est-  
7 ce que vous avez un commentaire sur son implication à ce moment-là?

8 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Non, je ne savais pas s'il était... qu'il  
9 était impliqué à ce moment-là.

10 **Me ROGER BURRILL:** Donc, qu'est-ce que vous faisiez quand...

11 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Je regardais les incidents critiques,  
12 je regardais toutes les informations qui venaient d'être fournies, que ce soit à la radio  
13 avec le sergent d'état-major Halliday, et j'ai vérifié pour voir si toutes les choses qu'il  
14 fallait faire étaient faites. Et quand je suis arrivé au premier, j'avais peut-être des  
15 questions et je suis allé... revenu voir Al et j'ai appelé Rehill, Jennifer, pour obtenir une  
16 mise à jour.

17 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que vous avez reçu quelque chose  
18 d'autre?

19 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Après avoir vérifié les voitures, on  
20 m'a dit que Cumberland... toutes les voitures de Cumberland et Colchester étaient sous  
21 contrôle, alors ensuite, j'ai été affecté... assigné, je pense que c'était le sergent d'état-  
22 major Halliday qui m'a appelé pour... d'abord, il m'avait appelé, il m'a demandé si je  
23 pouvais contacter un autre corps de service policier à Halifax. On croyait... donc, on  
24 m'a demandé de contacter ça.

25 **Me ROGER BURRILL:** Mais avant d'y arriver à cette tâche,  
26 regardons le paragraphe 132 du document. Donc, le gendarme Beselt, qui était le chef  
27 d'équipe, de l'équipe de contact, et Beselt a essayé de voir s'il y avait moyen d'avertir  
28 les résidents qu'il fallait qu'ils restent chez eux et Rehill a répondu qu'on utilisait une



1 carte 9-1-1 pour contacter le plus grand nombre possible. Est-ce que vous étiez au  
2 courant de ce processus de contacter les résidents à Portapique afin de fournir de  
3 l'information?

4 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Donc, ce que je savais seulement,  
5 c'était qu'il y avait eu des appels et parce que ça passait par le STO, par le système  
6 SiRT. Je savais que c'était en cours parce que quand ç'avait été... j'ai entendu la  
7 répartition à la radio, donc...

8 **Me ROGER BURRILL:** Ma question serait que si vous aviez un  
9 membre de l'équipe de contact qui demande un avertissement d'urgence, est-ce que  
10 c'est quelque chose à laquelle... auquel vous vous êtes penché?

11 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** À ce moment-là, notre méthode était  
12 de rejoindre et d'appeler les gens. Je l'ai fait moi-même très, très souvent. On  
13 demandait aux gens de rester chez eux et de s'abriter sur place et c'était la réponse  
14 que je pensais. Je croyais que c'était déjà sous contrôle.

15 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que vous avez d'autres idées là-  
16 dessus?

17 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non.

18 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que vous avez aussi participé aux  
19 efforts pour... consacrés pour établir un centre de secours? Est-ce que ce...

20 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Donc, pour ce qui est du centre de  
21 secours, il y avait deux aspects. On m'a demandé... donc, on essayait de créer un  
22 centre d'évacuation. Quand les gens quittaient dans les premières heures, on voulait  
23 qu'ils aient un endroit pour se rendre pour obtenir... se sentir en sécurité. C'était donc la  
24 caserne des pompiers de Great Village. J'ai parlé avec le sergent Lilly et le sergent  
25 (inintelligible), et je leur ai dit : « Est-ce que vous pouvez vous assurer que le centre  
26 d'évacuation est en place? » Et donc, on a vérifié si les gens savaient s'il y avait des  
27 témoins ou si..... pour que l'on pouvait fournir ces renseignements à l'équipe de Crimes  
28 majeurs.

1                   **Me ROGER BURRILL:** Donc, vous vous occupez... vous assumez  
2 plusieurs tâches au détachement. Et puis au poste de commandement, est-ce que vous  
3 avez un commentaire sur cela? Est-ce que vous aviez un rôle à ce chapitre?

4                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui. On savait qu'on allait avoir  
5 besoin d'un poste de commandement. On avait un poste de commandement temporaire  
6 au détachement de Bible Hill, mais normalement, un poste de commandement doit être  
7 à proximité à l'évènement pour plusieurs raisons. Donc, il fallait l'établir. Normalement,  
8 on songe aux casernes des pompiers, les bases de recherche et de sauvetage, on  
9 essaye d'éviter les écoles, mais on utilise des centres communautaires, donc j'ai  
10 téléphoné à... j'ai téléphoné à la répartition et j'ai demandé de parler au chef des  
11 incendies pour Bass River, et il semblait, selon la carte, que cette caserne serait un bon  
12 choix. J'ai parlé avec le chef et j'ai demandé si on pouvait utiliser la caserne à cette fin.  
13 Je pense que c'était le chef Grue. Il m'a dit, oui, aucun problème, et donc, pendant ce  
14 moment-là, j'ai su qu'ils étaient près de la scène. Lui, il n'était qu'à 1 kilomètre de la...  
15 du bout du chemin Portapique Beach. J'ai... donc, j'ai demandé que les capacités...  
16 que toutes les capacités soient mises en place parce qu'on aura peut-être besoin de  
17 cela avant que les équipes arrivent leurs lunettes nocturnes.

18                   **Me ROGER BURRILL:** Donc, vous étiez très occupé à ce moment-  
19 là. Mais là... vous avez le sous-officier conseiller du district qui appelle le service des  
20 incendies de Bass River et demande l'accès à un immeuble. Ça me semble un peu  
21 étrange. Alors, expliquez-moi pourquoi est-ce que je trouverais ça bizarre? Il me  
22 semblerait que la GRC serait équipée pour un incident critique et ne devrait pas  
23 compter sur un service d'incendie dans un comté rural.

24                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Eh bien, la conversation était  
25 organique. La première chose, je parlais d'un poste de commandement, c'était la  
26 première raison pour laquelle j'avais appelé, et comme il a dit, bon, la caserne était  
27 vide, et j'ai dit, « bon, où êtes-vous? », il m'a dit où ils étaient et j'ai dit... et c'est  
28 devenu, « bon vous devez sortir, vous devez aller vous protéger », mais j'ai su qu'ils...

1 je ne savais pas exactement quelle capacité existait près du périmètre externe, je ne  
2 croyais pas qu'ils avaient l'infrarouge, donc quand je l'ai su, je leur ai demandé de le  
3 préparer. Donc, ils n'utilisaient pas ces équipements infrarouges et c'est que l'équipe  
4 GTI était là peu après que je « sois » parlé au chef Grue.

5 **Me ROGER BURRILL:** Parlons donc des efforts d'établissement  
6 du périmètre. Paragraphe 157 du document fondamental, donc ça, c'est IRVF,  
7 Infrarouge à vision frontale. Donc, Carroll et MacCallum se sont rencontrés au  
8 détachement et Halliday a dit :

9 « Je lui ai demandé... j'ai rencontré les sergents  
10 d'état-major MacCallum et Carroll et je leur ai  
11 demandé si on pouvait retirer les cartes ou sortir les  
12 cartes de... »

13 Donc, vous avez... on vous a demandé... vous avez demandé de  
14 faire de la cartographie.

15 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui, mais je l'avais déjà... j'avais  
16 déjà commencé le processus.

17 **Me ROGER BURRILL:** Mais je veux bien comprendre. Quand le  
18 sergent d'état-major Carroll était impliqué à la radio en ce qui concernait le contrôle du  
19 périmètre, est-ce que vous pouvez dire s'il avait accès aux cartes à ce moment-là?

20 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Les cartes que j'ai vues qu'il utilisait  
21 était une carte sur papier et quand il avait mis SiRT à l'écran, je n'ai pas vu s'il avait  
22 CIIDS en place, je n'ai pas vu une carte sur ces écrans, mais la carte qu'il m'a montrée  
23 était une photocopie d'un atlas routier.

24 **Me ROGER BURRILL:** Mais si j'ai compris, vous avez eu des  
25 difficultés d'accès à la technologie de cartographie. Est-ce vrai?

26 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

27 **Me ROGER BURRILL:** Donc, aux fins du document fondamental,  
28 le paragraphe 206 parle de l'incapacité, selon vous et vos notes, d'accéder ou d'utiliser

1 CIIDS. Est-ce que c'est exact?

2 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui, je peux dire cela. Donc, tout  
3 membre de la GRC devrait pouvoir... donc, SIRI, Système intégré de répartition de  
4 l'information, donc cette personne devrait pouvoir faire son *login* sur un poste de travail  
5 qui contient des logiciels standardisés. Quand je me suis rendu à Bible Hill, je  
6 connaissais très bien l'agencement, il y avait 14 ordinateurs sur place, et je sais que  
7 généralement les ordinateurs auxiliaires sont généralement fermés, mais les autres  
8 sont identiques, et donc, je me suis mis à entrer sur les systèmes et aucun n'avait SIRI,  
9 le Système intégré de répartition de l'information. Il n'y avait pas de logiciel. J'ai cherché  
10 dans les listes déroulantes, je me disais que l'icône était peut-être absente, y'en avait  
11 pas, et quand je le faisais, je cherchais aussi la... parce que je savais que SIRI me  
12 montrerait une carte qui indiquerait la situation de chacune des voitures de police.  
13 Donc, je cherchais quelque chose d'autre, donc je me suis rendu sur Google Earth.

14 **Me ROGER BURRILL:** Dans 206, on voit qu'après une demi-  
15 heure, vous avez pu accéder au système SIRI pour regarder les renseignements en  
16 matière de périmètre. Donc, il y avait un délai de 30 minutes.

17 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** À peu près 25 minutes.

18 **Me ROGER BURRILL:** Bon, bien, quand même, c'est assez  
19 significatif.

20 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui, c'était très frustrant.

21 **Me ROGER BURRILL:** Parlez-moi de votre frustration. Expliquez-  
22 nous pourquoi le sergent d'état-major, donc, le sous-officier conseiller de district ne  
23 pouvait pas y accéder.

24 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Si j'avais commencé ailleurs, dans  
25 un autre ordinateur, j'aurais pu faire fonctionner SIRI tout de suite. Je cherchais aussi  
26 Pictometry – c'est un autre thème, je sais –, sur les ordinateurs que je regardais, les  
27 logiciels étaient très limités.

28 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que vous avez compris finalement

1 après pourquoi il n'y avait pas eu ces logiciels?

2 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non, je n'ai jamais eu une  
3 explication formelle. Selon mes recherches, j'ai compris qu'il n'y a qu'un certain nombre  
4 de postes de travail avec SIRI et chacun est numéroté, et du point de vue de la  
5 logistique, je ne sais pas si c'est une question d'infrastructure, il semblait que seulement  
6 les ordinateurs des supérieurs ou des analystes ou des adjoints de district ont SIRI en  
7 dehors de la STO.

8 **Me ROGER BURRILL:** D'accord. Après la frustration de  
9 25 minutes que vous avez décrite, vous avez pu accéder aux cartes CIIDS en deux  
10 dimensions. Est-ce que c'était adéquat au niveau de votre rôle à ce stade-là pour aider  
11 avec le contrôle du périmètre?

12 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** En partie. Ça indiquait là où se  
13 trouvaient les voitures des polices, et là où il y avait une voiture de police, je  
14 présumais qu'il y aurait des policiers à proximité, en tout cas dans cette zone-là  
15 géographique. C'était bien, j'ai pu voir là où se trouvaient les voitures pour les fins de  
16 contrôle du périmètre. Cette partie-là était bien. L'autre aspect, OK, nous avons besoin  
17 de quoi pour le contrôle du périmètre, c'est quoi l'environnement, c'est quoi le terrain. Je  
18 connaissais, je savais que Pictometry est un excellent outil, je m'en étais servi  
19 auparavant sur plusieurs grands projets, et je cherchais, et je me suis mis à chercher  
20 Pictometry, c'était pas des ordinateurs que moi j'avais vus auparavant, et quand j'ai  
21 essayé de l'ouvrir via Explorer, un navigateur, ça bloquait mon accès, c'était toujours  
22 bloqué par notre pare-feu. On a reçu un message que le *gateway* n'est pas accessible.

23 **Me ROGER BURRILL:** C'est peut-être impliqué dans votre...  
24 implicite dans vos commentaires, mais est-ce que vous connaissiez Pictometry?

25 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

26 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que c'était une deuxième source de  
27 frustration pour le sergent d'état-major MacCallum au niveau des cartes?

28 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

1 **Me ROGER BURRILL:** Avez-vous... au détachement de Bible Hill,  
2 avez-vous pu accéder au logiciel Pictometry?

3 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non. J'ai demandé si parfois c'était  
4 sur un ordinateur consacré. J'avais mes mots de passe de Pictometry, si je pouvais  
5 trouver un ordinateur, je pourrais même rentrer mes mots de passe. Mais, non, j'ai pas  
6 pu identifier là où ça se trouvait.

7 **Me ROGER BURRILL:** Avez-vous eu de l'aide du sergent d'état-  
8 major Carroll au niveau de sa capacité d'accéder au logiciel Pictometry dans son  
9 détachement?

10 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** J'ai demandé s'il savait où c'était, je  
11 n'arrivais pas à le trouver, et lui, il ne savait pas où je pourrais le trouver non plus.

12 **Me ROGER BURRILL:** Et là, vous avez mentionné – je vous ai  
13 interrompu – quelque chose au sujet de Google Earth. Vous avez tenté de trouver cela?  
14 C'était une alternative aux efforts de Pictometry?

15 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui. Franchement, et en toute  
16 franchise, j'aurais probablement vu les deux pour avoir un portrait complet.

17 **Me ROGER BURRILL:** Je regarde au paragraphe 159, pour les  
18 fins d'établir le contexte, c'est une citation dans le cadre de votre entretien. Au milieu du  
19 paragraphe, on parle de : « Alors, je me mets à essayer de trouver Pictometry », et  
20 ainsi de suite, mais... et ça parle... et ça fait... « ...et je lance Google Earth, ça va, mais  
21 c'est pas très bien ». Avez-vous des commentaires à cet égard?

22 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Pour le genre de détails et la  
23 précision que moi je cherchais, c'est bon pour se rendre d'une place à l'autre, mais c'est  
24 pas ce dont on a besoin pour une situation majeure où on cherche à peaufiner le  
25 contrôle du périmètre et fermer les routes d'accès. Je savais d'emblée et je continuais  
26 de fermer, de l'ouvrir et changer les filtres, mais il y avait des chemins qui étaient par-  
27 dessus des maisons qui mènent à d'autres routes, je savais que ça n'existait pas, il y  
28 avait des éléments qui étaient connectés là où on n'était pas connectés, et la résolution,

1 dès que j'essayais d'augmenter la résolution, il y avait distorsion. Et en bas, en fait, il y  
2 avait même... ç'aurait peut-être même dû dire 2016, que l'image était prise en 2016, je  
3 savais que c'était également désuet.

4 **Me ROGER BURRILL:** Alors, il me paraît comme si, au niveau de  
5 la technologie, c'était pas une expérience pas du tout satisfaisante au niveau de votre  
6 tâche pour le contrôle de périmètre. Vous avez dû passer à des alternatives si la  
7 technologie ne fonctionne pas.

8 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Ben, finalement j'ai trouvé deux  
9 cartes. Le sergent d'état-major Carroll, on a pris une pris carte topographique, on l'a  
10 enlevée du mur, c'était là de... (inintelligible) quand moi j'étais détaché de là-bas.

11 **Me ROGER BURRILL:** Quand étiez-vous là?

12 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** J'étais là de 2006 à 2015.

13 **Me ROGER BURRILL:** Alors, cela remonte à 2006.

14 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Un peu plus récent que ça, disons  
15 plus vers 2015, mais une carte routière et une carte topographique, et j'ai pris un atlas  
16 routier que je transporte avec moi d'habitude dans mon sac et j'essayais de rassem...  
17 d'évaluer le mieux que je pouvais au niveau du terrain et des chemins. J'étais confiant  
18 que ce que je regardais, c'était le meilleur matériel dont je disposais au moment et j'ai  
19 tiré mes conclusions à partir de cela.

20 **Me ROGER BURRILL:** On arrivera à vos conclusions dans un  
21 instant. La carte sur le mur, c'était plus plus près de 2015 que de 2016.

22 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** En fait, c'est certainement une carte  
23 plus ancienne. Je pense que c'était en dessous du plexi, c'est comme ça qu'on garde  
24 nos cartes pour... afin qu'on puisse utiliser des crayons en cire pour écrire dessus. J'ai  
25 pas vu l'année, mais c'est pas une carte ancienne.

26 **Me ROGER BURRILL:** Et quel est l'objectif de la carte?

27 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** C'est sur le mur dans le  
28 détachement.

1                   **Me ROGER BURRILL:** Ça sert à quoi? Est-ce que c'est une  
2 décoration? Est-ce que ç'a une fonction?

3                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui, toute carte, comme dans tous  
4 mes bureaux, j'ai des versions papier (inintelligible) dur, on fait la mise à jour à toutes  
5 les quelques années avec les nouveaux chemins. La technologie est bonne, mais la  
6 technologie peut tomber à l'eau, il peut y avoir... l'électricité peut manquer, le téléphone  
7 cellulaire, le signal cellulaire peut manquer, et finalement être capable de savoir qu'on  
8 se dirige à la collectivité de Seafoam à Pictou, ah, la voilà, et je suis là, je monte la  
9 numéro 6 au niveau de la côte.

10                  **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que c'était une carte de Colchester  
11 County, du comté de Colchester dans l'ensemble?

12                  **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

13                  **Me ROGER BURRILL:** Une grande zone. Pouvez-vous faire...  
14 offrir des commentaires au niveau du détail au niveau de la région de Portapique et de  
15 Five Houses?

16                  **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Quand on le regarde, c'est  
17 uniquement un petit segment. D'habitude, ce que ces cartes-là font, c'est qu'elles  
18 prennent des collectivités qui sont rassemblées ensemble ou des collectivités plus  
19 grandes et on les voit plus grandes du côté à l'échelle de plus près.

20                  **Me ROGER BURRILL:** Lorsque vous avez pris de votre sac de  
21 service, est-ce que c'est un atlas du ministère du Tourisme? C'est quoi?

22                  **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** C'est l'atlas routier de la Nouvelle-  
23 Écosse. Je l'ai toujours depuis mon époque... de l'époque quand j'étais avec la  
24 Recherche et sauvetage parce que je sais que quand on va dans les régions rurales,  
25 on... parfois on oublie que la technologie ne fonctionne pas.

26                  **Me ROGER BURRILL:** Ça, c'est l'atlas avec plusieurs cartes que  
27 l'on peut acheter à la librairie du gouvernement de la Nouvelle-Écosse?

28                  **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non, c'est... je sais pas si c'est en



1 vente là, mais c'est... mais je sais pas si c'est en vente...

2 **Me ROGER BURRILL:** C'est professionnel?

3 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

4 **Me ROGER BURRILL:** Et c'était quelle année?

5 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Bonne question. C'était à la dernière  
6 recertification de Recherche et sauvetage à Aldershot aux alentours de 2015, 2016.

7 **Me ROGER BURRILL:** Alors, après avoir passé en revue ces  
8 sources-là avec toutes les difficultés que cela représente, avez-vous eu des  
9 conclusions de la capacité d'une personne de rentrer et sortir de la zone de  
10 Portapique?

11 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

12 **Me ROGER BURRILL:** Et quelles étaient vos conclusions?  
13 Quelles... vos conclusions.

14 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Mon opinion, c'était si quelqu'un  
15 voulait quitter cette zone-là dans un véhicule, il faudrait prendre le chemin principal,  
16 Portapique Beach Road, le chemin principal vers l'autoroute. C'est la seule façon que  
17 moi je pouvais voir qu'un véhicule régulier pouvait sortir.

18 **Me ROGER BURRILL:** On n'a parlé... eu beaucoup de discussions  
19 au sujet de l'existence du chemin de la bleuetière. Avez-vous une idée du tout de  
20 l'existence du chemin de la bleuetière lorsque vous preniez... faisiez ces conclusions-  
21 là?

22 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non.

23 **Me ROGER BURRILL:** D'après ce que je comprends, peut-être  
24 quelques journées plus tard, vous avez pu voir le logiciel de Pictometry pour voir la  
25 topographie, la géographie de la région de Portapique.

26 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui. C'était tard le dimanche, j'ai  
27 oublié à quel point j'avais été debout, mais... et il y avait une session de débriefage et  
28 les Crimes majeurs... une section des Crimes majeurs avait fait (inintelligible)... c'est

1 quelque chose qu'on pourrait regarder, c'est un imprimé de Pictometry de la région de  
2 Portapique et de Bass River. Même si c'était en noir et blanc, le détail était beaucoup  
3 meilleur, et le long d'une haie du côté est de la collectivité, c'est évident qu'il y avait une  
4 sorte de sentier qui passait près de la baie de Fundy, mais c'est la baie de Cobequid,  
5 vers le nord près de... ça semblait que ça se pointait vers la boucle de Browns. Ce  
6 n'était pas tout à fait possible de voir, c'était noir et blanc, mais c'était... évidemment il y  
7 avait quelque chose là que j'avais pas aperçu auparavant.

8 **Me ROGER BURRILL:** Si vous aviez eu cette image-là le 18 avril  
9 tard la nuit, est-ce que ça aurait eu un impact sur vos décisions au niveau des points de  
10 confinement?

11 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

12 **Me ROGER BURRILL:** Point de contrôle de périmètre, plutôt. Une  
13 fois que vous avez conclu au niveau des façons de rentrer et sortir, et sortir de  
14 Portapique, avez-vous communiqué ça à quelqu'un?

15 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui. À la réunion que j'ai eue avec le  
16 sergent d'état-major Carroll et le sergent d'état-major Halliday, j'ai dit que j'ai regardé  
17 les cartes, j'ai montré les versions papier et l'atlas routier que j'avais, et j'avais encore  
18 CIIDS et Google Maps que je pouvais accéder. À moins qu'il ait eu un bateau ou il est  
19 parti à pied, ça semble comme c'est ces deux places qu'on peut employer une voiture  
20 pour rentrer et sortir.

21 **Me ROGER BURRILL:** Une fois que vous avez acheminé ces  
22 renseignements-là et la décision a été prise, est-ce qu'on avait... est-ce que c'était  
23 réévalué au cours de l'opération?

24 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Bon, je peux vous dire que moi, j'ai  
25 passé en revue le confinement, le contrôle du périmètre plus tard la nuit vers 4 heures  
26 du matin au poste de commandement à Great Village et je ne suis pas sûr si j'avais pris  
27 un moment, c'était pas mon rôle à ce moment-là, mais je prenais un moment pour  
28 regarder la carte électronique qui était devant le CIC et, à ce stade-là, tout indiquait que

1 la menace était encore dans la zone de Portapique, mais c'était peu après que le GTI a  
2 diffusé qu'il y avait des... on entendait le son d'armes à feu, c'était entre 3 heures et  
3 4 heures. Puis après cela je me suis mis à regarder, j'ai dit, bon, si une voiture ne peut  
4 pas sortir et est-ce qu'une personne pourrait sortir à pied? Une des choses qui  
5 m'inquiétait, c'est que je savais qu'il y avait un terrain de camping à l'est, ma famille et  
6 moi-même on a passé du temps dans cette région-là, je savais qu'il y avait des gens qui  
7 avaient été sur la place assez souvent, je ne savais pas si un personne aurait pu  
8 conduire à marée basse ou même à marée haute pur revenir de l'autre côté. J'essayais  
9 de regarder à cela et quand je regardais à cela, j'ai vu que, bon, si quelqu'un marche, la  
10 distance entre là où on avait un barrage routier principal entre l'autoroute 2 et le chemin  
11 Portapique Beach, et à l'est, c'est peut-être à l'allée Clarks, y'a le chemin... y'a une  
12 courbe dans la route, la route 2, et selon moi, les agents n'auraient pas pu se voir et il y  
13 aurait une zone morte entre les deux, alors j'ai demandé au CIC : « Est-ce que ça va si  
14 je referme cette zone-là? Je n'aime pas cet écart-là. » Et le sergent d'état-major West a  
15 dit : « Oui, absolument. » J'ai embarqué sur la radio entre 4 heures et 5 heures et j'ai  
16 envoyé un message radio aux membres de la base, je pense que c'était Dorrington et...

17 **Me ROGER BURRILL:** Laferty. Est-ce que c'est correct?

18 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

19 **Me ROGER BURRILL:** Alors, ça me parait un peu au hasard que  
20 Addie MacCallum a décidé de jeter un coup d'œil à la carte parce qu'il était un peu  
21 familier au sujet de la plage parce que sa famille avait été là auparavant. Est-ce que j'ai  
22 raison ou est-ce que j'ai tort dans mon évaluation?

23 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui, c'est un peu des deux. On doit  
24 être familier avec la région. J'avais cela jusqu'à un certain point, je n'habitais pas dans  
25 la région, mais j'habite à Bible Hill, j'avais visité là-bas. Ainsi, j'ai saisi cela, le point, le  
26 contrôle du périmètre me paraissait bien au niveau d'un véhicule. En regardant de  
27 nouveau, ben, on a resserré les choses plutôt bien au niveau de la sortie d'un véhicule.  
28 Admettons qu'il essayait de sortir à pied, une théorie que j'avais exposée aux sergents

1 d'état-major Carroll et Halliday, et s'il y a des incendies, peut-être que c'est une  
2 distraction afin qu'il puisse s'échapper à pied. Alors ça, ç'a été discuté dans une  
3 discussion comme équipe de commandement au cours de la soirée, les choses  
4 changent et c'était une question de réévaluation.

5 **Me ROGER BURRILL:** J'ai quand même une notion – corrigez-moi  
6 si j'ai tort – que cette décision de confinement, de contrôle de périmètre à 4 heures du  
7 matin, c'est quelque chose de supplémentaire que MacCallum a décidé après qu'il a  
8 considéré la question, mais du point de vue technique, c'était pas directement votre  
9 tâche. Ai-je raison ou ai-je tort?

10 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** J'ai saisi cette question, mais j'ai eu  
11 une discussion avec l'équipe de commandement au CIC, c'est pourquoi nous sommes  
12 là comme équipe, pour observer certaines choses.

13 **Me ROGER BURRILL:** Cela mène à ma prochaine question.  
14 J'essaye d'arriver à comprendre les rôles. Quel était le rôle du sergent d'état-major  
15 Addie MacCallum? On a parlé d'hierarchie. Que faites-vous et quelle est votre mission?

16 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** En toute franchise, je savais que les  
17 Crimes majeurs voulaient... et c'est une équipe robuste, ils allaient faire les tâches  
18 d'enquête. Nous étions au milieu de faire que nos membres civils arrivent. En toute  
19 franchise, j'ai vu qu'il y avait plusieurs tâches sur le terrain qui n'étaient pas comblées,  
20 les plus... celles-là qui étaient prioritaires, j'en ai parlé avec le sergent d'état-major  
21 Halliday : « Je sais que j'ai un peu de pain sur la planche, je sais... je connais plusieurs  
22 personnes que je vais contacter, alors je peux gérer cela. » Alors, j'ai assumé certains  
23 de ces rôles-là.

24 **Me ROGER BURRILL:** Alors, ai-je raison de croire que tout officier  
25 de conseiller du district et le commandant de district de Pictou ont pris un rôle  
26 d'enquêteurs sur le terrain à la réaction?

27 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** À un très haut niveau, oui, mais  
28 c'était pas comme une mission, mais c'était à un niveau très... de très haut niveau.

1                   **Me ROGER BURRILL:** Certainement, mais vous assumiez des  
2 tâches comme contacter un poste de commandement, contacter pour un centre de  
3 confort, et faire des demandes au niveau du confinement, du contrôle de périmètre. J'ai  
4 l'impression qu'il y a beaucoup de choses qui se passent pour le sergent d'état-major  
5 MacCllum à ce stade-là.

6                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui, c'est vrai. Par contre, avec  
7 certaines des choses que j'avais faites, la tâche avait terminé, alors se rendre au poste  
8 de commandement, créer le poste de commandement, c'était terminé, s'il y avait  
9 encore des tâches à accomplir ou si des éléments s'étaient présentés par l'entremise  
10 du fait que l'équipe de commandement fasse une réévaluation, moi, je me portais  
11 bénévole de les faire, je voulais m'en assurer.

12                   **Me ROGER BURRILL:** D'après ce que je comprends, vous avez  
13 assumé un autre rôle tout à fait séparé qu'on n'a pas discuté, c'est d'obtenir des  
14 renseignements au sujet de l'auteur, de faire un profil de l'auteur.

15                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui, c'est ça.

16                   **Me ROGER BURRILL:** Vous avez assumé ce rôle-là aussi. Est-ce  
17 que cette mission-là vous était donnée?

18                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non.

19                   **Me ROGER BURRILL:** Et je comprends également que vous avez  
20 assumé un autre rôle : de communiquer avec une autre agence policière séparée au  
21 niveau du véhicule de l'auteur.

22                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Ça, c'est la Police régionale  
23 d'Halifax.

24                   **Me ROGER BURRILL:** Alors, vous avez eu des contacts sur le  
25 plan de partager les renseignements. Pouvez-vous nous en parler, s'il vous plait?

26                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Alors, à un moment donné, j'étais  
27 encore au détachement de Bible Hill, c'était aux alentours de 1 heure du matin, le  
28 nombre de véhicules qui étaient... auxquels pouvaient accéder l'auteur, cela avait été

1 acheminé vers l'équipe de commandement par l'entremise de la STO. Quand j'étais...  
2 j'élaborais le profil, j'avais également vu certains des véhicules, également une  
3 résidence et l'emplacement d'une entreprise à Halifax même. Alors, à ce moment-là, et  
4 c'est juste de dire que nous ne savions pas du tout où se trouvait l'auteur. Évidemment,  
5 il avait la capacité de se déplacer, et une des grandes choses à en sortir, c'est où est-ce  
6 (inintelligible) qu'une personne pouvait se rendre s'il venait de commettre un tas de  
7 terribles crimes? Et d'habitude ils rentraient chez eux, à un endroit qui est familier, ou  
8 peut-être où il y a de la famille. Alors, j'ai contacté la Police régionale d'Halifax, il me  
9 semble que j'ai parlé au sergent Barr (phon.), il est commandant de veille, et je lui ai fait  
10 une mise à jour sur ce qui se passait et j'ai mentionné que l'auteur avait une résidence  
11 et une entreprise, je pense que c'était sur la rue Portland, et ma demande était :  
12 « Pourriez-vous faire une surveillance cachée de cette... dissimulée de cette adresse-  
13 là? Nous cherchons le véhicule de la partenaire de l'auteur », et j'ai fait savoir que  
14 l'auteur pouvait être arrêté pour cause d'homicide et, si on devait le rencontrer, il était  
15 armé dangereux.

16 **Me ROGER BURRILL:** Sans donner beaucoup de détails sur cet  
17 échange, comment vous allez décrire comment ça s'est passé avec les forces de  
18 police, est-ce que c'était satisfaisant sur le plan de communication?

19 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** C'était au-dessus de ça. Tout le  
20 monde travaillait pour le même objectif. C'était une réaction distance par rapport à ça,  
21 j'ai parlé, je pense, avec six ou sept sergents d'état-major différents et ils m'inondaient  
22 d'appels téléphoniques, d'informations, de toutes choses qui pouvaient être utiles pour  
23 notre travail.

24 **Me ROGER BURRILL:** Alors, vous avez quitté le détachement, si  
25 j'ai bien compris, après avoir eu le profil, et ensuite, quand vous avez communiqué avec  
26 la Police régionale d'Halifax, pourquoi avez-vous quitté le détachement? Y a-t-il une  
27 raison pour ça?

28 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui. Le poste de commandement

1 pour cette situation de l'OST a été établi à ce point à Great Village, dans la caserne de  
2 pompiers de Great Village. Le CIC avait demandé que je sois sur les lieux et avec le  
3 sergent aussi Halliday en raison du triangle. C'est ce que ça fait, c'est que si on est  
4 ensemble au même endroit, il est plus facile de communiquer, il est plus facile de  
5 parler, d'échanger des connaissances dans le même... sur le même lieu. La  
6 technologie est magnifique, mais y'a rien qui remplace l'interaction humaine directe.

7 **Me ROGER BURRILL:** D'accord. Je vais vous poser la question :  
8 vous étiez sur place au poste de commandement, donc vous connaissez les... il y a eu  
9 beaucoup de discussions au sujet des véhicules identifiés de la police, donc vous étiez  
10 au courant de la plainte régionale de madame Blair et j'imagine que vous étiez au  
11 courant des plaintes des enfants qui ont été faites lors d'un appel au 9-1-1 avec le  
12 preneur d'appel, vous étiez aussi au courant que c'était des plaintes au sujet du fait qu'il  
13 y avait un véhicule identifié comme étant un véhicule de police, n'est-ce pas?

14 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

15 **Me ROGER BURRILL:** Avez-vous eu quelques... fait quelques  
16 efforts pour justement assurer un certain suivi par rapport à ces plaintes pour la  
17 recherche de ce véhicule identifié comme étant celui de la police?

18 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Les informations qui sont arrivées au  
19 sujet du véhicule de police que le suspect utilisait portaient sur la description. J'en ai lu  
20 certaines des mises à jour des enfants, en particulier au sujet du véhicule; certains l'ont  
21 décrit comme étant une vieille voiture de police, d'autres ont dit qu'il y avait des...  
22 marqué quelque chose par-dessus, ça avait l'air d'avoir un véhicule de police, mais ça  
23 n'avait pas de gyrophare ni de lumière par-dessus. Mais ce qui m'a frappé, c'est que,  
24 dans mon esprit, je ne recherchais pas un véhicule identifié comme étant celui de la  
25 police, j'étais en train de chercher quelque chose qui était entre A et Z de ce que  
26 pouvait être le véhicule, que ce soit un véhicule entièrement identifié, non identifié.

27 **Me ROGER BURRILL:** OK. Et je vais retourner à votre présence  
28 au poste de commandement juste pour être clair. Donc, quand vous vous êtes présenté

1 là-bas, le commandant de l'incident critique était en charge de ce triangle, donc nous  
2 avons... il y a eu aussi les membres en uniforme dans ce triangle. Par rapport à votre  
3 capacité pour la prise de décision, si jamais c'était le cas...

4 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Ç'aurait été... y'a pas seulement le  
5 service général, mais y'a aussi le commandant de l'unité de la section qui va soutenir le  
6 commandant de... donc, il y a le personnel, Halliday...

7 **Me ROGER BURRILL:** Et donc, en termes de soutien, je  
8 comprends que... avez-vous eu une prise de décision, une (inintelligible) de décision  
9 par rapport à ce qu'il devait faire?

10 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Il y avait beaucoup d'entrées et de  
11 saisies d'entrées, le CIC avait fait quelques appels à certaines décisions, et d'autres ont  
12 été...d'autres choses ont été faites par d'autre ressources qui étaient plus vers le fait de  
13 Steve Halliday.

14 **Me ROGER BURRILL:** Donc, j'ai eu l'occasion de poser des  
15 questions à pas mal de personnes qui travaillent au commandement à ce moment-là si  
16 ils avaient ce problème d'avoir plusieurs chefs dans la cuisine. Je vous repose la  
17 question : y avait-il autant de... beaucoup de cuisiniers ou de chefs dans la cuisine à  
18 votre avis?

19 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non. Le montant ou la quantité  
20 d'activités ou le nombre d'activités qui avaient lieu, il n'y a pas... je ne peux pas vous  
21 l'expliquer, sauf si vous étiez sur place. Une seule personne aurait vraiment... aurait  
22 été... ce serait noyée dans ça. Donc, pour toute information, on voulait s'assurer qu'il  
23 n'y avait aucune information qui manquait. Donc, je peux imaginer qu'est-ce qu'on  
24 aurait manqué s'il y avait juste deux personnes.

25 **Me ROGER BURRILL:** D'accord. Par rapport à votre  
26 connaissance, je vais changer un peu le sujet, votre soutien, aviez-vous un quelconque  
27 rôle cette nuit-là?

28 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non, j'étais juste au courant de cela.



1                   **Me ROGER BURRILL:** Vous avez parlé d'un centre de conférence.  
2 Aviez-vous organisé quelque chose?

3                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

4                   **Me ROGER BURRILL:** Comment ça s'est passé?

5                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Donc, c'était ouvert en 6 heures et  
6 7 heures, Halliday, le personnel Halliday m'a demandé pour...

7                   **Me ROGER BURRILL:** Excusez-moi de vous interrompre, mais il  
8 me semble que c'est un peu tard, parce que ç'a commencé à 10 heures, vous parlez de  
9 6 heures, 7 heures, c'est quand même un bon bout de temps. Avez-vous des  
10 commentaires à ce sujet?

11                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** En fait, les personnes qui avaient  
12 quitté à l'origine, qui se sont présentées au centre d'évacuation, ils avaient des lieux où  
13 ils devaient être. Donc, à ma connaissance, lorsque je parlais avec le sergent d'état-  
14 major que personne n'avait besoin, ils voulaient... ils avaient besoin d'aller voir leurs  
15 familles et tout ça, et donc, entre cette période de temps et lorsque le jour commençait  
16 à se lever, on était en train d'effectuer le processus d'évacuation et si on faisait ça,  
17 parce qu'on avait du monde qui avait où aller. Ça peut paraître un peu plus tôt, mais j'ai  
18 l'impression que je... on m'a demandé de faire ça vers 6 heures, 7 heures du matin...

19                   **Me ROGER BURRILL:** Et vous avez organisé pour deux  
20 personnes?

21                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

22                   **Me ROGER BURRILL:** Comment ça s'est passé?

23                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Après que j'ai confirmé que le site  
24 était établi et c'était aussi la caserne des pompiers, j'ai appris que ce sont les  
25 personnes qui potentiellement devaient être là pouvaient être une victime, une cible de  
26 l'auteur, et donc un niveau de... un certain niveau de sécurité devait être... était exigé,  
27 et donc, j'ai contacté deux de mes personnes à Pictou pour justement qu'est-ce que j'ai  
28 fait, j'ai eu quelques ressources... nouvelles ressources, donc j'avais trois membres qui

1 se sont rejoints, Gendarme Gagnon, Gendarme... qui devaient aller au centre de  
2 conférence pour justement assurer la sécurité.

3 **Me ROGER BURRILL:** Donc, vous aviez deux membres au lieu  
4 d'un?

5 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Étant donné l'importance, c'est pour  
6 ça que j'ai pensé à ce que deux seraient nécessaires. On essaye de... vous savez,  
7 dans une situation pareille, on essaye de mettre... d'agir par paires, vu les... justement  
8 pour les risques qu'encouraient les membres.

9 **Me ROGER BURRILL:** Donc, vous avez parlé de la caserne des  
10 pompiers, des maisons, il y a un seul membre qui était en sécurité, c'est le gendarme  
11 Gagnon. Qu'est-ce qui s'est passé?

12 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Environ vers 6 h 45, il y avait Lisa  
13 Banfield qui a été découverte, on l'avait trouvée, on a découvert qu'elle était vivante  
14 dans la région de Portapique. Une fois elle a été évacuée, nous avons eu la chance  
15 d'avoir des investigateurs sur place, des enquêteurs qui étaient sur place qui ont pu la  
16 voir, lui parler. Elle était dans une ambulance, elle commençait à leur donner... à faire  
17 des révélations, à leur donner des informations. À ce moment-là, c'est la première fois  
18 qu'on a eu un témoin vivant sur place, et donc, j'ai détourné justement le gendarme  
19 pour justement... pas seulement pour la protéger vers l'hôpital, mais aussi par rapport  
20 aux informations qu'il pouvait nous relayer, c'est-à-dire...

21 **Me ROGER BURRILL:** Donc, Lisa Banfield... vous étiez deux  
22 membres au centre de conférence? Mais, d'accord. Maintenant, par rapport à vos  
23 efforts pour obtenir des profils, des informations au sujet des véhicules, la mobilisation  
24 de la GRC, nous avons beaucoup entendu au sujet de ces... au cours des procédures  
25 par rapport au système d'information, mais nous avons appris qu'il y avait des difficultés  
26 d'accès à d'autres données, le système qui s'appelle Versadex.

27 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui, je connais Versadex.

28 **Me ROGER BURRILL:** Aviez-vous accès à ce moment-là à

1 Versadex pendant que vous collectiez des informations au sujet des véhicules ou du  
2 profil?

3 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** J'avais accès au portail de la police,  
4 c'est une autre fenêtre, je ne me rappelle plus comment ça s'appelle, mais il y avait le  
5 menu de démarrage. J'ai essayé d'avoir accès à cela pour justement trouver le nom de  
6 l'auteur, mais ça ne fonctionnait pas à ce moment-là. Ça ne marchait pas. Donc, j'ai  
7 arrêté. Donc ça, c'est, bien sûr, une espèce de passerelle qui permet... que les  
8 membres de police utilisent.

9 **Me ROGER BURRILL:** Vous aviez eu une quelconque autre  
10 expérience avec, par exemple, pour avoir accès à des informations par voie  
11 technologique?

12 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

13 **Me ROGER BURRILL:** Êtes-vous en mesure de nous informer si  
14 vous aviez fait des efforts par rapport à l'évacuation des personnes, créer une...  
15 élaborer une liste des personnes évacuées, à interagir avec le poste de  
16 commandement?

17 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

18 **Me ROGER BURRILL:** Donc, vous avez fait des efforts pour  
19 contacter Donnalee au OST. Comment ça s'est passé, Sergent d'état-major?

20 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Je pense c'était entre 2 heures et  
21 demie et 3 heures. L'une des choses importantes avec l'incident critique, c'est de savoir  
22 où se trouve les personnes, donc cette communauté, on parle de 40 maisons, et donc,  
23 il était question de trouver les occupants de ces maisons, est-ce qu'on avait des abris  
24 sur place pouvoir évacuer les gens. Je n'ai pas... je n'avais pas la bonne... la meilleure  
25 manière de trouver, mais je devais recouper les informations selon des différentes  
26 sources, donc la façon... j'ai contacté Donnalee Williston, c'était une demande d'un  
27 appel 9-1-1 qui a été fait pour trouver la radio, c'est-à-dire de répartition pour annoncer  
28 par la radio : « Voulez-vous nous donner cette information? » Je pense qu'elle m'a...

1 ç'a été très rapide, mais ç'a pris comme 30 minutes, et je l'ai ajouté lorsque j'ai parlé  
2 avec l'équipe de contacts.

3 **Me ROGER BURRILL:** C'était une façon efficace pour savoir qui  
4 se trouvait dans la communauté ou qui devait avoir quitté la communauté, selon votre  
5 avis?

6 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Étant donné la taille de la  
7 communauté, c'était pas aussi efficace que ça devait être, mais quand même, je me  
8 suis débrouillée dans le sens de savoir quelles maisons on a déjà faites et quelles  
9 maisons on n'a pas encore faites, pour voir quelles sont les maisons que les gens ont  
10 quittées.

11 **Me ROGER BURRILL:** Et, bien sûr, il est question d'exactitude,  
12 j'imagine. Dans ce type d'opérations, l'exactitude est de rigueur, et je me demande s'il y  
13 avait une tout autre façon plus exacte et plus précise quant à obtenir des informations  
14 au sujet des personnes.

15 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Vous savez, ce que je peux dire,  
16 c'est qu'il y avait quelques... il fallait inscrire les personnes qui ont quitté et utiliser les  
17 services d'un cellulaire... vous savez, ça aurait été la seule chose au sujet des  
18 personnes, mais je pense que ça serait quelque chose... bien sûr, si on peut identifier  
19 ceux qui sont partis de sorte à ce qu'on ne va pas passer du temps à aller vérifier ça sur  
20 place.

21 **Me ROGER BURRILL:** C'est une information qui va se trouver sur  
22 une liste de papier au niveau du poste de commandement?

23 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Je pense que les seules qui touchent  
24 à leurs tableaux, ce sont les membres. Je ne touche pas aux tableaux, mais je sais que  
25 je transmettais l'information aux sergent d'état-major Scrut (phon.).

26 **Me ROGER BURRILL:** OK. Je voudrais vous poser une autre  
27 question par rapport aux lacunes d'informations avec l'expérience que vous avez de  
28 commandant d'équipe vous-même et le sergent d'état-major Halliday et le sergent

1 d'état-major... lorsqu'il était question de sortir de Portapique, donc vous aviez rencontré  
2 les gendarmes Beselt, Merchant et Patton et vous avez discuté où est-ce qu'ils étaient,  
3 comment ils se sont déplacés dans la communauté, et ensuite il y a eu d'autres  
4 informations surprenantes qui vous sont arrivées. Qu'est-ce que c'était? Pouvez-vous  
5 nous en dire plus, Sergent d'état-major?

6 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui. On s'assurait qu'ils étaient  
7 renvoyés à la maison, je pense que c'était le gendarme Patton, et il m'a donné une  
8 balle, et j'ai dit : « C'est quoi, ça? », et il m'a dit : « Ça, c'est de Andrew », et j'ai dit :  
9 « OK, c'est qui, Andrew? », il m'a dit : « Il a été touché à la tête, évidemment il est mort.  
10 – Et il est où? – Il n'est pas [sic] à l'hôpital. » Et moi, j'étais en train de dire : « Mais de  
11 quoi vous parlez? » Donald [sic], c'est la première personne qu'on a croisée lorsqu'on  
12 est arrivés et ils ont été à l'hôpital. Il souffrait de plusieurs coups de feu. « Mais qui sont,  
13 ces personnes? », et il a dit : « Andrew MacDonald. » À ce point, je pense qu'il était  
14 vers... il était 3 h 30, je n'avais aucune idée que ces victimes et des témoins étaient en  
15 fait vivants parce qu'à ce moment-là très peu de personnes qui étaient vivantes.

16 **Me ROGER BURRILL:** Bien sûr, nous avons eu l'opportunité  
17 d'écouter les mots de communication vers 10 h 45, les transmissions par rapport à Kate  
18 MacDonald et ils ont... ils se sont plaints qu'ils étaient mobilisés, qu'ils ont été touchés.  
19 Ma question, c'est que : comment se passe qu'une information aussi essentielle ait pu  
20 être manquée ou ratée pendant presque trois heures? Avez-vous des idées à ce sujet?

21 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Je n'ai pas d'explication pour ça.  
22 L'important, c'est le montant, la quantité d'informations qui arrivait était juste immense,  
23 les mises à jour arrivaient ou parvenaient de plusieurs appelants, donc je ne sais pas.  
24 J'ai entendu de façon organique tout au long de ce processus au sujet de certaines  
25 recommandations et l'une d'entre elles, dans mon esprit, c'est que je ne peux pas voir  
26 comment ça serait une bonne idée d'avoir une espèce d'examen des informations qui  
27 arrivent pour s'assurer qu'il n'y a rien qui a été manqué. Et, vous savez, un dossier  
28 moyen, un enquêteur, s'il va aller regarder, ou un gestionnaire de risques ou un

1 répartiteur, il va voir l'importance très rapidement. C'était volumineux!

2 J'étais là-bas, bien sûr, après, vers 11 heures, donc quelque  
3 30 minutes après MacDonald. Ce qu'il a eu, je ne l'ai pas appris à la radio, je ne l'ai pas  
4 entendu à la radio, je n'ai appris qu'ils étaient tout autour, je ne sais pas comment on a  
5 perdu ça.

6 **Me ROGER BURRILL:** Quel est votre commentaire par rapport aux  
7 communications cette nuit entre les membres et les décideurs? Est-ce qu'elle était  
8 bonne, mauvaise, différente?

9 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Ce que j'ai entendu, c'était bon. Elle  
10 était bonne. Et même chose, la première, il y avait toutes sortes de contacts, il y avait  
11 des signaux, bien sûr, on était occupés avec le système TMR, et donc c'était à pleine  
12 capacité, les quatre canaux sur le TMR qui travaillaient, plusieurs personnes qui  
13 parlaient en même temps, le DNR, les forces de police qui l'utilisaient toutes en même  
14 temps, et donc, la capacité a été comme... les communications... les charges de  
15 communications dans l'ensemble, je pense que c'était bon.

16 **Me ROGER BURRILL:** D'accord. On va passer à un domaine, le  
17 document de base...

18 En particulier, Madame la registraire, le paragraphe 353.

19 Et ça, c'est l'incident de Maureen Banfield, le contact avec l'OST, et  
20 je pense que c'est un instant où certaines bonnes informations, informations  
21 importantes ont été lancées... ont été manquées. Donc, à 5 h 46 du matin, la sœur de  
22 Lisa Banfield qui est Maureen, elle a appelé l'OST, et elle a appelé MacCallum, et elle a  
23 dit qu'elle appelait le sergent d'état-major de la GRC, qu'il était contacté mais qu'il  
24 n'était pas en mesure de lui parler, qu'il était question de la rappeler.

25 Et donc, si on peut défiler un petit peu plus vers le bas, Madame la  
26 registraire.

27 Pour ce qui est de la transcription par rapport à votre... sa  
28 demande, c'est-à-dire que vous la rappeliez, corrigez-moi si je me trompe, mais je ne

1 pense pas que vous avez eu l'occasion de rappeler Maureen Banfield, n'est-ce pas?

2 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui, c'est vrai.

3 **Me ROGER BURRILL:** Donc, comment ça se peut? C'est quand  
4 même Maureen Banfield, elle peut avoir des informations importantes au sujet de sa  
5 sœur, de son conjoint, est-ce que c'est une information...

6 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Pour être honnête, c'était une  
7 priorité, je me souviens de son appel et ma recollection de la conversation, c'est qu'elle  
8 s'inquiétait au sujet de sa sœur, elle était au courant de ce qui se trans... passait, et  
9 c'est pas qu'elle avait des informations, qu'elle détenait des informations très  
10 importantes. Ce dont je me souviens, j'ai pris son appel et j'étais supposé l'appeler  
11 lorsque la Police régionale d'Halifax m'a contacté et ils m'ont dit qu'ils venaient de lui  
12 parler et qu'ils m'avaient donné cette information et c'était à ce moment-là. Et donc,  
13 moi, j'étais en train d'essayer de boucler la boucle par rapport à ce qu'elle me disait.

14 **Me ROGER BURRILL:** Donc, lorsqu'on fait des choses et les lieux sont loin des... c'est-à-  
15 dire, on a tendance à demander à d'autres unités justement pour soutenir, pour prêter  
16 main forte. Donc, je pense que c'était le sergent d'état-major Clarke à ce moment-là et  
17 la demande était : « Pouvez-vous prendre une déclaration? »

18 **Me ROGER BURRILL:** Mais si on remonte à nouveau dessus,  
19 c'était à 5 h 46 que l'appel est arrivé et on sait que Lisa Banfield est sortie du bois à  
20 Portapique à environ... à 6 h 30, mais à 45 minutes plus tôt, il y avait le contact de  
21 Maureen Banfield qui aurait pu donner des renseignements importants aux décideurs  
22 en ce qui concerne la réplique d'auto-patrouille. Est-ce que c'est une occasion ratée?

23 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Après ma conversation avec Clarke,  
24 c'est qu'elle... ils avaient parlé avec Maureen et qu'ils avaient... ils étaient en train  
25 d'obtenir ses renseignements et c'est là où (inintelligible) on a reçu justement le premier  
26 appel justement la première image de l'auto-patrouille. Avant cela, il y avait eu, donc,  
27 l'image de l'auteur avec Lisa Banfield et la photo de la célébration de la veille.

28 **Me ROGER BURRILL:** Donc, ensuite on vous demande de mettre

1 à jour la PRH sur... en ce qui cons... sur les risques pesant... planant sur Lisa Banfield  
2 vers 4 h 30, à la page 209 :

3 « On dirait que MacCallum a parlé avec Bourdages  
4 de la PRH par téléphone à 7 h 24 environ. »

5 Et un peu plus tard, vous avez reçu des photos du véhicule, n'est-  
6 ce pas?

7 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

8 **Me ROGER BURRILL:** Donc, à 7 heures... mais je compare cela  
9 avec l'heure de 5 h 46 et encore là, il y a un intervalle pendant lequel vous auriez pu  
10 recevoir ces renseignements.

11 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Donc selon ma compréhension,  
12 après avoir parlé à ces sergents d'état-major qui parlaient avec Maureen, j'avais  
13 compris que Maureen avait la photo du couple de la veille et c'est son conjoint qui avait  
14 la photo du véhicule. Ce n'était qu'avant son arrivée à 7h00 que cette photo s'est  
15 présentée. Alors voilà.

16 **Me ROGER BURRILL:** Merci de l'avoir précisé. Quand vous  
17 l'avez reçue cette photo, la photo du véhicule marquée 28B, est-ce que vous étiez au  
18 courant de l'échange de cette information entre Sutherland et Bryers au même  
19 moment?

20 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Non, je ne savais pas. C'était un  
21 dédoublement.

22 **Me ROGER BURRILL:** Donc vous avez reçu les photos et vous  
23 avez fait quoi?

24 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Je savais que ces photos allaient  
25 arriver et quand je les ai reçues, j'étais abasourdi. J'étais à quatre pieds de l'équipe de  
26 commandement et j'ai dit à l'équipe, « Voici la voiture que l'on cherche. C'est la voiture  
27 dont tout le monde parle. » Je l'ai envoyée par courriel à Byrne, qui l'a envoyée à la  
28 STO. Il faisait partie de l'équipe CIC. Et donc tout ce que je recevais, je donnais... je le



1 donnais au CIC et Glen le recevait. Il était le point focal. Donc je le donne à lui. Je lui  
2 donne et ensuite je l'ai envoyé à des gens par courriel, et je ne sais pas comment, mais  
3 peut-être que PRH avait déjà parlé avec d'autres policiers de la GRC. Je recevais des  
4 téléphones, des textos, disant, « Est-ce que vous avez une photo de la voiture? » Et  
5 j'ai envoyé cette photo par texto au plus grand nombre d'employés possible.

6 **Me ROGER BURRILL:** C'était peut-être une façon d'envoyer  
7 l'information...

8 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** C'était peut-être redondant, mais je  
9 l'avais envoyée par le bon canal. Bryers l'avait déjà, donc c'était redondant dans ce  
10 sens-là. Mais quand les gens me le demandaient, je l'envoyais.

11 **Me ROGER BURRILL:** Et puis une décision claire pour envoyer  
12 cette photo directement au public pour... aux fins de la diffusion?

13 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Non, on n'aurait pas pu faire cela.  
14 Moi, je n'étais pas impliqué là-dedans. Moi, mon rôle était d'obtenir les  
15 renseignements, de les véhiculer par le biais du CIC.

16 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que vous auriez pu donc suggérer  
17 d'envoyer au public immédiatement?

18 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** À ce moment-là, Halliday était en  
19 communication avec nos Comms et, selon ma compréhension, c'est ce qui était  
20 discuté, parce que j'étais... je devais faire certaines choses avec ces photos tout de  
21 suite après.

22 **Me ROGER BURRILL:** Donc à 7h45, vous avez envoyé ces  
23 photos à Stat Comms, Communications?

24 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Non, à 7h45, j'ai parlé aux Comms  
25 et c'était avec Macenzie ou Scanlan. Lia m'avait appelé, Lia Scanlan. Et Steve  
26 Halliday avait dit à Lia que je donnerai le contexte et l'information de sorte que le  
27 communiqué pourrait être émis sur les médias sociaux afin d'avertir le public du fait que  
28 l'autorité dans un véhicule marqué, identifié. Je lui ai demandé s'il avait la photo. Elle a

1 dit non, « Envoyez-la moi encore. » Et elle m'a dit... je lui ai demandé, « Est-ce que  
2 vous avez une photo de l'auteur? » Elle a dit, « Non, envoyez-la moi encore. » Et j'ai  
3 dit, « Je vous l'envoie sous peu. » On avait aussi une conversation sur la possibilité  
4 que cette voiture ait été repérée. Et donc vers 8h00, il était... on savait pas encore que  
5 le Ford Taurus était l'un de ces... que ce véhicule pouvait correspondre à l'un de ces  
6 véhicules brûlés, mais il fallait encore étudier la question. Donc j'attendais cette  
7 confirmation.

8 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que vous avez demandé que cette  
9 information soit retenue chez Communications stratégiques?

10 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Non, tout ce que je savais c'est  
11 qu'ils étaient en train de rédiger le message et j'ai dit que la seule chose qui pouvait  
12 changer était que cette voiture pourrait correspondre... pouvait peut-être correspondre  
13 à l'un de ces véhicules incendiés.

14 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que vous avez déjà été en  
15 communication avec les Communications stratégiques donnant la directive d'envoyer  
16 ou de ne pas envoyer ça?

17 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Non.

18 **Me ROGER BURRILL:** Vous savez qu'on parlait... vous savez  
19 que le gazouillis avec cette image est finalement sorti à 10h17. Est-ce que vous  
20 comprenez ou pouvez dire pourquoi il y avait eu ce délai de plus de deux heures?

21 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Pendant toute cette période, je  
22 peux finalement parler de seulement cinq ou six minutes. Je croyais que les  
23 renseignements que j'avais fournis allaient être publiés dès que le communiqué de  
24 presse serait prêt, et donc le premier. Je sais que quand j'ai quitté le poste de  
25 commandement, que je recevais des téléphones ou des courriels me demandant mon  
26 approbation. Je n'ai jamais reçu cet appel. Donc je peux expliquer ce délai de cinq ou  
27 six minutes. Je ne l'ai pas reçu. Ensuite, c'est passé à Steve Halliday.

28 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que... vous étiez très occupé, mais

1 est-ce que vous savez comment l'approbation s'est donnée?

2 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Alors, un peu plus tard, j'ai vu que  
3 c'était Halliday qui l'avait approuvé.

4 **Me ROGER BURRILL:** Mais est-ce que vous l'auriez su à  
5 l'époque?

6 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Moi, je croyais que c'était déjà  
7 envoyé et que c'est déjà parti aux médias.

8 **Me ROGER BURRILL:** Pour moi, il est intéressant de savoir... de  
9 remarquer que Addie MacCallum avait été affecté comme lien entre Communications  
10 stratégiques et le poste de commandement en ce qui avait trait à tous les gazouillis,  
11 mais qui a été impliqué dans la chasse à l'homme vers 9h42. Donc vous n'étiez pas  
12 disponible.

13 Est-ce que cela posait un problème?

14 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Mon mandat était de fournir les  
15 renseignements afin de créer le communiqué de presse pour avertir le public. Je l'ai fait  
16 et après cela, je trouvais que cette tâche était accomplie.

17 **Me ROGER BURRILL:** J'ai presque terminé. J'ai deux autres  
18 domaines pour lesquels je voulais poser des questions.

19 Vous avez parlé de 9h42, quand vous avez quitté le poste de  
20 commandement pour partir à la chasse vers l'appel de Wentworth. Est-ce que c'est  
21 bien ça?

22 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

23 **Me ROGER BURRILL:** Mais un peu avant, quand vous étiez au  
24 poste de commandement, il y avait un incident qui impliquait le Gendarme MacDonald  
25 et le chien des enfants Blair. C'était le 5 B 11, au volant duquel se trouvait le  
26 Gendarme MacDonald. Qu'est-ce qui est arrivé? Quelle est sa pertinence pour la  
27 chronologie?

28 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Donc j'étais... j'avais été au

1 barrage routier qui menait à Portapique et MacDonald était là. Il m'avait demandé... il  
2 avait un chien qui devait se rendre au vétérinaire et j'ai dit, « Je regrette, mais je peux  
3 pas donner quelqu'un pour le faire. » Donc c'était vers 9h15-9h20. J'étais de retour au  
4 poste de commandement. Je venais de stationner et je parlais avec MacEwan, qui  
5 faisait de la sécurité au poste de commandement et j'ai reçu un appel comme quoi que  
6 le chien était là. « Est-ce qu'on peut vous l'amener pour voir si on peut le transporter  
7 parce que le vétérinaire l'attend. » J'ai dit, « Non, on ne peut pas faire ça. » Les  
8 pompiers étaient là. Je leur ai demandé, « Est-ce qu'il y a quelqu'un qui s'en va à Truro  
9 qui pourrait amener le chien et quelqu'un a dit oui. Donc j'ai dit à Rodney, « Bon,  
10 amène le chien. »

11 **Me ROGER BURRILL:** Ça c'est le Gendarme MacDonald?

12 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui. « Donc amenez le chien et on  
13 va le faire. » Il a dit qu'il était en route. Donc j'étais devant le poste de commandement  
14 avec le Gendarme MacEwan et j'entends un moteur assez bruyant, et voici qui arrive  
15 une voiture de police identifiée. Et à Great Village vous avez la caserne et l'église et le  
16 clochard qui est totalement détruit. Il y a un dommage en derrière. Je me dis, oui, ça  
17 doit être l'auteur, parce que personne savait où il était. Il avait une voiture identifiée. Et  
18 du coup, cette voiture arrive de nulle part et on croyait que c'était lui. On a été au  
19 point... à la veille de sortir nos armes et j'ai reconnu que c'était Rodney. J'ai dit, « Non,  
20 c'est nous. » Il est arrivé et c'est la première fois que j'ai remarqué que la voiture de  
21 Rodney était B 11... 5 B 11, Colchester, et j'ai pris note du fait que Rodney devait  
22 arriver. Je l'attendais. Je l'ai reconnu. Et pourtant le niveau de tension... le niveau, en  
23 fait, de... avec toutes les manigances de l'auteur, on aurait pu avoir un incident de tir  
24 fratricide. Donc la voiture était très endommagée.

25 **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que vous avez compris comment ça  
26 s'était passé?

27 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Il y avait du sang. Il avait frappé  
28 un chevreuil entre le poste de commandement et son poste.

1                   **Me ROGER BURRILL:** Est-ce que ça avait fait quelque chose  
2 avec le véhicule B 11?

3                   **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Le véhicule n'était plus en état de  
4 conduire et donc j'ai dit, « Vas chercher une autre voiture de police. » Et j'ai compris  
5 que... là j'ai vu que B 11 est probablement quelque chose de commun sur les voitures.  
6 Je savais que 28 B 11 n'existait pas, mais on avait un autre B 11. Donc j'ai été parler  
7 avec Glen Byrne et j'ai dit, « Est-ce qu'il y a d'autres B 11 sur la route? » Il a dit qu'il y  
8 en avait un autre. J'ai dit, « Dis-lui de le stationner et de chercher une autre voiture. »

9                   **Me ROGER BURRILL:** Dernier thème. On a discuté qu'à 9h42,  
10 que vous avez dû répondre avec le Gendarme Hubley. Vous êtes allé vers Glenholm.

11                   Maintenant, je voudrais voir le Document Fondamental de  
12 Glenholm, paragraphe 75, et ça porte sur un incident où plusieurs véhicules se sont  
13 présentés au viaduc du 104, qui n'était pas proche de 2896, la résidence Fisher. Et  
14 surtout au paragraphe 75, on voit que vous êtes arrivé au point de l'arrêt initial et  
15 ensuite quelque chose vous a été attribué. Donc tout le monde s'arrête. Tout le  
16 monde, le GTI s'arrête après d'être descendu de la bretelle de la 104. J'ai dit, « Ben,  
17 pourquoi est-ce qu'on s'arrête? Je savais que c'était plus loin. » Donc tout le monde  
18 descendait de leur voiture, et je disais, « Où est-il? » Et je dis, « Ben, pourquoi est-ce  
19 qu'on s'arrête ici? C'est deux kilomètres plus loin. » Et on a dit, « Quoi Diable est-ce  
20 qu'on fait ici? » Et tout le monde est monté dans sa voiture et ils ont continué.

21                   On dirait une autre erreur se rendant à l'adresse à Glenholm. Est-  
22 ce que vous pouvez nous éclaircir là-dessus... éclairer là-dessus?

23                   **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Quand Craig et moi, on quittait le  
24 poste de commandement, je savais qu'on avait beaucoup d'agents de police, de  
25 policiers, des unités spécialisées, les services de l'air qui se rendaient... se dirigeaient  
26 vers Wentworth et on avait ce qui me semblait être une piste certaine qu'il était à une  
27 certaine adresse sur la 104. Je savais exactement où c'était et je connaissais l'entrée.  
28 Je connaissais cette adresse municipale. J'étais souvent sur cette route-là et j'avais

1 fait... été faire du camping. Finalement, je dis, on sait exactement où il est. On était à  
2 quelques minutes de lui et Hubley disait, « Bon, où est-ce qu'on doit aller? » Je lui dis,  
3 « Bon, suis cette route et prends cette sortie, puis voilà. » Je pensais qu'on allait  
4 foncer.

5 **Me ROGER BURRILL:** Prenez votre temps. On peut prendre une  
6 pause, si vous voulez. C'est ma dernière question, ou presque. Si vous avez besoin  
7 d'une pause, on peut prendre une pause.

8 Donc vous connaissiez le secteur et vous vous dirigiez donc là.

9 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Et donc on voyait d'autres voitures  
10 identifiées qui étaient stationnées sur le bord de la route de Wentworth, et donc tout de  
11 suite après la bretelle, et puis on était arrêté et je sais pas... je savais pas si on allait se  
12 mettre en formation. Et puis le GTI était comme... c'est comme le point de lance. C'est  
13 eux qui devaient se rendre et faire l'action. Donc on s'est arrêté. D'autres voitures sont  
14 arrivées parce qu'on avait une grande... un grand nombre de renforts. Et puis il y avait  
15 comme un genre de confusion... peut-être pas une confusion, mais des gens ont dit,  
16 « Ben, où est l'entrée? Où est-il? » Bien des gens étaient sur place qui ne  
17 connaissaient pas le secteur. Et je dis, « Pourquoi on s'arrête? C'est là. » Et c'était ça.  
18 C'était fini. Et tout le monde était en train de dire, « Allons-y, on y va. » Tout le monde  
19 voulait aller là-bas. Tout le monde voulait continuer sur la lancée. C'est des choses qui  
20 blessent parce qu'il était question de faire quelque... une petite distance. Je ne sais  
21 pas. Je ne savais pas.

22 **Me ROGER BURRILL:** Bien sûr, on ne sait pas ça, mais votre  
23 souci c'était le retard que vous expérimenté, n'est-ce pas?

24 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

25 **Me ROGER BURRILL:** Sergent d'état-major, je comprends  
26 qu'après la résidence officielle, vous étiez sur place pour les maisons sur les lieux de  
27 Glenholm, n'est-ce pas?

28 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

1                   **Me ROGER BURRILL:** Et éventuellement, vous avez quitté les  
2 lieux à Glenholm. Vous vous êtes dirigé vers le sud pour être positionné à Brookfield,  
3 où l'incident a eu lieu au niveau de la bretelle de Shubenacadie?

4                   **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui, on s'est arrêté à plusieurs  
5 positions stratégiques au cas où on pouvait trouver ou croiser l'auteur.

6                   **Me ROGER BURRILL:** Et j'ai compris que vous avez eu aussi  
7 d'autres mobilisations administratives par rapport à la participation au détachement de  
8 Bible Hill? C'était une longue journée?

9                   **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui. Alors qu'il y avait cet incident  
10 horrible qui se passait et l'enquête qui était en cours, mon rôle constituait à soutenir le  
11 maintien de l'ordre à ce moment-là. On était diffusé. On était comme essoré. Les  
12 gens étaient... j'avais pas dormi depuis plus d'une journée, journée et demie. Les  
13 ressources... on appelait des ressources et on disait, « On est là. » Il y a encore des  
14 appels. On disait à la police... il y a toujours des appels qui arrivent à la police. Et  
15 donc on était en train de parler au commandant des unités au sujet des membres qui  
16 étaient mobilisés et aussi, donc, il était question d'avoir un avion des six districts dont  
17 j'étais responsable pour les deux semaines suivantes. Donc ç'a été un long... assez  
18 long.

19                   **Me ROGER BURRILL:** Commissaire, je n'ai plus de questions  
20 pour le Sergent d'état-major MacCallum.

21                   **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Monsieur Burrill. Merci,  
22 Sergent d'état-major.

23                   Le processus que nous suivons présentement c'est que nous  
24 allons prendre une pause. Monsieur Burrill va parler avec les avocats des participants.  
25 Ils vont discuter, voir s'il y a des questions encore à vous poser. Je pense que  
26 Monsieur Burrill... je pense 20 minutes, Monsieur Burrill, c'est le temps dont vous avez  
27 besoin?

28                   **Me ROGER BURRILL:** Oui.

1                   **COMMISSAIRE MacDONALD:** Sergent d'état-major, ça vous  
2 convient?

3                   **Me ROGER BURRILL:** Merci.

4                   **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci.

5                   **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Les procédures sont en  
6 pause présentement. Nous allons reprendre dans 20 minutes.

7 --- L'audience est en pause à 16 h 24

8 --- L'audience est reprise à 17 h 00

9                   **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Reprise de la séance.

10                   **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci.

11                   Maître Burrill?

12                   **Me ROGER BURRILL:** Merci, Commissaire. J'ai compris que  
13 nous avons trois avocats qui vont poser des questions. Ce sont donc Bryson, McCullen  
14 et MacPhee.

15                   **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Maître Burrill. On fera  
16 revenir le témoin.

17                   **(COURTE PAUSE)**

18                   **COMMISSAIRE MacDONALD:** Les trois avocats vont poser des  
19 questions. D'abord c'est Josh Bryson. Veuillez indiquer le nom de votre client, donc  
20 qui vous représentez. C'est ce que chaque avocat fera. Il va vous dire qui il  
21 représente.

22 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JOSHUA BRYSON:**

23                   **Me JOSHUA BRYSON:** Bon après-midi.

24                   **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Bonjour, Maître Bryson.

25                   **Me JOSHUA BRYSON:** Je représente la famille de Peter et Joy  
26 Bond, qui vivaient à la Cour Cobequid, donc à Portapique. J'ai quelques questions sur  
27 la Cour Cobequid. Est-ce que vous vous souvenez d'avoir pris quelques décisions en  
28 ce qui concernait la Cour Cobequid pendant que vous étiez le commandant?



1 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Non, je me souviens de rien à ce  
2 sujet.

3 **Me JOSHUA BRYSON:** Donc vous avez indiqué que vous avez vu  
4 ces tableaux au poste de commandement, c'est la COMM-10705. Est-ce que vous  
5 reconnaissez ce document? Il y en a plusieurs, un autre pour le chemin Portapique  
6 Beach, un autre pour la promenade de Orchard Beach. Est-ce que vous vous  
7 souvenez d'avoir vu ces tableaux au poste de commandement?

8 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Non, pas celui-là.

9 **Me JOSHUA BRYSON:** Est-ce que vous avez de telles  
10 informations sur sa création?

11 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Je peux vous dire seulement que  
12 les tableaux qui étaient affichés au mur l'étaient par le CIC ou le transcrip-  
13 teur. Je ne me souviens pas de cela précisément. Ce n'était pas cela.

14 **Me JOSHUA BRYSON:** Est-ce que vous êtes revenu à Portapique  
15 ou pris des décisions en ce qui avait trait à Portapique après avoir quitté pour  
16 Wentworth à 9h42?

17 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Non.

18 **Me JOSHUA BRYSON:** Vous n'êtes pas revenu à Portapique. Est-  
19 ce que vous vous souvenez de discussions à propos de la cour Cobequid avant 9 h 42  
20 du matin?

21 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** J'ai le souvenir que quand je  
22 recueillais l'information sur les maisons qui avaient été évacuées ou visitées par les  
23 agents, dont la cour Cobequid, je ne peux pas dire le numéro municipal, mais c'était  
24 l'une des adresses qui m'avaient été données.

25 **Me JOSHUA BRYSON:** Et la carte manuscrite que vous avez  
26 mentionnée dans votre preuve, comment est-ce que vous vous serviez de cette carte  
27 manuscrite?

28 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Non, tout ce que j'avais était

1 imprimé, photocopié d'un livre d'une manière ou d'une autre.

2 **Me JOSHUA BRYSON:** Donc, vous ne vous souvenez d'avoir vu  
3 cela? Parce qu'il y avait des cartes qui indiquaient où certains agents étaient à certains  
4 moments.

5 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non, ce n'était... je n'étais pas  
6 impliqué avec cela.

7 **Me JOSHUA BRYSON:** Je n'avais pas d'autres questions.

8 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci.

9 Maitre MacLellan?

10 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MATTHEW MacLELLAN:**

11 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Bonjour. Je suis Matthew MacLellan.  
12 Avec mes collègues de Patterson Law, nous représentons les familles de la majorité  
13 des familles des victimes et les individus les plus affectés par cette tragédie.

14 J'ai quelques questions pour vous. Je ne vais pas faire perdurer  
15 mes questions, mais je cherche une précision et je vais, donc, mettre en d'autres mots  
16 vos... je vais donc vous citer, essayer de vous citer, mais en d'autres mots, donc  
17 veuillez me corriger si jamais il est nécessaire.

18 Donc, c'était le 19 avril, dimanche, avant que vous ayez... vous  
19 avez eu la possibilité de consulter les... la Pictometry, et même sur l'image noir et  
20 blanc, vous avez vu un chemin qui semblait être, donc le chemin de la bleuetière.

21 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** C'est ça.

22 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Et quand on vous a demandé si cela  
23 aurait eu un impact sur vos efforts en matière du périmètre, les décisions, vous avez dit  
24 que, oui, ça aurait eu un impact. Donc, ma question est assez large, mais importante.  
25 Comment est-ce que cela aurait pu influencer vos décisions en matière de périmètre?

26 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Si j'avais su, si j'avais eu d'autres  
27 renseignements, indiquant qu'il y avait une autre façon de sortir avec un véhicule, qui  
28 était praticable, carrossable, j'aurais indiqué à notre équipe de commande qu'il aurait

1 fallu, donc, placer un périmètre à la sortie de ce chemin-là. Dans cette situation, je sais  
2 maintenant que cette sortie est... rejoint le Browns Loop. Donc, si jamais un véhicule  
3 devait sortir de cet endroit, on aurait pu intervenir et l'arrêter.

4 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Saviez-vous quels points de contrôle  
5 étaient déjà établis autour de Portapique quand vous étiez arrivé?

6 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui, on m'a montré sur une carte  
7 photocopiée, et ensuite, quand j'ai fait... quand j'ai pu accéder à SIRI, j'ai pu voir où  
8 étaient situées les voitures, même si les membres n'étaient pas dans toutes les voitures  
9 parce qu'ils étaient à pied, mais je savais.

10 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Saviez-vous qu'il y avait des points  
11 de contrôle à l'est de Portapique... que les points de contrôle à l'est de Portapique n'ont  
12 pas été mis en place avant minuit de cette nuit-là?

13 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Je ne peux pas vous dire quand je  
14 l'ai su, mais quand j'ai regardé les cartes, j'ai vu qu'il y avait des membres là, donc là-  
15 bas, donc je dirais que c'était près de minuit.

16 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Donc, je ne veux pas vous  
17 demander de réfléchir à des aspects hypothétiques, mais si vous aviez su deux autres  
18 choses, si vous aviez vu cette image de Pictometry et que si vous aviez su que les  
19 points de contrôle n'étaient pas sur place, n'étaient pas installés avant minuit vers l'est,  
20 est-ce que ces deux éléments d'information auraient affecté vos décisions en matière  
21 du périmètre?

22 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

23 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Donc, vous, on vous avait mandaté  
24 de vous occuper des efforts d'évacuation, n'est-ce pas?

25 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Moi, mon rôle était de rédiger la liste  
26 des maisons qui étaient occupées, les maisons qui étaient possiblement des scènes de  
27 crime et les maisons qui avaient déjà été évacuées. Donc, on voulait savoir où étaient  
28 les gens dans le village.

1 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Est-ce que vous avez eu des  
2 interactions avec les résidents au fur et à mesure des évacuations?

3 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non.

4 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Et on ne vous a pas demandé  
5 d'obtenir des renseignements des résidents.

6 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non.

7 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Donc, vous ne savez pas s'il y avait  
8 quelqu'un qui avait parlé avec les résidents à propos des sorties alternatives.

9 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Vous voulez dire tout de suite?  
10 Parce qu'on les avait interrogés plus tard.

11 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Mais non, moi, je parle... je dis sur le  
12 coup. Sur le coup, donc, le 19, si quelqu'un avait été mandaté pour interroger les  
13 résidents ou parler avec les résidents à propos des sorties alternatives.

14 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non. La seule chose que je savais,  
15 c'était que quelqu'un qui devait... tous ceux et celles qui devaient aller au poste  
16 d'évacuation étaient à la recherche de témoins potentiels afin de pouvoir obtenir... les  
17 interroger.

18 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Vous avez pu, donc, parler avec les  
19 enfants de la famille Blair, n'est-ce pas?

20 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non.

21 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Donc, vous n'avez pas vu les  
22 enfants des familles Blair et McCully au poste de commandement.

23 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non.

24 **Me MATTHEW MacLELLAN:** À Great Village.

25 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non.

26 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Vous aviez dit quand même que  
27 vous étiez... que l'on vous avait mis au courant de la présence de Andrew et Kate  
28 MacDonald et ce qui leur était arrivé vers 3 heures ce matin-là. Donc, quand on vous a

1 mis au courant de cette rencontre avec l'auteur, qu'est-ce que vous avez fait avec ces  
2 renseignements?

3 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Donc, ces renseignements ont été  
4 communiqués à Steve Halliday au CIC vers l'unité des Crimes majeurs qui devait faire  
5 des interrogations... interrogatoires. Je pense qu'ils en ont fait à l'hôpital environ une  
6 heure plus tard.

7 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Saviez-vous si les CIC étaient au  
8 courant de l'incident impliquant Andrew et Kate MacDonald avant de vos  
9 renseignements?

10 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non. La seule... la première fois que  
11 j'ai entendu des MacDonald, c'est quand j'ai fait le débriefage avec les membres, donc  
12 si quelqu'un d'autre le savait, je ne l'ai jamais su.

13 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Et vous n'avez pas délégué  
14 quelqu'un pour donner suite avec eux à l'hôpital?

15 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non, pas personnellement, parce  
16 que j'avais compris que l'unité des Crimes majeurs était mandatée parce qu'ils étaient à  
17 l'hôpital. J'avais compris qu'il y avait eu des blessures assez graves, et donc, je ne  
18 savais pas quand ils allaient pouvoir les interroger. Mais c'était à l'unité de le faire.

19 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Donc, votre compréhension de votre  
20 rôle comme lien entre les Communications stratégiques ou avec les Communications  
21 stratégiques, c'est de la preuve de madame Scanlan de ce matin que, lors de l'incident,  
22 quelqu'un des Communications stratégiques doit obtenir des approbations du CIC ou  
23 d'un commandant sur le terrain. Est-ce que c'est votre compréhension de la chose?

24 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Et donc, avec la plupart des  
25 communiqués de presse, même comme chef de district, les Communications  
26 reviennent, ils demandent si c'est exact, si c'est ce que vous vouliez dire, si c'est une  
27 bonne traduction, donc généralement, oui, il faut demander une approbation.

28 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Et vous avez dit qu'après avoir

1 communiqué l'information sur la réplique d'auto-patrouille et la photo, que votre  
2 implication avec les Communications stratégiques avait pris fin une fois ces  
3 renseignements communiqués. C'est exact?

4 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

5 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Donc, on... vous avez demandé  
6 d'établir ce lien par le biais de... en fait, avec le sergent d'état-major Halliday et quelles  
7 directives vous ont été données?

8 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** De m'assurer que les  
9 renseignements que j'avais étaient associés avec les Communications stratégiques,  
10 étaient... c'est essentiellement ce que j'ai fait.

11 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Donc, ce n'était... c'était votre rôle et  
12 rien d'autre. Vous n'avez... on ne... vous n'avez pas reçu la directive de surveiller les  
13 médias sociaux?

14 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non.

15 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Vers 8 heures, je veux savoir ce qui  
16 est arrivé parce que c'était un moment névralgique pour vos communications avec les  
17 Communications stratégiques. Vous saviez que ça faisait déjà un bout depuis que  
18 l'auteur avait été vu. Je ne sais pas si c'était à 10 h25 le soir, la veille avec Andrew et  
19 Kate MacDonald.

20 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Je ne sais pas si je le savais déjà,  
21 mais ça faisait déjà un bon moment.

22 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Et vous saviez aussi que Lisa  
23 Banfield était là, qu'elle... quand l'auteur avait chargé les fusils dans sa voiture et qu'il  
24 allait peut-être à Dartmouth pour tuer sa sœur, et vous saviez que... vers 8 heures.  
25 Donc, à 6 h 45 ou 7 heures, vous aviez appelé le Régional d'Halifax, vous avez dit :  
26 « On ne sait pas où il est, mais il est très possible qu'il est sorti. » Il y a un avis de  
27 surveillance qui a été publié à 8 h 07 qui disait qu'il pourrait être n'importe où dans la  
28 province. Donc, à 8 heures du matin, vous compreniez l'importance que les

1 renseignements sur la réplique d'auto-patrouille soient communiqués au public  
2 rapidement.

3

4 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Vers 8 heures, donc, parlons de  
5 cette période, et je ne me souviens pas de la chronologie précise, mais quand j'ai parlé  
6 à madame Scanlan, je n'avais pas encore les renseignements comme quoi que ni l'un  
7 ou l'autre des Taurus incendiés était l'auto-patrouille identifiée avec l'écran protecteur.  
8 Donc, j'ai dit à madame Scanlan que je ne savais pas encore si c'était l'auto-patrouille  
9 en question et ce n'était pas avant notre prochaine conversation qu'on a pu clarifier la  
10 chose.

11 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Mais ç'a été clarifié.

12 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

13 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Mais à quelle heure?

14 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Quand elle m'a appelé avec un  
15 projet de communiqué de presse vers 8 h 45, 8 h 40.

16 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Peut-on dire qu'après 8 h 35, 8 h 40,  
17 vous aviez présumé que ces renseignements étaient déjà communiqués au public.

18 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

19 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Donc, vous n'auriez pas, comme,  
20 revérifié avec elle.

21 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** J'avais... moi, mon rôle était d'aider  
22 à rédiger les avis de surveillance, je n'ai jamais vu qu'il y avait un suivi nécessaire de  
23 ma part.

24 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Et vous avez compris qu'il était  
25 important que ces renseignements soient communiqués.

26 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui, absolument.

27 **Me MATTHEW MacLELLAN:** D'autres questions...quelques autres  
28 questions. Peu après 9 h 40, vous êtes allé avec le gendarme Hubley pour vous

1 présenter à Wentworth... [non interprété]... et on sait qu'un courriel a été envoyé pour  
2 approuver le contenu d'un gazouillis et vous n'aviez pas encore réaffecté... affecté  
3 quelqu'un d'autre pour être le lien de communication avec les Communications  
4 stratégiques.

5 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Non, parce que, pour être honnête,  
6 je n'avais pas compris que j'avais ce rôle. On m'avait demandé de m'acquitter d'une  
7 certaine tâche, d'aider à formuler ce texte, et quand j'ai terminé la tâche, j'ai compris  
8 que j'avais terminé.

9 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Donc, il ne fallait pas  
10 nécessairement vérifier votre téléphone parce que vous ne croyiez pas que vous alliez  
11 recevoir des courriels.

12 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Par la suite, j'ai vu les courriels par  
13 la suite et j'ai reçu un appel des Communications quand j'étais dans le fossé avec  
14 plusieurs autres membres. Et donc, quelques gazouillis ont été communiqués  
15 textuellement, mais c'était le seul autre contexte que j'ai eu avec les Communications  
16 stratégiques après avoir quitté.

17 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Parce qu'ensuite on vous a dit que  
18 c'était votre rôle à perpétuité, n'est-ce pas?

19 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** [Non interprété]

20 **Me MATTHEW MacLELLAN:** Je n'ai pas d'autres questions,  
21 Sergent d'état-major MacCallum. J'apprécie.

22 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Maitre MacPhee.

23 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PATRICIA MacPHEE:**

24 **Me PATRICIA MacPHEE:** Patricia MacPhee, qui représente le  
25 Procureur général du Canada. J'ai une question pour vous.

26 Étant donné votre expérience de police, et le mandat évolutif du  
27 mandat des commissaires, avez-vous des idées qu'il faudrait que les commissaires  
28 prennent en compte afin d'effectuer des améliorations?



1                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Je ne crois pas. Bien, j'ai beaucoup  
2 réfléchi à cet élément dans les années suivant Portapique, mais la police, nous  
3 sommes la collectivité, nous sommes un prolongement de la communauté. Pour le  
4 faire, nous devons avoir des communications, des interactions et le rôle du policier est  
5 devenu tellement compliqué depuis une décennie que l'on perd beaucoup de... on perd  
6 cette concentration, et s'il y a quelque chose que je pourrais demander ou d'essayer de  
7 souligner, les officiers de police, on leur demande d'être... qu'il y ait des appels pour  
8 service et certaines formations que nous avons demandé de faire prennent beaucoup  
9 de temps. Je pense que la dernière fois que j'ai vu ça, on dépense entre 300 et 350  
10 heures par année de formation, et pour moi, c'est... certaines de ces formations sont  
11 essentielles, bien sûr, parce qu'il y a va de la sécurité publique, il est question de la  
12 suprématie du devoir, et si on passe beaucoup de temps à... par exemple, chaque  
13 deux années sur une formation. Je peux juste parler de mes officiers, ils voudraient être  
14 avec le public, ils veulent être à River John, à Blue Mountain, ils veulent être partout  
15 dans la région, mais il est évident... je ne sais pas si on utilise à bon escient le temps  
16 des officiers de police, je ne sais pas si c'est la GRC ou la police qui serait d'accord. On  
17 devient modélisés [sic] et je pense qu'on n'a pas besoin de plus d'officiers, de policiers,  
18 on n'a pas besoin de plus d'argent, on a besoin de plus de ressources, de plus de  
19 policiers [sic]. Si on est en mesure de faire ça, je pense qu'on serait rendus là où on  
20 devrait être.

21                   **Me PATRICIA MacPHEE:** Merci.

22                   **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Madame MacPhee.

23                   Monsieur Burrill?

24                   **Me ROGER BURRILL:** C'était ça toutes les questions des avocats,  
25 Commissaire.

26                   **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci.

27                   Madame Fitch... Commissaire Fitch?

28                   **COMMISSAIRE FITCH:** Sergent d'état-major, merci beaucoup

1 pour tout ce que vous avez partagé avec nous jusqu'à maintenant.

2                                   Merci à tous les avocats des participants.

3                                   Merci à l'avocat de la Commission, Maitre Burrill, de poser d'aussi  
4 bonnes questions.

5                                   Je n'en ai pas beaucoup pour vous.

6                                   En fait, il y a deux questions. Je pense qu'il y a eu pas mal de  
7 questions qui ont déjà été posées, mais ce que j'ai ici, vous aviez mentionné à un  
8 certain moment qu'il y avait des moments au poste de commandement qu'il y avait des  
9 discussions au sujet de certaines... certains points à contempler, à prendre en  
10 considération .Donc, ma question est : pendant votre temps au poste de  
11 commandement, aviez-vous des prises de contact régulières avec les commandants  
12 des incidents critiques, avec vos officiers, pour justement tenir cette discussion et, bien  
13 sûr, de tirer... c'est-à-dire d'être... de sorte à ce qu'ils soient chargés de certaines  
14 actions et qu'ils puissent les entreprendre?

15                                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui. Oui. Il y avait un nombre de fois,  
16 le poste de commandement n'était pas très grand, donc on est toujours... pour se  
17 retrouver tous, donc sur une base quand même routinière, on va voir c'est quoi les  
18 changements, qu'est-ce qui a changé, et s'il est question d'entreprendre une certaine  
19 action, voir si c'est quoi la nécessité de la faire par exemple sur le moment, regarder  
20 cela, et parfois il y a des choses qui ressortaient, donc un sujet qui est... je suis désolé  
21 si je l'ai raté plus tôt avec les avocats des participants lorsqu'ils ont posé la question au  
22 sujet de l'évacuation parce que je n'ai jamais vu ce document en particulier, mais il y en  
23 avait un qui était : est-ce qu'on continue à garder les abris sur place, est-ce qu'on va  
24 commencer les évacuations, et donc, on retournait, on faisait référence à ça à toutes  
25 les heures, on ne savait pas qui il était et certaines des activités... donc, on ne pouvait  
26 pas... donc, des choses comme ça, je pense c'était ça la transcription que le CIC faisait  
27 et donc, pour dire que je ne savais pas exactement ce qui était mentionné sur le  
28 tableau.

1                   **COMMISSAIRE FITCH:** Vous avez beaucoup d'expérience. Au fil  
2 des années, vous avez été impliqué dans des incidents critiques très importants et très  
3 sérieux, et donc, avec des commandants d'incidents critiques lors d'évènements  
4 antérieurs. À votre avis, les opérations... c'est-à-dire, comment vous évaluez les  
5 opérations du poste de commandement? Est-ce qu'elles étaient... elles se basaient sur  
6 des briefages avec les personnes impliquées?

7                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui. Il y avait une grande salle et il y  
8 a aussi un bureau secondaire et il y a des petites séances de travail, et en bas, nous  
9 avons converti l'espace en une cuisine, donc de sorte à ce que ça soit utilisé comme  
10 une zone d'attribution des tâches. Je ne sais pas si j'ai répondu à votre question?

11                   **COMMISSAIRE FITCH:** Oui, vous l'avez. Merci. Les décisions  
12 clés, est-ce qu'elles étaient capturées, est-ce qu'elles étaient inscrites sur le tableau de  
13 sorte à ce que tout le monde puisse les voir?

14                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Je ne me souviens pas les avoir...  
15 les mettre sur... les inscrites sur le tableau, pour être honnête. Je me souviens de la  
16 transcription qui était là. Si jamais c'était le cas, si jamais il était question de décisions  
17 importantes, qu'il était question de prendre note à ce sujet, mais si je ne me trompe  
18 pas, je n'ai pas vu ce document, mais c'est clair qu'il y avait pas mal de points de  
19 décision, et donc j'imagine que c'est des notes qui ont été notées.

20                   **COMMISSAIRE FITCH:** Et donc, vous vous souvenez les voir  
21 postées quelque part au poste de commandement pour que les autres puissent les  
22 voir?

23                   **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Pas que je me rappelle, donc je ne  
24 me souviens pas de ça. Je pense qu'il y avait sur le tableau, mais je sais pas qu'est-ce  
25 qui était mis en guise de mise à jour.

26                   **COMMISSAIRE FITCH:** Est-ce que quelque chose comme la  
27 présence de MacDonald et aussi à l'hôpital pour... est-ce que ça serait quelqu'un qui  
28 serait typiquement partagé, c'est-à-dire une information à ce sujet ne pouvait pas être...

1 ou peut-être partagée au poste de commandement?

2 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui, je dirais que ça devrait du fait  
3 qu'on avait des témoins, des victimes, et quelque chose qui devait être fait, ils devaient  
4 être escortés jusqu'à l'hôpital, ils ont été escortés à l'hôpital, nous les avons rencontrés  
5 là-bas, et nous essayions de prendre des informations. Il y a eu des lacunes à partir du  
6 moment où l'incident tragique a eu lieu jusqu'à ce qu'ils reconnaissent que l'information  
7 est arrivée. Donc, je pense que ça serait une bonne chose.

8 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci. Et j'ai une toute dernière question  
9 par rapport à la question de madame MacPhee par rapport à... c'est-à-dire si vous avez  
10 des sentiments de frustration que vous avez exprimés aujourd'hui, en particulier par  
11 rapport à l'utilisation de la technologie, d'essayer d'être en (inintelligible), de faire usage  
12 de la Pictometry et d'être en contact avec les enfants. Avez-vous été invité après action  
13 de faire un débriefage? On ne parle pas de critiques, d'incidents critiques, mais par  
14 exemple une opération spécifique ou justement pour réaliser quels sont les points à  
15 améliorer, qu'est-ce qu'il y a lieu de...

16 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Je ne pense pas avoir fait partie de  
17 cela. Je pense que c'était principalement des briefings de... et d'autres membres qui  
18 ont assisté, donc moi, je reprenais mon rôle substantiel.

19 **COMMISSAIRE FITCH:** Merci beaucoup. C'était là mes questions.

20 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Commissaire Stanton?

21 **COMMISSAIRE STANTON:** Merci.

22 Deux questions aussi. Pour le périmètre de contrôle et par rapport  
23 à ce détachement vers 11 heures, mais je sais que vous étiez en train de regarder la  
24 carte lorsque vous étiez en mesure de le faire. Il y a une transmission de radio à  
25 10 h 44, lorsque le sergent d'état-major Rehill a chargé le gendarme Carroll de mettre  
26 un périmètre, un contrôle de périmètre, vous vous souvenez savoir quelque chose à ce  
27 moment-là?

28 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Non, parce que lorsque j'ai pris

1 connaissance de ça au sujet du gendarme Carroll, il était sur le côté ouest des lieux, et  
2 les deux autres officiers étaient sur le côté est. Je n'étais pas au courant de cela.

3 **COMMISSAIRE STANTON:** Et donc, vous vous souvenez de  
4 quelque chose qui s'appelle « le Village (phon.) » du côté sud de Portapique?

5 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Peut-être que j'ai mélangé ma  
6 terminologie, mais Gendarme Doreen [sic]... c'est terrible comment je peux... Laferty,  
7 c'est ça – je devrais la connaître, c'est ma voisine –, lorsque je les ai vus où ils étaient  
8 stationnés, je pensais que c'était un nom différent et ça aurait pu être un nom différent,  
9 mais celui qui est resté dans ma tête... je l'ai dit plus tôt... je peux juste pas le retirer  
10 maintenant.

11 **COMMISSAIRE STANTON:** C'est correct. Il y a aussi la  
12 transmission de radio du gendarme Colford à 10 h 48 qui a alerté le monde de venir de  
13 l'est, que c'était une autre issue de sortie et que la transmission de radio ne semblait  
14 pas avoir un... je ne sais pas si vous êtes au courant, si vous (inintelligible)...

15 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Je n'ai jamais entendu, je ne  
16 savais... je n'en savais rien.

17 **COMMISSAIRE STANTON:** Merci encore une fois. Je sais que  
18 c'était avant que vous ne veniez.

19 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** La seule chose que je peux dire au  
20 sujet des sorties ou des bretelles qui me vient à l'esprit, c'est qu'il y avait un témoin qui  
21 avertissait les évacués qui avait des informations qu'il y avait une seule issue de sortie,  
22 je pense que c'était quelque chose du genre, c'est la seule chose dont je me souviens  
23 que quelqu'un avait mentionné quelque chose par rapport à la sortie ou à l'entrée à la  
24 communauté.

25 **COMMISSAIRE STANTON:** Et pendant le débriefage avec les  
26 membres à 3 h 30 du matin, qui était présent lorsque le gendarme Patton vous a parlé  
27 de MacDonald?

28 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Je pense que c'était juste moi. Donc,

1 le sergent Halliday... non, le sergent Staff (phon.) était occupé dans la salle principale,  
2 en fait c'était nous trois, on les a rencontrés, on les a mis dans la salle secondaire, et on  
3 allait leur parler puis on sortait, et j'étais là avec la carte, et je pense que j'étais le  
4 dernier avec l'équipe de commandement, et je pense que c'était après 5 heures [sic]  
5 qu'il était question de mettre... de prendre note parce que... et c'est là où le  
6 personnel... le Patton m'avait remis la balle.

7 **COMMISSAIRE STANTON:** Vous vous souvenez de quelque  
8 chose qu'ils ont mentionné par rapport à l'auteur comme quoi il était dans un véhicule  
9 de police?

10 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Non.

11 **COMMISSAIRE STANTON:** Vous avez dit que vous avez... c'est  
12 MacDonald qui vous a transmis cette information à qui dans le triangle?

13 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Désolé?

14 **COMMISSAIRE STANTON:** Vous avez dit que vous avez transmis  
15 l'information à MacDonald?

16 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui, à toute l'équipe du  
17 commandement, à toutes les personnes qui étaient là sur place. On était au courant  
18 qu'il y avait des victimes qui étaient à l'hôpital.

19 **COMMISSAIRE STANTON:** Donc, le sergent Halliday s'est montré  
20 surpris?

21 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Il s'est montré surpris, West aussi et  
22 puis Clarke aussi.

23 **COMMISSAIRE STANTON:** Très bien. Et donc, c'était à 3 h 30.

24 **S.É.-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

25 **COMMISSAIRE STANTON:** OK, c'était là mes questions. Merci  
26 beaucoup.

27 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci, Sergent d'état-major. J'ai  
28 une dernière question par rapport à la réponse que vous avez donnée à madame

1 MacPhee.

2 Si j'ai bien compris, vous avez dit que, en tant que recommandation  
3 pour nous, que vous reconnaissez le fait que les officiers de police aujourd'hui sont...  
4 on leur demande de faire des choses qui ne sont pas nécessairement importantes à  
5 faire.

6 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Je ne sais pas si je peux me  
7 permettre de parler de... de vous donner des recommandations, mais selon mon point  
8 de vue, le... on parle toujours de plusieurs heures [sic], d'équipes [sic], on passe  
9 beaucoup de temps à faire beaucoup de choses à l'extérieur lors de notre mandat. Il est  
10 question, bien sûr, de la sécurité publique, mais ils sont aussi enfermés dans des  
11 bureaux pour élaborer des rapports. On fait plusieurs choses, pas seulement des  
12 divulgations, mais on fait beaucoup de choses, des vérifications de COVID, beaucoup  
13 de dossiers qui passent par nos services, ils n'ont pas besoin d'aller voir un officier de  
14 police. Il devrait y avoir un autre mécanisme.

15 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Pour ce qui est de la santé  
16 mentale?

17 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Si quelqu'un peut dire demain que je  
18 ne dois pas avoir cela dans mon bureau, je pense que je vais abandonner mon poste.  
19 Je sais qu'il y a un certain moment pour ce qui est de la santé mentale, mais pour la  
20 plupart, y'a 10 à 12 % qu'on voit qui ont quelque chose à voir avec la santé mentale, il  
21 devrait y avoir d'autres manières.

22 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Je n'ai pas très bien compris la  
23 première fois. Donc, vous parlez de l'administration?

24 **S.É-M. ADDIE MacCALLUM:** Oui.

25 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci. C'était les questions... les  
26 seules questions que j'avais, mais je voudrais tellement... je voudrais vous remercier  
27 pour être venu aujourd'hui et pour avoir partagé les importantes informations. Ça été  
28 une tâche difficile, vous nous avez aidés aujourd'hui, donc nous apprécions

1 énormément votre aide et merci beaucoup pour tout ça. Et vous êtes libre de partir.

2 **COMMISSAIRE STANTON:** OK. Donc, nous arrivons à la fin de la  
3 journée, de notre journée. Je voudrais vous remercier tous d'être restés ici, ç'a été une  
4 longue journée. Les témoins qui nous ont aidés à mieux comprendre ce qui s'est passé,  
5 à élargir notre compréhension des systèmes de la GRC, au travail, et pour mieux  
6 comprendre et comment, comprendre pourquoi ça s'est passé et comment ça s'est  
7 passé pour mieux réfléchir à l'avenir.

8 Nous remercions madame Lia Scanlan d'avoir été ici pour nous  
9 aider avec leur point de vue, leurs opinions qui ont été utiles.

10 Demain, comme ça, nous allons partager un nouveau document  
11 sur l'aide aérienne d'Halifax de la GRC, du détachement de la GRC de Halifax et de la  
12 Nouvelle-Écosse et aussi des communications radio de la Nouvelle-Écosse pour aider  
13 le... aussi le document de base va porter sur un panel d'un membre qui vont parler du  
14 système radio de la Nouvelle-Écosse. Les témoins du panel seront dirigés par MacLeod  
15 et aussi les ingénieurs en télécommunications, Mathew Boyle qui est directeur de la  
16 Sécurité publique et des Communications dans la province de Nouvelle-Écosse, Todd  
17 Brown, un directeur stratégique de la Sécurité publique et des Communications de la  
18 province aussi de la Nouvelle-Écosse, et je comprends aussi que nous allons entendre  
19 Christian Gallant et je m'excuse, je n'ai pas le... son titre, mais on va le trouver dans  
20 le... c'est une personne civile qui travaille à la GRC, qui a travaillé comme officier en  
21 2020.

22 À la suite de cela, si on a encore du temps, nous allons avoir des  
23 soumissions des participants, ils vont intervenir aussi, ils vont évaluer cela comme nous  
24 avons l'habitude de le faire.

25 Donc, une autre longue journée. Reposez-vous bien. Faites  
26 attention à votre retour lorsque vous êtes au volant. Encore une fois, nous vous  
27 remercions pour votre mobilisation, votre engagement, et on vous reverra demain à  
28 9 h 30. Merci.



1                           **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Merci. Les procédures  
2 sont reportées à demain, le 9 juin 2022 à 9 h 30 du matin.  
3 --- **La séance est ajournée à 17 h 41**

4

5

#### C E R T I F I C A T I O N

6

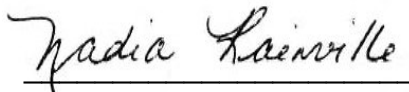
7 I, Nadia Rainville, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an  
8 accurate transcription of the French interpretation of the hearing to the best of my skill  
9 and ability, and I so swear.

10

11 Je, Nadia Rainville, une sténographe officiel, certifie que les pages ci-hautes sont une  
12 transcription conforme à l'interprétation française de l'audience au meilleur de mes  
13 capacités, et je le jure.

14

15



16

Nadia Rainville